Montréal, lundi 26 avril 1937

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTRÉAL

TOUS LES SERVICES
TÉLÉPHONE : . . . . . BElair 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES
Administration : . . . . . BElair 3366
Rédaction : . . . . . BElair 2984
Gérant : . . . . . BElair 2239

LE DEVOIR

Directeur-Gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOLUME XXVIII — No 95

TROIS SOUS LE NUMÉRO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE
ÉDITION QUOTIDIENNE

CANADA . . . . . $ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire britannique . 8.00
UNION POSTALE 10.00

ÉDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . 3.00

Samuel Genest

Depuis plusieurs années, Samuel Genest vivait dans une calme et modeste retraite. La phase dramatique de sa carrière, celle qui devait le faire entrer tout vivant dans l'Histoire, est vieille d'une décade déjà. Les événements passent si vite, les générations se succèdent avec une telle rapidité, qu'avant d'évoquer cette grande figure, il convient peut-être de faire un peu d'histoire générale.

Les jeunes, particulièrement, ne comprendront l'importance du rôle tenu par Samuel Genest que s'ils connaissent, en bref tout au moins, le caractère de la lutte où il fut engagé.

Entre tant de combats qu'a suscités chez nous la défense de l'école française, il n'en est pas qui ait provoqué de plus courageux, de plus tenaces efforts que la lutte ontarienne. On s'y battit sur tous les terrains, avec toutes les armes.

Contre toutes les forces d'un gouvernement hostile, contre les passions violemment soulevées, la minorité, avec un magnifique courage, défendit son droit. Et s'il ne se termina point par son triomphe absolu, le formidable assaut déclenché contre elle aboutit à un échec que personne ne conteste.

La Commission scolaire catholique d'Ottawa était l'une des clés de la bataille. C'est elle qui devait donner l'exemple, poser les actes les plus audacieux, subir les plus rudes assauts. La force numérique du groupe français en cette ville, sa situation en plein coeur de la capitale fédérale, l'éclat que prenaient ainsi tous ses actes, donnaient à la commission une influence dominatrice. De sa part, une reculade pouvait semer partout le découragement; la résistance, au contraire, fortifiait et stimulait tous les courages.

Samuel Genest présidait la commission: il fut à la hauteur de tous les événements. Rien, pas même la perspective d'un emprisonnement qu'il risqua délibérément, ne parut jamais l'intimider ni le déconcerter.

* * *

On a souvent dit que l'un des bonheurs des Franco-Ontariens fut de posséder d'admirables chefs. Ils en eurent, en effet, qui paraissaient tout exprès préparés pour les circonstances les plus diverses.

Samuel Genest ne ressemblait à aucun autre. On n'imaginait guère jadis que ce gai luron, toujours prêt à raconter une bonne histoire, fût promis à des luttes héroïques et dût achever en personnage de légende une vie si pleine de beaux actes.

C'est précisément au reste cette allure de Roger Bontemps, le souvenir de leur joyeuse camaraderie d'autrefois qui lui permirent de jeter dans la lutte l'un de nos plus fermes auxiliaires, le propre auteur du *Clash*, M. William-H. Moore.

M. Moore a lui-même rappelé qu'il suivait d'un oeil un peu distrait les péripéties de la lutte scolaire. Mais, quand il vit au premier rang de la bagarre son ami *Sam*, il tendit l'oreille. Pour qu'un homme comme *Sam*, si peu porté à s'emballer, soit pris à ce point, il faut, se dit-il, que la situation soit vraiment très grave. Et *Sam*, dans une conversation que *Billy* (le nom familier sous lequel tout le monde anglais connaît M. Moore), a longuement racontée, en profita pour servir à son vieux camarade une leçon de patriotisme, de courage, de solidarité canadienne qui, tombant en bonne terre, devait magnifiquement fructifier.

* * *

Sous sa constante gaieté et son imperturbable *bon garçonnisme*, Samuel Genest gardait une âme de feu, une volonté d'acier. On le vit bien au fur et à mesure que les événements exigeaient de lui des gestes plus hardis. Il avait été des premiers à avertir le gouvernement qu'il ne laisserait point exécuter chez lui l'odieuse ordonnance qui aurait dénationalisé les petits enfants canadiens-français. Il posa tous les actes qu'entraînait cette politique de désobéissance voulue, froidement délibérée.

Un jour vint où Samuel Genest dut, pour verser aux instituteurs et aux institutrices qui l'avaient aidé dans la résistance une juste indemnité, risquer la prison. Il n'hésita pas plus ce jour-là qu'en aucun autre temps.

* * *

Il devait se trouver quelqu'un — dont il vaut mieux, en un moment comme celui-ci, ne pas rappeler le nom — pour essayer de le faire jeter en prison.

Le premier mouvement de Samuel Genest fut de s'écrier: *Eh! bien, je vais y aller, en prison! Je savais ce que je faisais quand j'ai payé les maîtresses d'école...* Mais Belcourt, légiste froid et plein de ressources, autant qu'ardent patriote, ne voulait point de cette solution simpliste. — *Tu iras en prison, s'il le faut, Sam*, fit-il (Ils étaient du même pays des Trois-Rivières et grands camarades, en dépit, et peut-être à cause, de leurs natures si différentes); *mais avant de t'y mettre, ces bonshommes-là vont le gagner...*

La lutte fut dure et longue. J'ai assisté, dans l'une des petites salles du palais de justice d'Ottawa, à l'un des interrogatoires de Genest. Le décor n'était pas très imposant: nous n'étions là qu'une poignée de gens: le plaignant, qui agissait comme son propre avocat, Genest et Belcourt, et deux ou trois autres; l'enquête était présidée par un modeste fonctionnaire.

Mais quelle atmosphère emplissait cette petite salle, d'où Genest apercevait les murs de la prison!

Les ripostes du témoin alternaient, spirituelles, pittoresques et parfois brutales: mais d'une brutalité qui, ne paraissait réceler aucune colère. On eût dit qu'il laissait simplement tomber, de très haut, des qualificatifs justiciers.

De l'accusé et de son avocat, le plus ému, nous le croyons bien, était l'avocat. Jamais mieux que ce jour-là nous ne sentîmes quelle âme passionnée vivait sous le masque volontairement froid et composé de Napoléon Belcourt.

Les anciens connaissent la fin. Au fur et à mesure que l'enquête se prolongeait, l'opinion publique se soulevait. Des étrangers traversaient les rues d'Ottawa pour féliciter Genest de son courage: le malheureux plaignant sentait monter autour de lui une violente réprobation. Il finit par lâcher prise.

Genest ne connut pas la prison: mais ce n'était point faute d'avoir fait tout ce qu'il fallait pour cela.

* * *

Samuel Genest ne fut pas qu'un magnifique soldat, plein d'audace et de courage. Il fut en même temps un très habile, un puissant propagandiste. Il était doué d'une éloquence pittoresque. Il avait des mots qui faisaient balle. Avec cela, d'une finesse d'esprit qui réservait d'amères surprises à ceux qui auraient été tentés de ne voir en lui qu'un bon gros garçon capable d'amusantes boutades.

Les avocats du gouvernement ontarien, qui, à maintes reprises, eurent affaire à lui, apprirent vite que ce *jolly good fellow* était doué d'une exceptionnnelle intelligence. Il n'était pas de ceux qu'on tasse dans les coins, et personne ne le savait mieux que ses compagnons de tous les jours.

A la veille d'un duel qui s'annonçait redoutable, quelqu'un dit à Belcourt: *Vous avez vu Sam? Vous avez discuté avec lui cette question? — Mais pourquoi? — C'est que l'affaire est difficile, compliquée... Vous lui auriez peut-être rendu service... — Ah!* fit en riant le sage avocat, *vous ne connaissez pas Sam! N'ayez pas d'inquiétude à son sujet. Il est de taille à se défendre contre n'importe qui!...*

* * *

Le temps passe, et nous n'avons encore dit qu'une fraction de ce que nous voulions. Il y faudra revenir.

Mais citons tout de suite un mot qui résume et définit l'oeuvre du grand patriote. Un homme qui occupe aujourd'hui l'un des plus hauts postes de l'Ontario nous racontait le soir même du banquet où l'élite ontarienne apportait à Samuel Genest son émouvant hommage que son garçonnet, qui ne voyait en M. Genest qu'un aimable vieux monsieur, et qu'étonnaient tant de préparatifs, lui avait demandé: *Mais pourquoi fête-t-on M. Genest?* Et le papa, simplement, avait répondu: *Mais parce que, sans lui, petit, tu ne pourrais apprendre le français à l'école...*

La réponse portait la marque de l'heure et simplifiait les choses: ils furent plusieurs à se battre, mais Samuel Genest reste l'un de ceux, et parmi les plus grands, à qui les petits enfants d'Ontario doivent aujourd'hui de pouvoir apprendre le français.

Il fut l'un des mainteneurs de notre langue, l'un des bons fils d'une grande race, l'un de ceux qu'elle se doit de n'oublier jamais.

... Avec les petits enfants de l'Ontario, donnons à l'âme de Samuel Genest un affectueux et pieux souvenir.

Omer HEROUX

Bloc-notes

Mise au point

D'aucuns ont voulu voir ou feint de voir, dans l'attitude tranchée de l'*Action catholique* de Québec, sur la question hydro-électrique, la preuve que les opinions exprimées par le groupe qui recherche l'étatisation immédiate sont seules à se conformer à la doctrine sociale de l'Eglise et à en tenir compte. M. L'Heureux, auteur de la plupart des articles de notre confrère sur le sujet, depuis quelque temps, a cru devoir faire là-dessus une mise au point, sans doute imposée par les circonstances et l'état des esprits dans la région québécoise, et aussi afin d'éviter toute ambiguïté: "Lorsque, dit-il, un rédacteur de l'*Action catholique* traite une question politique, économique ou autrement profane, *il n'a nullement l'intention de parler au nom de l'Eglise. Les opinions que nous exprimons sur la question de l'électricité, par exemple, nous paraissent très conformes à la doctrine de l'Eglise; mais jamais nous n'avons songé que seules elles pouvaient correspondre aux directives catholiques en matière économique.* D'ailleurs, l'Eglise ne préconise, c'est entendu, aucun système économique non plus qu'aucun système politique. Elle s'en tient au côté moral de la politique et de l'économique, côté beaucoup plus large cependant que ne le croient nombre de gens imbus de libéralisme économique et de matérialisme. *Lorsqu'ils traitent des questions d'ordre économique ou politique, les rédacteurs de journaux catholiques n'entendent donc nullement parler au nom de l'Eglise, aussi longtemps que la religion et la morale ne sont pas en cause. Leurs idées sont discutables, ils sont les premiers à le reconnaître...*" (24 avril). Ce n'est pas la première fait que cela se dit ou s'écrit. Ce n'est pas non plus la dernière. Mais il importait que la vérité fût rappelée. La question hydro-électrique, en effet, est une question libre, où personne ne peut faire le monopole de la vérité absolue.

Une leçon

Le *Journal* d'Ottawa, qui est de tendances conservatrices, n'a pas manqué néanmoins d'appuyer le libéral M. Hepburn tout le temps que celui-ci a tenu tête aux agents syndicalistes de Lewis venus des Etats-Unis pour tâcher de bloquer ses tentatives afin de régler sans leur intervention la grève de l'automobile à Oshawa. Mais, en même temps, le *Journal*, n'a pas aimé de voir quelle part M. McCullagh, directeur du *Globe & Mail* de Toronto, a prise ostensiblement à la lutte contre le syndicalisme américain, tout à côté de M. Hepburn, qu'il s'est donné l'air de conseiller. Il se peut fort bien que MM. Hepburn et McCullagh aient agi ainsi de la meilleure foi du monde; mais ni l'un ni l'autre n'ont eu l'air de se douter qu'ils créaient ainsi une dangereuse équivoque: celle que les journaux ou les propriétaires de quotidiens peuvent être pour quoi que ce soit dans le gouvernement d'une province, dit le *Journal*, qui ajoute: "Les fonctions du gouvernement et celles de la presse doivent rester distinctes. Le gouvernement est seul responsable de ses actes, au peuple, par l'intermédiaire de ses représentants élus. Il ne peut partager ses responsabilités avec les journaux... D'autre part le journal ne peut exercer le pouvoir sans responsabilité. La presse ne peut partager le pouvoir d'un chef de gouvernement, ni exercer certaines des prérogatives exclusives de celui-ci". Le *Journal* rappelle à ce sujet une tentative d'intervention de lord Rothermere, du *Mail* de Londres, dans les affaires du gouvernement anglais, il y a quelque deux ou trois ans, manoeuvre que M. Baldwin déjoua, disant: "Ce serait l'exercice du pouvoir sans la responsabilité... prérogative des courtisanes à travers les temps." Pour clore ses remarques sur le sujet, le *Journal* dit à M. McCullagh, nouveau venu dans le monde du journalisme canadien où, bien qu'il ait à peine trente ans, il a fait, ces mois derniers, grâce à l'appui financier d'un très riche propriétaires de mines aurifères ontariennes, M. Wright, la fusion du *Mail* et du *Globe*: "M. George McCullagh est nouveau dans le monde du journalisme. Il y a là tout un domaine dont il ne comprend pas encore grand chose, quant à ses fonctions et à ses responsabilités; il faut l'en excuser. Mais le *Journal* lui suggère, s'il veut servir au mieux du monde le grand quotidien qu'il dirige et aussi la carrière où il a si vite pris le bâton de maréchal, de consulter autour de lui ceux qui comprennent ce qui en est..." Le trait est acéré. Et le *Journal* a l'air d'oublier que si M. McCullagh s'est jeté si ardemment et si manifestement du côté de M. Hepburn, au point qu'il a paru prendre part lui-même aux négociations, c'est que M. McCullagh, en même temps qu'il sert les intérêts de son journal, ne saurait rester étranger aux préoccupations des propriétaires de mines ontariens, dont est M. Wright, son bailleur de fonds; et M. McCullagh sait qu'il est question de grèves fomentées dans le monde des mineurs ontariens par le même groupe dont on a vu les émissaires étrangers à Oshawa. Dans le feu de la lutte, M. McCullagh a peut-être-être dépassé la mesure. Cela s'explique, dans les circonstances.

G. P.

Si vous voyagez. . .

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez: BElair 3361*

Avertissement de M. Duplessis aux échevins de Montréal

"S'il est un endroit où la délégation de Montréal doive se faire entendre, c'est bien au comité des bills privés plutôt qu'ailleurs" — "Face à face" L'impôt sur le revenu

Le prolongement du boulevard Saint-Joseph jusqu'au boulevard Pie IX

Québec, 26 (D.N.C.) — La reprise des délibérations du comité des bills privés, ce matin, autour des projets d'amendements à la charte de Montréal, a été marquée par un avertissement du premier ministre, M. Maurice Duplessis.

Je n'ajoute pas foi plus qu'il n'y a lieu à certaines rumeurs, dit le premier ministre, mais je tiens à faire part aux membres du comité d'une rumeur publiée dans un journal de Montréal, en fin de semaine, voulant que certains échevins de la métropole se dispenseraient d'exprimer leurs vues au comité des bills privés, et se proposeraient de les exprimer ailleurs.

Encore une fois, je ne crois pas à toutes les rumeurs, mais si jamais celle-ci avait quelque fondement, je me crois justifié de donner aux délégués de Montréal le conseil de ne pas se gêner pour formuler leurs opinions librement devant le comité des bills privés. S'il est un endroit où la délégation de Montréal doit se faire entendre, c'est bien ici plutôt qu'ailleurs. Si vous êtes venus à Québec exposer vos revendications, ce n'est pas par le mutisme que vous y arriverez, mais en les exprimant.

Si nous sommes disposés à vous entendre et à donner suite à vos recommandations au meilleur de nos connaissances et de nos pouvoirs, il faut que, de votre côté, vous nous y aidiez. J'ai toujours eu pour principe qu'une discussion, cela se fait face à face.

"Nous n'avons pas à nous plaindre"

Le Dr Adolphe L'Archevêque, ancien député conservateur à Québec, échevin du quartier DeLorimier, à Montréal, donne les explications suivantes au premier ministre:

"Je ne sache pas que des échevins soient venus ici, la semaine dernière, dans le but de se taire pour ensuite se plaindre du comité des Bills privés dans les journaux ou au conseil municipal. Au contraire, je crois que tous sont dans d'excellentes dispositions.

"Si, par hasard, d'aucuns avaient de telles intentions, il se trouverait assurément parmi les autres membres de la délégation des personnes qui s'empresseraient de mettre les choses au point. Car, il faut bien le déclarer, nous avons été bien accueillis, et personne, au comité des Bills privés, ne nous a empêchés d'exprimer le point de vue de Montréal".

L'impôt sur le revenu

Le comité reprend l'étude du bill au point où il en était vendredi midi: article 91, paragraphe E.

Ce paragraphe stipule deux choses: (1) que, lorsqu'un contribuable a payé en trop pour l'impôt municipal sur le revenu et qu'il a droit à un remboursement, ce remboursement sera effectué sans intérêt; (2) que le contribuable qui n'aurait pas fait de déclaration au gouvernement fédéral devra néanmoins déclarer à la ville le montant dont il est redevable au gouvernement fédéral. L'article est adopté.

Le paragraphe suivant est adopté sans discussion; il simplifie l'avis que la ville doit donner chaque année pour la mise en vigueur du règlement de l'impôt sur le revenu.

Le paragraphe G prolonge le délai de prescription pour le recouvrement de l'impôt sur le revenu. Le délai actuel est de deux ans; la ville demandait qu'il soit étendu à cinq ans, mais comme M. Duplessis trouvait cela trop long on a amendé le paragraphe et fixé le délai à trois ans.

L'article 92

Par l'article 92, la ville demande d'agrandir le territoire de l'impôt municipal sur le revenu de façon à y inclure les villes de Lachine, La Salle, St-Pierre et Hampstead. L'étude en est différée à cause de l'absence de M. Anatole Carignan, député de Jacques-Cartier.

Boulevard Décarie

La clause 93, clause de concordance, est adoptée sans discussion. Il en est ainsi de l'article 94, lequel modifie le parcours de l'égout collecteur du boulevard Décarie. Le cours de cet égout fut modifié au temps de la construction. L'article ne fait que sanctionner. Il n'en entraîne aucune dépense.

L'article 95, relatif à la taxe d'eau dans les villes de Westmount et Outremont, avait été biffé la semaine dernière.

Article suspendu

L'article 96, autorisant la ville à louer ou à vendre certains terrains dont elle est devenue propriétaire en 1907 à Cartierville et Notre-Dame de Grâce, est suspendu.

M. Duplessis demande copie des contrats

Le premier ministre demande pourquoi la ville veut l'autorisation de disposer de ces terrains puisqu'elle en est propriétaire. "C'est donc, dit-il, qu'il y avait des conditions dans le contrat qui l'en empêchent. Il faudra respecter les conditions d'un contrat."

"Mais, explique M. Guillaume St-Pierre, avocat en chef de la Ville, ces conditions sont changées..."

— "Faites-moi envoyer copie des contrats à mon département," dit M. Duplessis.

— Quel département? s'enquiert M. Saint-Pierre.

— A moins que je ne me trompe, dit M. Duplessis, mon département c'est celui du procureur général.

Le boulevard St-Joseph

On arrive ainsi à l'article 97, destiné à légaliser la ligne homologuée sur le boulevard Saint-Joseph entre les rues Iberville et Pie IX.

Après la lecture de la clause, M. J.-H. Brien, échevin de Rosemont donne des explications sur la portée de l'article. "Il s'agit, dit-il, de légaliser cette ligne homologuée, tracée, en 1930, et qui couvre 300 pieds du centre du boulevard. Cette ligne a été faite ainsi, pour que toutes les propriétés aient front sur le boulevard. Mais le Conseil n'avait le droit d'homologuer que 100 pieds. C'est pourquoi nous avons inclu cette clause dans le bill.

Nous voulons, dit Me Saint-Pierre, que l'est de Montréal soit doté d'une artère de 300 pieds.

Me Auguste Boyer demande si l'on ne devrait pas adopter tout d'abord l'article 128 qui se rapporte à l'expropriation du boulevard St-Joseph. Me Saint-Pierre dit que l'article 97 suggère l'expropriation de 100 pieds de chaque côté.

M. Duplessis. — Est-ce une ligne homologuée?

Me Auguste Boyer. — En biffant les paragraphes 1, 2, 3, de l'article 128, vous rejetez *ipso facto* l'article 97 au complet. Il est donc illogique de vouloir faire adopter l'article 97 avant d'étudier l'article 128.

M. W. Tremblay veut l'expropriation

Je suis particulièrement intéressé, dit M. Tremblay, au prolongement du boulevard St-Joseph. Ce serait une importante amélioration dans l'Est. Mais je crois que l'article que nous étudions en ce moment est très mal fait, car il est incompréhensible pour la plupart d'entre nous.

N'y aurait-il pas un moyen de le rédiger de façon plus claire? Vous avez remarqué, en effet, que l'échevin de Rosemont l'a expliqué à sa manière, tandis que Me Saint-Pierre nous en donnait une interprétation différente.

Je veux cette expropriation, ce prolongement du boulevard St-Joseph dans l'est, car mon comté y est intéressé. Plusieurs raisons nous incitent à ouvrir ce boulevard jusqu'au boulevard Pie IX. Le tunnel est construit. Avec l'ouverture du boulevard Sherbrooke, il sera facile de faire la division de la circulation intense.

Je suggère que les représentants de la ville fassent une autre rédaction de l'article d'ici quelques heures.

M. Brien dit que l'article a été rédigé dans le but de corriger une erreur commise en 1931. C'est une confirmation ni plus ni moins de l'homologation de 300 pieds.

Le comité décide de suspendre l'article 97 jusqu'à ce que l'on ait terminé l'étude de l'article 128.

$175,000 par an pour service d'eau

Le comité des bills privés décide ensuite de différer à plus tard, une fois qu'elle aura été amendée, l'adoption de la clause 98, qui demande un pouvoir d'emprunt spécial pour la dépense annuelle de $175,000, pendant deux ans, pour la pose de nouvelles conduites d'eau.

M. Duplessis. — $175,000 par an pendant deux ans, cela fera $350,000, et ce pouvoir d'emprunt ne ferait pas partie du pouvoir d'emprunt général, mais serait ajouté au pouvoir d'emprunt spécial, qui est de combien, actuellement?

Me Saint-Pierre. — "Nous étions autorisées à emprunter $500,000 par an."

M. Duplessis. — "Donc, cela donnerait $675,000 par année?"

M. Honoré Parent. — "Autrefois, nous avions le pouvoir d'emprunter $600,000 chaque année. Or, il est arrivé que le pouvoir général d'emprunt a été épuisé.

Les avocats ayant donné l'opinion que la ville n'avait pas le droit d'imputer à un exercice subséquent les soldes non dépensés, nous avons dû puiser à même le revenu ordinaire de la ville. C'est ce que nous faisons aujourd'hui. De telle sorte que, si cette clause n'est pas adoptée, le budget de l'exercice courant sera déficitaire de $175,000.

L'immigration à la prochaine conférence de Londres

La Grande-Bretagne est-elle en mesure d'envoyer des recrues de valeur aux Dominions? — La crise de la natalité la ronge. — Après avoir "exporté" la moitié de l'Irlande en soixante ans, elle a dû faire halte. — Le taux de la natalité anglaise au même niveau, et même plus bas, que celui de la française.

L'Angleterre garde difficilement le niveau de sa population.

(*par Léopold RICHER*)

Ottawa, 26—L'agenda de la conférence impériale, dont l'ouverture aura lieu au lendemain des fêtes du couronnement royal, contient un article relatif à l'immigration britannique dans les Dominions. Cette question revient à l'étude avec une particulière insistance chaque fois que les hommes d'Etat de l'Empire se réunissent. L'Angleterre est fort inquiète de la baisse de l'immigration britannique depuis quelques années. Malheureusement pour elle, l'immigration ne peut reprendre son essor qu'à la condition première qu'il y ait des immigrants. Or en Grande-Bretagne, comme dans les principaux pays européens qui ont fourni, au cours du XIXe siècle et au début du XXe, les contingents les plus élevés d'immigrants, le taux de la natalité est nettement à la baisse. Aujourd'hui, si l'immigration britannique est moindre qu'autrefois, c'est d'abord la faute de la population anglaise, qui se refuse à avoir des enfants. L'Angleterre ne peut donc plus accuser les Dominions de manquer d'attachement et de dévouement à l'Empire, aussi longtemps qu'elle ne modifiera pas sa politique démographique.

L'Irlande "exportée"

Au XIXe siècle, l'Angleterre comptait surtout sur l'immigration irlandaise pour peupler les Dominions et maintenir son influence aux Etats-Unis. "Le gouvernement anglais exporte l'Irlande", écrivait Dupont-White en 1857. La politique anglaise s'appliquait systématiquement à ruiner l'Irlande, "anéantissant de parti pris ses industries, privant l'agriculture elle-même de ses débouchés naturels, cela dans l'intérêt des industries et de l'agriculture anglaise... Seule l'émigration permit à des millions d'hommes d'échapper à la mort par la faim. Aussi dépeupla-t-elle l'île, comme la mort elle-même l'aurait fait." Ce jugement que René Gonnard porte dans son *Essai sur l'histoire de l'émigration* est confirmé par les chiffres de la population comparée de l'Ecosse et de l'Irlande en 1841 et en 1901. En 1841, la population de l'Ecosse était de 2,620,000; en 1901, elle était de 4,471,000. Par contre en 1841 la population de l'Irlande était de 8,196,000; en 1901, elle n'était plus que de 4,456,000.

L'Irlande, épuisée, ne fournit bientôt plus qu'un faible contingent d'émigrants. Elle a été remplacée par l'Angleterre, l'Ecosse et le Pays de Galles. De 1815 à 1920, il est sorti du Royaume-Uni plus de 17,000,000 d'hommes, d'après certains auteurs. D'autres en estiment le nombre à 20,000,000. La majorité des émigrés s'en allait aux Etats-Unis, où elle maintenait la prédominance de la civilisation anglo-saxonne. Le reste se dirigeait vers le Canada, l'Australie, la Nou-

(suite à la page 2)

L'actualité

Tous les papiers à la poubelle!

On crée des comités avec toutes sortes d'objets grandioses et de visées prétentieuses. La plupart de ces comités passent à côté du but et n'existent, comme tant de lois et tant d'ordonnances, que sur le papier.

Le papier, voilà l'ennemi! Il souffre tout. Il paralyse tout (cf: paperasse officielle). Il s'insinue partout, aussi, et il salit tout. Papier de circulaires, papier-journal, papier des boîtes de cigarettes et des boîtes de gomme à mâcher et autres friandises moins bestiales, papier d'emballage et papier de factures traînent, envahissent tout, bloquent les ouvertures d'égouts et le ruisseau.

On reste étonné d'apprendre que des fouilles mettent à jour des villes considérables qui étaient enterrées dans la poussière. Nos villes modernes auront le même sort, mais c'est sous le papier, sous des tonnes de papier, sous des montagnes de papier, qu'elles seront ensevelies.

Pour le moment, la métropole paraît briser tous les records. Si on ne met un frein à la distribution des circulaires, si on ne surveille mieux, particulièrement le dimanche, les abords des églises, viendra un temps où l'on ne verra plus le pavage de la chaussée et du trottoir. (Et ce qui est spécialement irritant, c'est que l'excès atteint son plus haut point le dimanche, le jour de la semaine où la ville devrait être le plus propre).

Voilà pourquoi il faut applaudir à l'heureuse initiative d'un groupe de citoyens d'Ahuntsic. Ils se forment, eux aussi, en comité, mais ce n'est pas un comité ordinaire, puisque c'est un comité pratique, qui se propose deux buts accessibles et apparemment très modestes, terre-à-terre, c'est le cas de l'écrire: planter des arbres, sauver ceux qui existent et faire disparaître la plaie du papier, le premier obstacle à la propreté.

Des deux fins, retenons surtout la dernière. Si l'action du comité est efficace, dans quelques semaines ou quelques mois l'apparence de la localité, si coquettement située et si favorisée par la nature, sera nettement améliorée.

Inutile de dire que j'applaudis des deux mains ces gens animés du meilleur esprit civique et qui veulent offrir aux étrangers, et particulièrement aux résidents, qui comptent bien plus que les étrangers, un visage propre. Ca c'est du véritable civisme, du civisme en action. Quand tous les citoyens d'un quartier s'appliquent à rendre la ville propre, matériellement, ils sont en bonne voie pour la rendre propre moralement et financièrement. Quand tous les citoyens d'un quartier prennent l'engagement de balayer devant leur porte, ils posent un geste qui est sur le même plan que le geste auguste du semeur: ils consacrent cette grande loi de la collaboration sans laquelle rien de vaste, rien de durable ne se peut faire.

...

Puisse l'exemple d'Ahuntsic gagner à la même cause tous les quartiers; puisse-t-on couvrir d'affiches — ici le papier ou le carton se rachètera en combattant contre ses propres excès — qui porteront des inscriptions comme celles-ci: "Que chacun balaie devant sa porte et la ville ou le quartier sera propre" ou encore: "Tous les papiers à la poubelle et la ville sera belle!"

Que les enfants l'apprennent des adultes qui prêcheront par l'exemple et en peu de temps la face de la ville, comme je l'ai dit, sera changée.

Mais il faut rendre la pratique de la vertu — de la vertu civique, comme des autres — facile autant que faire se peut. Aussi en recommandant de se servir de la poubelle, faut-il avoir le grand soin d'en faire placer à toutes les encoignures de rues, à tous les carrefours et ronds-points des parcs, squares et jardins publics, de façon à ce que, pour accomplir ce simple geste de civisme, le passant n'ait pas à se détourner de sa route.

Paul ANGER

Le carnet du grincheux

Un chômeur expliquant sa situation à son député fédéral: "J'ai pas ma carte de **complétance** et ils veulent pas me donner ma carte d'**antiquité**" (authentique).

* * *

Dit un annonceur à la radio vers 9 heures hier soir: "Comme les enfants se sont **allongés**, le programme. . ." Improvisation heureuse. Parions que cet annonceur français aurait exprimé la même idée en anglais sans incorrection. Quant on choisit d'abord les annonceurs pour l'anglais qu'ils peuvent savoir, sans souci de leur connaissance du français et de leur culture générale. . .

* * *

De Mont-Joli on écrit au **Grincheux** que c'est tout juste s'il y a là 10 familles de langue anglaise contre 500 de langue française; mais cela n'empêche pas qu'on y manque de certaines formules françaises quant à l'impôt sur le revenu. (formules C-1 supplémentaires). On les a sans doute envoyées à Toronto par distraction et les gens de là-bas font sans protester leur rapport au fisc en français. Voire. . .

* * *

Les conseillers montréalais désireux de ne pas déplaire au chef intérimaire de la gauche vont à Québec sans faire étalage de leurs sacs de voyage.

* * *

En retard d'un mois à peine, voilà que le printemps fait mine de s'amener. C'est trop tôt, avant juillet.

Le Grincheux

EN PAGE 9:
"Impressions louisianaises", par le R. F. Antoine Bernard, C.S.V.

Radio rurale

Réponses à des objections sur les Caisses populaires

Québec, 24 — *Dialogue sur les "Caisses populaires" entre un reporter et M. Elie, ministre sans portefeuille dans le cabinet Duplessis, à l'émission hebdomadaire de mercredi dernier, sous les auspices du ministère provincial de l'agriculture:*

Le reporter — Bonsoir, M. Elie.

M. Elie — Bonsoir, monsieur, quel vent vous amène?

Le reporter — L'actualité vient de remettre sur le tapis l'importante question des Caisses populaires. J'aimerais avoir quelques renseignements à ce sujet. Récemment encore, l'Assemblée législative doublait l'octroi de $20,000 accordé à la Fédération des Caisses. De plus, il semble bien que la mise en train du Crédit Agricole aura sa répercussion sur ces coopératives d'épargne et de crédit. Les cents et quelques piastres qui arrivent à la campagne finissent toujours par aller se nicher à la "Caisse". Vous êtes cultivateur, vous, M. Elie, — on me dit même que, depuis vingt ans, vous êtes gérant d'une caisse prospère à la Baie du Febvre. Ce n'est pas tous les jours qu'on rencontre un homme à qui vingt ans d'expérience permettent de donner des conseils sur un sujet aussi vital.

M. Elie — Oh! des conseils vous savez...

Le reporter — Disons, si vous voulez, des explications.... Pensez-vous, par exemple, qu'il y a une relation étroite entre l'établissement du Crédit Agricole et le développement des Caisses Populaires?

M. Elie—En effet, "Crédit Agricole" et "Caisse Populaire" sont deux expressions qui "attèlent" bien. Il est vrai que le Prêt Agricole est une aubaine pour les cultivateurs, mais encore leur faudra-t-il rembourser les emprunts obtenus de l'Office et, dans ce but, économiser. De plus, nos gens auront encore besoin de prêts à court terme, de prêts temporaires pour 4 mois, 8 mois ou un an. Dans l'un et l'autre cas, la caisse populaire leur sera plus précieuse que jamais.

Le reporter — Mais ce n'est pas à la Caisse Populaire qu'on va s'adresser pour remettre...

On rembourse d'autant mieux

M. Elie — C'est un fait qu'on rembourse d'autant mieux qu'on accumule petit à petit ses épargnes au cours de l'année. La Caisse est l'endroit idéal pour "remiser", si l'on peut dire, ses économies. Prenons un cultivateur qui doit remettre, par exemple, $60. par année à l'Office du Crédit Agricole. Supposons qu'il s'engage à mettre de côté $5. par mois à sa caisse paroissiale. Celle-ci lui paye un intérêt de 2½ à 3% sur ces dépôts. L'échéance venue, il va à la caisse et retire non seulement le capital mais les intérêts, s'en servant pour rembourser et le capital et les intérêts dûs à l'Office. Se faire payer 3% sur ses épargnes, c'est un moyen comme un autre d'annuler l'intérêt de 2½% du Crédit Agricole. Un autre point: le Prêt Agricole va permettre à plusieurs débiteurs de rembourser immédiatement leurs créanciers. Cela veut dire que des sommes appréciables circuleront à la campagne.... Où ira cet argent? Renouvellera-t-on les erreurs d'autrefois en donnant ses épargnes au premier venu, au beau parleur qui nous arrive un jour avec des "débentures" douteuses? Nos cultivateurs, je l'espère, confieront de préférence à leur caisse paroissiale les dettes qu'on leur aura remboursées par l'intermédiaire du Crédit Agricole.

Le reporter — Vous auriez tout à fait raison d'exposer ainsi le rôle des Caisses Populaires vis-à-vis le Crédit Agricole si elles englobaient à elles seules un fort pourcentage de l'épargne rurale, mais tel n'est pas le cas.

La Caisse de Lévis

M. Elie — Vous parlez un peu comme tous ceux qui considèrent l'organisation des Caisses comme une petite affaire. C'est la preuve que nous avons un peu trop l'habitude, nous, Canadiens français, d'ignorer nos propres richesses. Voyons plutôt quelques chiffres. Il y a 37 ans, un minime dépôt de 10 sous marquait le début de la première Caisse Populaire, celle de Lévis. Le premier jour, elle recevait en tout des dépôts pour $26. dont $20. venaient de M. le Commandeur Desjardins, fondateur des Caisses Populaires. (Ça me fait un peu penser à la première fourchée qu'on jette dans le fond d'un fenil quand on commence les foins). Mais par la suite on s'y est mis résolument puisqu'au 31 décembre 1936, 289 caisses étaient sur pied dont l'actif était évalué à plus de $13 millions et demi; le capital social souscrit: près de $2 millions; l'épargne versée: $10. millions; le fonds de réserve accumulé: au delà de $1 million et un tiers.

Le reporte. — Oui, mais il reste que ces montants sont répartis sur un très petit groupe de sociétaires...

M. Elie. — Pardon, monsieur, nos caisses comptent 55,099 sociétaires, 49,361 déposants et 13,994 emprunteurs. Vous voyez que la première fourchée de foin d'il y a 37 ans a pris des proportions, que plusieurs coins du fenil ont été remplis. Vous me direz peut-être qu'il reste de la place et qu'on a encore de l'ouvrage à faire avant d'être obligé de tasser dans les "ravalements". Mais ces petites sommes mises en lieu sûr, "engrangées", si l'on peut dire, représentent tout de même, au sortir d'une crise, un chiffre dépassant 13 millions et demi. Et il n'y a pas de raisons pour que d'ici quelques années, ce montant ne soit pas doublé et même triplé.

Le reporter. — Tout de même l'administration d'un actif aussi considérable doit vous coûter énormément cher.

Aucun salaire

M. Elie. — Pas du tout. Presque tous ceux qui voient à l'administration des Caisses ne reçoivent aucun salaire. Ils suivent en cela l'exemple de M. Desjardins, le fondateur, qui n'a pas reçu un écu en récompense de son travail admirable. Il y a bien quelques déboursés comme ceux, par exemple, nécessités par la correspondance, l'inspection, etc... Cependant, pour vous montrer combien les dépenses inévitables sont limitées au possible, laissez-moi vous donner les chiffres suivants. Depuis la fondation jusqu'au 30 juin 1936, un montant de $482,194,792. a passé par nos caisses. L'argent qui entre et qui sort représente donc près de $500 millions. La moyenne des frais d'opération a été de 33 cents 1-3 par $100.00. Croyez-vous qu'une organisation privée puisse arriver à "biter" cela?

Le reporter. — C'est beau tous ces chiffres, mais ils ne représentent les économies que des gros cultivateurs qui ont le moyen d'acheter des parts. Les petits, eux, restent en arrière et ils sont traités en parents pauvres par les caisses aussi bien que par les autres organisations financières. S'ils veulent emprunter ou déposer, ils sont les derniers servis.

M. Elie. — Voilà encore où vous faites erreur. La caisse populaire a toujours intérêt à donner la préférence aux petits plutôt qu'aux grands et les règlements l'obligent à agir de la sorte. Suivez-moi bien: L'actif d'une caisse se forme avec des parts sociales et ensuite avec les économies de ses sociétaires. Tout cultivateur peut devenir sociétaire en se portant acquéreur d'une part sociale. Or, cette part sociale, d'ordinaire au montant de $5 peut être payée soit en une seule fois, soit en petits versements, en petites "torquettes", si vous voulez; par exemple, 50 cents par mois ou 10 cents par semaine. De cette façon, il est possible à tout cultivateur, riche ou pauvre, de devenir sociétaire. Rares sont ceux, en effet, qui ne peuvent pas mettre de temps à autre, un 50 cents de côté afin d'arriver graduellement à former une somme de $5.00.

Le reporter — Oui, je vois où cela nous mène; un bon jour, le même sociétaire s'empare de toutes les parts et conduit la barque à son goût...

Parts limitées

M. Elie. — Mais non! Chaque sociétaire est limité à un certain nombre de parts suivant les ressources de la caisse et de la volonté des sociétaires réunis. En agissant ainsi, on empêche le riche de s'approprier un trop grand nombre de parts et de faire la pluie et le beau temps au bureau de direction. Cette méthode de limiter ainsi les parts permet également à la caisse de rembourser en n'importe quel temps toutes les parts d'un sociétaire et de continuer ses opérations même quand un membre se retire. Vous voyez, n'est-ce pas, que nos caisses sont organisées de telle façon qu'elles ont intérêt à "éparpiller" les parts et à intéresser le plus d'individus possible. De plus, un sociétaire, quel que soit le nombre de parts qu'il possède, n'a droit qu'à un vote à l'assemblée.

Le reporter. — Mais pour emprunter de la caisse et y déposer ses économies, faut-il être sociétaire?

M. Elie. — Assurément, dans l'un et l'autre cas, il faut être propriétaire d'au moins une part. Et je tiens également à vous le faire remarquer: *nous favorisons d'abord les petits emprunteurs préférablement aux gros.* Si quatre cultivateurs veulent emprunter chacun $50 pendant qu'un autre en désire $200 à lui seul, nous accorderons d'abord notre attention aux quatre premiers, s'ils sont aussi fiables que l'autre au double point de vue moral et matériel. Je le répète: les caisses existent d'abord pour protéger l'humble, le petit, bref les classes populaires. Comme dirait une personnalité marquante de ces institutions, il s'agit de faire mentir l'adage qui veut que le crédit soit doux aux forts et dur aux faibles.

Le reporter. — Très bien, mais sur ces économies que vos caisses glanent ici et là, vous ne payez qu'un petit intérêt. Cependant, vous êtes gérant vous-même et connaissez le truc... vous les reprêtez ensuite aux cultivateurs à un taux de 6 pour cent et plus.

Du cultivateur aux cultivateurs

M. Elie. — Votre objection est sérieuse, très sérieuse. Vous n'oubliez qu'une chose, mais une chose capitale. Vous oubliez que les caisses sont des organisations *coopératives* d'épargne et de crédit. Posons-nous d'abord la question: d'où vient l'argent des caisses rurales? Du cultivateur. A qui est prêté cet argent? Au cultivateur. Tout fermier qui emprunte de sa caisse emprunte de lui-même et les intérêts qu'il paye sont des bénéfices qu'il se paye à lui-même. Et voici pourquoi: l'emprunteur doit être sociétaire, c'est-à-dire doit avoir des parts dans sa caisse. C'est donc partiellement ou totalement sur son argent qu'il paie intérêt. Prenons un exemple: supposons que vous êtes cultivateur et que vous comprenez très bien qu'une caisse a pour premier but d'inciter à l'épargne. Voilà qu'aux prix d'économies répétées, vous avez réussi à acheter 20 parts de $5 chacune. Vous avez donc accumulé $100 qui rapportent du 4 ou du 5 pour cent. Un bon jour, à la suite d'une transaction urgente, vous avez besoin d'un $100 par exemple...

Le reporter. — Alors, je retirerai mes parts...

M. Elie. — Vous n'oserez pas retirer vos parts, car vous vous ferez la réflexion que des cultivateurs m'ont faite souvent: Si je relève mes parts, je n'en remettrai plus. En homme logique, vous allez garder vos parts en garantie en vous disant: Je n'y toucherai pas, je vais emprunter $100 à 6 p.c. De cette manière, mes parts me resteront à 5 p.c. et j'obtiendrai mon $100 à 6 p.c.; je ne paierai donc que du 1 p.c. sur la somme que j'emprunterai. Et vous avez parfaitement raison, car vous serez naturellement porté à rembourser au plus vite ce $100 à 6 p.c. On est toujours de plus 6 p.c.; je ne paierai donc que du de précaution lorsqu'il s'agit de rembourser que lorsqu'il s'agit d'épargner. C'est une faiblesse humaine à laquelle les caisses populaires s'efforcent de remédier, comme vous le voyez.

Le reporter. — Et vous prêtez pour n'importe quoi?

Des prêts qui rapportent

M. Elie. — Nos caisses ne font généralement que des prêts de production, des prêts destinés à établir ou enrichir un actif, en d'autres termes, de prêts qui rapportent. Les directeurs, qui courant des conditions de chaque cultivateur de la paroisse, regardent avant tout à quoi l'emprunteur utilisera son argent. Vous le savez, on emprunte pour toutes sortes de fins, des fins utile ou bien inutiles et même nuisibles. Le cultivateur ordinaire qui emprunte pour acheter un tracteur n'offre généralement pas les mêmes garanties, ordinairement parlant, que son voisin qui se propose d'acheter des engrais chimiques ou de bons grains de semence. Il y a prêter pour n'importe quoi et prêter pour enrichir. Encore ici, les dirigeants des caisses mettent une distinction.

Le reporter. — Supposons qu'un jeune agriculteur désire emprunter $100 à la caisse locale pour s'acheter une génisse ou un jeune taureau, comment devra-t-il s'y prendre?

M. Elie. — La procédure est très simple. Il va à la caisse, fait sa demande au gérant. Celui-ci convoque la Commission de crédit. Les trois ou cinq membres de cette commission s'enquièrent de l'honnêteté et de la valeur personnelle de l'emprunteur, se demandent si le prêt est destiné uniquement à des fins productives. S'ils sont unanimes à reconnaître que l'emprunteur est fiable et que le prêt lui-même est sérieux, on se rend à la demande du jeune agriculteur.

Le reporter. — J'ai déjà entendu quelqu'un se plaindre amèrement que les caisses populaires avaient fait perdre des centaines de mille piastres à leurs sociétaires...

Pertes insignifiantes

M. Elie. — C'est l'objection courante de ceux qui veulent s'excuser d'acheter des débentures de valeur inconnue plutôt que d'encourager leur caisse paroissiale. En étudiant les chiffres compilés par M. Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des Caisses populaires, voici ce que l'on constate. Depuis leur fondation jusqu'au 30 juin 1935, nos caisses ont reçu $200,000,000 de dépôt. Pendant ces trente-cinq ans, elles ont prêté $75,000,000, dont $69,000,000 ont été remis. Sur ces $200,000,000 de dépôt, il ne s'est pas perdu 1-8 de 1 p.c. "Très peu de caisses, dit M. Vaillancourt, ont été mises en liquidation, (ce qui n'est pas la même chose que la faillite), et celles qui ont été mises en liquidation volontaire peuvent être comptées sur les doigts de la main".

Le reporter. — Tout de même, vous admettez qu'il y a eu des pertes.

M. Elie. — Même si les Caisses avaient fait perdre quelques centaines de mille piastres à leurs déposants, cela ne serait que compréhensible si l'on considère les montants énormes que les cultivateurs ont perdus ici et là lorsque la crise est survenue. Si le mot Confédération avait été bien compris, peut-être n'aurait-on pas eu la peine de mettre une seule caisse en liquidation.

Le reporter. — Il paraît que les gérants sont rois et maîtres dans leur caisse respective; les sociétaires ignorent si la comptabilité est bien tenue; ils ignorent également dans quels placements est utilisé l'argent reçu en dépôt. En définitive, si nos caisses vont mal, c'est qu'elles offrent peu de garanties.

Inspection

M. Elie. — Je m'attendais à ce que vous énonciez ce grief qui a attrapé son coup de mort il y a déjà cinq ans. Et je veux en profiter, ce soir, pour mettre clairement les choses au point. En 1932, le gouvernement provincial reconnaissait l'existence légale de la Fédération des Caisses populaires et votait à cet organisme un octroi de $20,000 pour fins d'inspections et de propagande. Depuis cette date, la Fédération a mis à la disposition des Caisses cinq inspecteurs-experts qui surveillent constamment les dépenses de chacune d'elles. Non seulement ils vérifient si les livres de comptabilité "balancent", mais ils voient à ce que règlements et lois soient observés. Chaque caisse, qu'elle soit affiliée ou non à la Fédération, doit se soumettre à cette inspection au moins une fois par année.

Le reporter. — Après tous ces arguments, M. Elie, je vous avoue que mes doutes commencent à disparaître. Mais d'où vient que les cultivateurs ne profitent pas davantage de cette organisation paroissiale?

M. Elie. — Si la diffusion et le développement des Caisses paroissiales ne sont pas plus rapides, la grande cause est l'indifférence, l'apathie de nos gens. Nous manquons de confiance envers les gens que nous connaissons. Une funeste habitude nous porte à confier des épargnes péniblement accumulées à un étranger parce qu'il se montre beau phraseur. Pendant ce temps, nos compatriotes d'autre langue et nos voisins s'efforcent de comprendre et de copier cette petite merveille de chez nous: la Caisse populaire.

Le reporter. — Alors, il faudrait une corvée pour ramasser nos sous?

"Corvée" de sous

M. Elie. — Vous avez le mot. A la campagne, quand un cultivateur construit une grange, on organise une "corvée". Chacun s'amène avec un outil; celui-ci, avec son marteau; celui-là avec sa hache; un troisième apporte son égohine. Grâce à tous ces coups de main réunis, on voit bientôt s'ériger une bâtisse neuve et solide. Nous pouvons réussir avec de l'argent ce que nous faisons avec du bois. Que chaque cultivateur apporte un peu de son avoir pour fonder une caisse; que toute la paroisse s'y mette; que la corvée s'étende à toute la province et nous édifierons nous-mêmes notre avenir économique. C'est la plus belle corvée que puissent organiser les cultivateurs de chez nous.

L'immigration à la prochaine conférence de Londres

(Voir de la 1ère page)

velle-Zélande, l'Afrique-Sud et les innombrables colonies britanniques. Les colonies cependant n'ont jamais absorbé un nombre considérable de colons anglais. Ceux-ci n'y demeuraient qu'un temps — le temps d'y faire fortune, probablement. Ils constituaient le gros des *sorties* et des *rentrées* dont tiennent compte les registres de l'émigration et de l'immigration anglaise.

Un fléchissement

Depuis 1920, l'émigration britannique dans l'Empire est tombée à des chiffres fort bas. En 1913, environ 285,000 sujets britanniques quittaient l'Angleterre pour aller s'établir dans les différents pays de l'Empire; en 1920, ce nombre fléchissait à 198,593 et en 1931 à 27,151. La *Fédération des Industries Britannique*, profondément émue de ces réductions successives, soumettait un mémoire aux hommes d'Etat réunis en conférence impériale à Ottawa en 1932. "La gravité de cette situation est évidente, tant au point de vue du problème du chômage en Grande-Bretagne que de celui d'une plus faible augmentation du "pouvoir humain" dans les Dominions", disait le mémoire. On y rappelait aussi les recommandations de la conférence impériale de 1930 dans lesquelles il était dit que la position des Dominions, en tant que marchés pour les marchandises anglaises, était liée à la migration.

Plus la population d'origine britannique augmenterait dans les Dominions, plus forte serait la demande pour les marchandises anglaises. Le mémoire disait également, il est vrai, que les Dominions n'étaient guère désireux de servir de dépotoirs pour le surplus de la population anglaise, mais il insistait, non sans ardeur, sur la faillite des projets de migration encouragés par le gouvernement de Londres.

M. René Gonnard écrivait de son côté: "D'une manière générale, les Dominions et colonies offrent un débouché suffisant pour une émigration plus forte, de beaucoup, que l'émigration actuelle. Si celle-ci n'est pas plus nombreuse, c'est que le taux de natalité s'est effondré en Grande-Bretagne, que la législation du chômage y décourage l'esprit d'aventure et que la mentalité générale du peuple anglais n'est pas sans s'être quelque peu modifiée. Sous un régime légal et social tel que la Grande-Bretagne l'a connu il y a un siècle, il est probable qu'un million de chômeurs, qui sont restés en Europe, auraient émigré en Amérique et en Australie: solution qui aurait évidemment été plus dure pour les intéressés mais dont on ne peut méconnaître qu'elle eût été sans doute plus avantageuse et pour l'Angleterre et pour l'Empire".

M. Gonnard envisageait la question d'un point de vue scientifique et objectif. Il écrivait d'ailleurs il y a une dizaine d'années, avant le déclenchement de la crise économique qui a déterminé une nouvelle politique canadienne d'immigration: Cette politique, qu'inaugura en 1931 M.Bennett par suite du problème du chômage qui s'est posé subitement, ne saurait se modifier du jour au lendemain, de par la volonté des gouvernants de Londres ou d'Ottawa. Bien que M. Bennett soit maintenant converti à l'idée de la reprise de l'immigration, sous prétexte que le Canada avec son immense territoire sous-peuplé est une proie facile pour les populations surpeuplées d'Europe et d'Asie, il nous reste encore à résoudre le problème du chômage, contre lequel M. Bennett s'est montré lamentablement impuissant. M. King ne semble guère plus capable que son prédécesseur de donner de l'emploi aux chômeurs.

La situation domestique n'est donc pas changée pour la peine au Canada depuis 1931. Et qui plus est, l'Angleterre ne peut plus envoyer des centaines de milliers d'émigrés dans les Dominions et les colonies.

Une saignée dangereuse

C'est cet aspect de la question que nous voulons considérer au cours des quelques articles qui vont suivre, en nous inspirant des opinions anglaises elles-mêmes. On verra ainsi que l'agitation que l'on fait depuis quelques années en faveur de la reprise de l'immigration anglaise, ne repose pas sur une connaissance exacte de la situation. L'Angleterre est incapable de fournir un nouvel effort qui équivaudrait à une saignée excessivement dangereuse. La *Revue statistique de l'Enseignement général britannique annonçait*, en 1927, que le taux de la natalité en 1926 était tombé à 17.8 par 1,000. Depuis lors le taux n'a pas cessé de décroître. A cette époque un commentateur impartial pouvait écrire: "Le taux de la natalité en Angleterre et dans le Pays de Galles est maintenant inférieur à celui qui existe en France; il est le plus bas de tous les grands pays de l'Europe, à l'exception de la Suède."

The Round Table, numéro de mars 1937, consacre à ce troublant problème une étude anonyme, intulée: *The birth rate and the Empire*. On y voit que la situation a empiré au lieu de s'améliorer et que l'Angleterre fait face aujourd'hui à l'une des pires difficultés de son histoire en raison même du déclin de sa population. On parle volontiers, dit l'auteur, des Iles britanniques surpeuplées, de même que plusieurs parties de l'Europe. On parle aussi de la surpopulation comme d'une cause des problèmes mondiaux actuels. Ainsi on attribue à la surpopulation de leur territoire les politiques étrangères ambitieuses de l'Italie et du Japon. "Ce qu'on ne considère pas assez ajoute l'auteur, ces ont les résultats probables d'un déclin rapide de population sur un système économique comme celui de l'Empire britannique. On sait le danger de laisser les Dominions sous-peuplés alors qu'il y a des nations surpeuplées en Europe et en Asie."

Ces remarques générales constituent une simple introduction. L'auteur aborde ensuite la *situation alarmante* qui prévaut en Grande-Bretagne. Rien, dit-il, ne démontre que la population britannique se maintiendra à son niveau actuel. Tout tend à encourager la limitation des naissances: l'éducation, les habitudes, les loisirs, la vie sociale, le problème du logement, le problème des domestiques, le féminisme... Sans aucun doute, tout n'est pas encore perdu pour l'Angleterre. Mais elle ne saurait prétendre, comme elle l'a fait depuis plus d'un siècle, pouvoir accroître sa population et celles des Dominions et des colonies sans dangers sérieux pour elle-même et pour l'Empire. D'autant plus que le taux de la natalité dans les Dominions et colonies est également à la baisse. Les conséquences de cette situation peuvent devenir tragiques.

Léopold RICHER

Demain: Le problème de la natalité en Grande-Bretagne.

Avis de décès

GAGNON. — Est décédée le 25, Maria, fille de Joseph Gagnon. Funérailles mercredi matin à 8 heures. Eglise Immaculée Conception. Est exposée à 4392 Cartier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs.

LACHAPELLE — A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 26 avril 1937, décédé à 76 ans, 9 mois, M. le chanoine Edmond Lachapelle, curé de Saint-Urbain de Châteauguay. La translation des restes du presbytère à l'église de Saint-Urbain se fera mercredi, 28 avril, à 3 heures de l'après-midi. Service jeudi, à 10 heures (heure solaire). Inhumation au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RONDEAU. — A Lanoraie le 25 avril est décédée à l'âge de 32 ans Estelle Hétu épouse du docteur Alphonse Rondeau. Le service sera célébré mercredi le 28 courant à dix heures (heure solaire). Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

NECROLOGIE

BEGIN — A Montréal, le 23, M. Théophile Bégin, époux d'Elisa Allain.

BELISLE — A St-Eustache, le 23, Ernest Bélisle, époux de Rosa Dufresne.

BENARD — A Montréal, le 23, à 70 ans, Olivier Bénard, époux de feu Elmire Leclerc.

BERIAULT — A Montréal, le 23, à 44 ans, Omer Bériault, époux de Rose-Aimée Gagnon.

BROUILLARD — A Montréal, le 23, à 25 ans, Laurette Brouillard, fille d'Adolphe Brouillard.

CADIEUX — A Sainte-Thérèse, le 23, à 2 ans, Claude, enfant d'Ulric Cadieux et de Laurette Magnan.

CADIEUX — A l'Hôpital St-Luc, le 23, Julienne Cadieux à 72 ans.

CHARTRAND — A Saint-Faustin, le 22, à 21 ans, Roger Chartrand, fils du conducteur Cyprien Chartrand.

DESROSIERS — A Montréal, le 22, à 83 ans, Félicie Dansereau, veuve de Joseph Desrosiers.

FOISY — A Saint-Chrysostome, le 23, à 59 ans, Elzéar Foisy, époux de Géralda Poirier.

GIRARD — A Montréal, le 23, à 88 ans, Mlle Elvina Girard, autrefois de Louiseville.

GODIN — A Montréal, le 22 avril, à 67 ans, Laura Beaumont, épouse de Cyprien Godin.

JUBINVILLE — A St-Eustache, le 23, à 85 ans, Omer Jubinville, époux de feu Ermeline Touchette.

LALONDE — A Coteau Landing, le 23, à 71 ans, Armandine Labelle, épouse d'Alfred Israël Lalonde.

LAPIERRE — A Montréal, le 22, à 91 ans, Olivier Lapierre, époux de feu Georgeline Perreault, père du shérif Omer Lapierre.

LAVALLIERE — A Montréal, le 22, à 46 ans, Mme John Lavallière, née Hermina Boyce.

LUSIGNAN — A Montréal, le 23, à 31 ans, Alice St-Louis, épouse d'Arthur Lusignan.

LEBLANC — A Montréal, le 22, à 29 ans, Alphonsine Lévesque, épouse d'Ernest Leblanc, constable à Balmoral, N.-B.

MOREAU — A Montréal, le 23, à 23 ans, accidentellement Charles-Auguste Moreau, fils de Mme Olier Moreau.

POIRIER — A Montréal, le 22, à 55 ans, Alfred Poirier.

PRIMEAU — A St-Christophe, Pont-Viau, le 22, à 82 ans, Jean-Baptiste-Arthur Primeau, marchand, époux en 1ères noces, Léocadie David.

RIENDEAU — A St-Isidore de Laprairie, le 23, à 85 ans, Jean-Baptiste Riendeau, époux de feu Exilda Desautels.

ROBILLARD — A Montréal, le 23, à 45 ans, J.-Arthur Robillard, asst-gérant des ventes W. Clark Ltd., époux de Jeanne Viau.

ROY — A Montréal, le 22, à 57 ans, Joseph-Henri Roy, époux de Janet Donovan.

ROY — A Montréal, le 23, à 73 ans, M. Joseph Roy, époux de feu Augustine Piquette, autrefois de Saint-Alexis, co. Montcalm.

EAU DES CARMES BOYER

Contre
MALAISES
MAUX DE COEUR
MAUX DE TETE
DIGESTIONS DIFFICILES

DEMANDEZ L'EAU MINERALE NATURELLE DU BASSIN DE

VICHY SOURCE CAMILLE

Efficace contre l'Indigestion, la Goutte, le Rhumatisme, Maladies du Foie et autres malaises.
En vente chez votre Pharmacien
AGENT GENERAL POUR LE CANADA
J. ALFRED OUIMET
84, Rue St-Paul Est, Montréal.

Habillent bien à prix économique. Faites-en l'essai.

J.-ROD. JOLY,
propriétaire
255 est, rue Ste-Catherine
MONTREAL
BElair 3126

Variétés lyriques Monument National
LE TSAREWITCH
Opérette de FRANZ LEHAR
Les 4, 6, 8 et 9 mai en soirée
Direction: DAUNAIS-GOULET
Prix des places: $1.25 - $1.00 - .85 - .5
(taxe incluse)
En vente maintenant au
Monument National - Tél. LAncaster 441
et chez Ed. Archambault.

A VENDRE
OCCASION EXCEPTIONNELLE
Manufacture de chocolats et bonbons. Installation moderne. Fait d'excellentes affaires. Vendra très bon marché pour argent comptant. Case 52, le "Devoir".

HOTEL QUEEN MARY
(Dollard THEORET, prop.)
3774, Ch. Reine-Marie - Montréal
Etant voisin de l'Oratoire St-Joseph, les pèlerins ont tout avantage à y descendre. Tarifs raisonnables.

COQUERELLES
EXTERMINÉES
au moyen de la poudre
MYSTERIEUSE
— CHerrier 2164 —

FATIGUÉ? DEPRIMÉ? IRRITABLE
Prenez le Tonique
ZYMOPHOS
composé de glycérophates pour les nerfs et d'enzymes pour la digestion.

"Léon Degrelle et l'avenir de "Rex"

PAR ROBERT BRASILLACH

Une centaine de pages qui ont d'abord paru dans *La Revue Universelle* et qui sont loin d'avoir perdu leur caractère d'actualité. Sans doute, on serait porté à croire, depuis l'échec de Bruxelles, que les "rexistes" ne comptent plus. Mais il faut bien se garder d'annoncer la fin de Degrelle et de son mouvement de réaction nationale. Le dernier mot n'est pas dit. Et puis on ne saurait s'empêcher d'être séduit par l'homme, si jeune encore, et son programme. Cette séduction, M. Brasillach la rend on ne peut plus sensible dans des pages profondément émouvantes.

"L'Action Universitaire — mars 1937".

En vente au Service de Librairie du *Devoir*, au prix de .25s. franco.

REPOS — PLAISIR — SOLEIL — AIR SALIN

BERMUDES 2 ou 3 départs hebdomadaires de New-York et Boston.
Aller et retour (4 jours en mer) ..... $60.
Séjour entre les raccordements — chambre et repas, par jour $7.00

Voyages individuels et avec escorte à l'Exposition de Paris
Tournées FRANCE — ITALIE — SUISSE
Brochure spéciale sur demande.

GOLFE ST-LAURENT — BERMUDES — ANTILLES
(N.-Y., de New-York — B., de Boston — † l'avant-veille de Halifax)
Mtl. — de Montréal et retour — xMtl. — le lendemain de Québec

Navires	Départs	Durée jours	Prix minimum
Chomedy (8)	Mtl. 29 avril	30	157.00
North Voyageur (11)	xMtl. 3 mai	12	72.00
Gaspesia (9)	xMtl. 5 mai	12	64.00
Belle-Ile (6)	Mtl. 7 mai	12	100.00
Lady Hawins (1)	B† 8 mai	30-A	D193.00
Lady Hawkins (2)	B† 8 mai	16	D135.00
Lady Rodney (7)	Mtl. 12 mai	11	E90.00
Lady Rodney (3)	Mtl 12 mai	25	D157.00
Sable I (10)	Qué. 12 mai	13	68.00
North Voyageur (11)	xMtl. 17 mai	12	72.00
Gaspesia (9)	xMtl. 19 mai	12	64.00
Nerissa (4)	N.-Y. 20 mai	25	175.00
Lady Drake (1)	B† 22 mai	30-A	D193.00
Lady Drake (2)	B† 22 mai	16	D135.00
Lady Somers (7)	Mtl. 26 mai	11	E90.00
Lady Somers (3)	Mtl. 26 mai	25	D157.00
Sable I (10)	Qué. 26 mai	13	68.00
Colborne (8)	Mtl. 27 mai	30	157.00
North Voyageur (11)	xMtl. 31 mai	12	72.00
Lady Nelson (1)	B† 5 juin	30-A	D215.00
Lady Nelson (2)	B† 5 juin	16	D150.00
Lady Rodney (7)	Mtl 9 juin	11	E100.00
Lady Rodney (3)	Mtl 9 juin	25	D175.00
New Northland (9)	xMtl 15 juin	9½	75.00
Lady Hawkins (1)	B† 19 juin	30-A	D125.00
Lady Hawkins (2)	B† 19 juin	16	D150.00
Lady Somers (7)	Mtl 23 juin	11	E100.00
Lady Somers (3)	Mtl 23 juin	25	D175.00

A - Hébergement Guyane compris — B - Hébergement Jamaïque compris.
C - Retour par le golfe et le fleuve à Montréal.
Réduction aux nouveaux mariés: D, 10% — E, 5%.

(1)—Bermudes, St-Christophe, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominique, Ste-Lucie, Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinidad, Guyane
(2)—Comme ci-dessus jusqu'à Dominique inclusivement.
(3)—Bermudes, Bahamas, Jamaïque.
(4)—St-Thomas, Ste-Croix, St-Martin, St-Christophe, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinidad, Guyane.
(5)—Bermudes, Bahamas.
(6)—Sydney, St-Pierre Miquelon, St-Jean, T. Neuve.
(7)—Bermudes.
(8)—Porto-Rico, St-Kits, Antigua, Guadeloupe, Martinique, Barbades, St-Vincent, Guyane.
(9)—Ste-Anne des Monts, Anticosti, Gaspé, Pictou, Charlottetown, Summerside, Mont-Louis.
(10)—Côte Nord de la Baie Comeau à Blanc-Sablon, Labrador — 20 escales.
(11)—Comeau, Sept-Iles, Havre St-Pierre, Natashquan, Corner Brook, Clarke City, Godbout.

— MEDITERRANEE — TERRE-SAINTE —
Roma — N.-Y. 30 juin — 53 jours classe touriste — 20 ports — $625. 365.

BILLETS POUR TOUS LES PAYS AU TARIF DES COMPAGNIES

Le Devoir - Voyages
430, Notre-Dame Est - Montréal
Tél. BElair 3361
ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS

Si vous voyagez...
adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez: BElair 3361★

VOLUME XXVIII — No 95

— CALENDRIER —
Demain: MARDI, 27 avril 1937
Notre-Dame du Bon Conseil.
Lever du soleil, 4 h. 55.
Coucher du soleil, 7 h. 09.
Lever de la lune, 9 h. 22.
Coucher de la lune, 5 h. 48.
Dernier quart. le 3, à 10 h. 53m. du soir.
Nouvelle lune, le 11, à 0h. 10m. du matin.
Premier quart. le 17, à 3h. 34m. du soir.
Plein lune, le 25, à 10h. 53m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

LUNDI 26 AVRIL 1937

— DEMAIN —
BEAU
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hu maximum 58.
Même date l'an dernier 40.
Minimum aujourd'hui 40.
Même date l'an dernier 32.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.95. 11 h. a.m.
Chiffres fournis par la Maison
M.-B. de Mestv. 300-a St-Denis, Montréal

Le bill de Montréal

Charte très mal faite, dit M. Duplessis

"La charte de Montréal a été faite de façon à tromper les électeurs, le public et le comité des bills privés", déclare le premier ministre — Pouvoirs contradictoires

Une loi générale pour les viaducs — Les compagnies de chemins de fer paieront la moitié du coût L'hôtel Viger

Une charte de l'ancien régime

M. Duplessis. — "Tout ce que je sais, c'est que Montréal a une charte très mal faite. Elle a été faite de façon à tromper les échevins, le public et ce comité. Et ça va finir. On fait une charte qui nous permet, à tout bout de champ, d'invoquer mille pouvoirs différents. Si nous vous accordons ce pouvoir d'emprunt pour services domestiques d'aqueduc, nous allons vous refuser les autres, car ça ne peut pas continuer comme ça. Vous avez, dans votre charte, une foule de pouvoirs contradictoires.

Il faudra des mois et des mois aux meilleurs avocats pour y comprendre quelque chose. C'est typiquement l'oeuvre de l'ancien régime, un document destiné à gaver les amis de l'ancien régime. On ne peut tout de même pas, en conscience, vous accorder un pouvoir d'emprunt à perpétuité!

Amendement Duplessis

M. Parent —Je ferai respectueusement observer au premier ministre que le pouvoir d'emprunt que nous sollicitions a trait aux services domestiques d'aqueduc, qui est d'importance primordiale.

M. Duplessis — Tant que vous voudrez, l'importance d'une question ne doit pas...

M. Parent — Alors la clause est adoptée?

M. Duplessis—Non, non, pas telle quelle.

M. F. B. Mathys (de Montréal)— Il ne faut pas oublier que la ville dispose déjà d'un pouvoir d'emprunt spécial pour son service d'aqueduc, et que ce pouvoir n'est pas épuisé.

M. Parent—Il ne s'agit pas de ça du tout.

Quelqu'un — De quoi s'agit-il, alors?

M. Parent — Le pouvoir d'emprunt que nous requérons par cette clause concerne exclusivement la pose de nouvelles conduites d'eau.

M. Duplessis lit à ce moment la clause dans le sens qu'il voudrait la voir amender.

Le docteur L'Archevêque veut alors faire une mise au point au sujet de la déclaration Mathys, et donner des explications sur le pouvoir d'emprunt de l'aqueduc.

Mais on lui donne à entendre que le comité des Bills privés a bel et bien saisi la nuance.

M. Jos. Marier, de Drummond— Le pouvoir d'emprunt servirait-il aussi au renouvellement des vieilles conduites, dans les quartiers les plus anciens?

M. Parent—Non, il servirait exclusivement aux nouvelles conduites, posées, dans les rues nouvelles, où les constructions neuves ne sont pas encore alimentées d'eau, et, pour cette raison, ne peuvent pas être louées.

Foyers sans eau

Le ministre de la Voirie, M. Leduc, déclare alors que dans le quartier d'Ahuntsic, qu'il représentait naguère, au Conseil municipal de Montréal, des foyers sont sans eau et sans système d'égout.

Voilà dit-il, qui est plutôt inconciliable avec les temps modernes dont l'humanité s'énorgueillit tellement. On en est encore à charroyer l'eau dans des seaux, comme il y a 50 ans. C'est pourquoi j'attache beaucoup d'importance à ce pouvoir d'emprunt que la ville de Montréal sollicite du gouvernement provincial.

En fin de compte, on décide de "suspendre" la clause, afin de l'amender.

M. Duplessis. — Va-t-on prendre beaucoup de temps pour rédiger l'amendement que j'ai suggéré? Il me semble que la ville de Montréal dispose d'un contingent d'avocats assez nombreux pour que cette rédaction ne se fasse pas attendre indéfiniment.

Dépenses

L'article 99 est à l'effet d'autoriser la ville à emprunter pour plusieurs fins; il comporte plusieurs tunnels à piéton, constructions de remises et clôtures un peu partout, des améliorations diverses à l'Hôtel de Ville, etc.

Dès le premier paragraphe, le comité manifeste son intention de couper largement dans ces projets de dépenses. Il s'agit d'un emprunt de $140,000 pour la reconstruction du viaduc de la rue Rouen. M. Duplessis dit que dans le passé la ville a construit à ses frais des viaducs dont les chemins de fer se sont servis, que les contribuables ont assez payé, et qu'il y aurait lieu de faire contribuer les chemins à ces dépenses.

M. Taillon, échevin de Préfontaine, dit qu'il est entendu que le Pacifique paiera sa part; on lui demande de quelle part, et il répond: une part égale à celle de Montréal.

M. Boyer demande si tous les pouvoirs d'emprunt que l'on veut obtenir par ce long article on veut les effectuer sans consulter les propriétaires; on lui répond que oui, et il se prononce pour le rejet de la clause.

Une loi générale

M. Duplessis suggère que l'affaire soit remise à l'an prochain. Nous allons passer une loi générale, dit-il, qui va pourvoir à tous ces cas-là. Alors au lieu de faire payer les villes pour la construction ou la réparation d'un viaduc, les villes seront autorisées à faire un règlement d'emprunt, à le faire approuver par la Commission des Affaires municipales si la chose est urgente, mais il faudra que la Compagnie de chemin de fer intéressée paie la moitié du coût.

M. Parent. — Ce cas-ci est particulier. En novembre 1935, nous avons reçu un premier rapport des ingénieurs condamnant ce viaduc, et on nous demandait de l'argent. Il y avait alors une session à la Législature et nous avons fait une demande dans le bill à cette fin. Depuis, pratiquement tous les trois ou quatre mois, nous avons reçu des rapports du danger de ce viaduc, jusqu'au moment où les ingénieurs ont déclaré qu'ils n'en prenaient plus la responsabilité, et qu'en cas d'accident ils déclinaient toute responsabilité.

Ces rapports sont dans nos dossiers, et si le pouvoir d'emprunt nous est refusé par le comité, nous allons être obligés de fermer la rue, et d'étançonner le viaduc avec des poutres de bois. On objecte à M. Parent que tous les travaux demandés dans l'article ne peuvent pas être urgents, et il répond qu'il ne parle que du viaduc de la rue Rouen, que c'est un cas bien spécial.

L'hôtel Viger

M. Duplessis. — On va vous autoriser pour celui-là, mais à condition que le Pacifique paie la moitié du coût. Il y a eu bien des abus dans le passé. Pouvez-vous me dire, par exemple, pourquoi la ville de Montréal ne s'occuperait-elle pas de faire ouvrir l'hôtel Viger, dont la fermeture cause un dommage considérable à l'Est de Montréal, pourquoi on a laissé fermer cet hôtel en permettant au Pacifique Canadien de se soustraire à ses obligations?

M. Raynault. — Je suis heureux que le premier ministre ait signalé la question de l'hôtel Viger. L'administration actuelle n'est pas responsable de cela. Nous nous sommes opposés l'an dernier à la fermeture de l'hôtel; la ville a certainement été coupable de l'avoir laissé fermer, mais ce n'est pas la faute de l'administration, qui va s'efforcer de le faire ouvrir de nouveau.

M. Mathys, président et représentant du comité de protection de la propriété foncière de Montréal, se lève et déclare que son comité est opposé à toute augmentation du pouvoir d'emprunt sans referendum.

M. Duplessis dit qu'il s'agit d'un cas urgent, d'après les explications données au comité. Il explique de nouveau que l'amendement suggéré sera à l'effet que le pouvoir d'emprunt demandé ne sera accordé que si la compagnie de chemin de fer paie la moitié du coût de construction de ce viaduc.

Passages à niveau

Le ministre de la Voirie, M. Leduc, suggère que l'on remplace les mots "compagnie de chemin de fer" par "autorité compétente" ou que l'on ajoute "autorité compétente" à "compagnie de chemin de fer". Il y a un comité de suppression de passages à niveau à Ottawa, dit-il, et il pourra arriver que ce comité soit consentant à contribuer une partie et que la part de la compagnie ne soit inférieure à la cité."

M. Duplessis — Pardon, c'est la Commission des chemins de fer qui administre et distribue les fonds pour la suppression des passages à niveau. Il faut que les compagnies de chemins de fer fassent leur part. Si je ne doutais pas de la constitutionnalité de telle mesure, je ferais inclure dans cette clause une disposition obligeant la compagnie à payer la moitié.

"De toute façon, pour le moment, nous allons faire un amendement disant que la moitié du coût de ce viaduc devra être payée par la compagnie ou toute autre autorité compétente et intéressée dans la matière."

Cette suggestion est jugée satisfaisante et la clause est maintenue avec la modification.

Dans Saint-Henri

On passe ensuite à la clause 2 de l'article 99. Il s'agit de la construction de viaducs à piétons sous les voies du Canadien National aux rues Fulford, Rose-de-Lima, Vinet, Atwater et Sainte-Emilie, dans le quartier St-Henri.

Le président lit: (A) A la rue Fulford, $25,000, et les membres du comité disent "Drop, drop, drop!":

(B) A la rue Rose-de-Lima, $25,000.

—"Drop, drop, drop!"

—(C) A la rue Vinet, $25,000.

Le comité répond, presque en choeur. — "Drop, drop, drop!"

—(D) A la rue Atwater, $25,000.

—"Drop, drop, drop!"

—(E) A la rue Sainte-Emilie, $25,000.

—Attendez une minute, dit M. Allan Bray, échevin de Saint-Henri, ça aussi c'est un cas urgent. Ce viaduc, à la rue Ste-Emilie, est destiné à protéger les enfants qui fréquentent les deux écoles situées près de cette rue. Il n'y a aucune expropriation et je considère que ce comité devrait adopter ce viaduc.

—Dans quel comté? s'enquiert le premier ministre.

—Dans St-Henri, de répondre M. Bray, le plus beau comté ouvrier de Montréal.

M. Boyer. — Le comté que représente M. Labelle?

M. Duplessis — Le meilleur député que le comté de Saint-Henri ait jamais envoyé à la Législature.

M. Bray—M. le Président, oui, le meilleur, depuis quelques années.

A la suggestion de M. Duplessis, qui a l'appui de M. Boyer, et après les explications de M. Bray, le comité maintient le viaduc sous la rue Sainte-Emilie, avec la même condition; la compagnie de Chemin de fer devra en payer la moitié.

A ce moment-là, le député du comté, M. René Labelle, fait son entrée dans la salle du comité. Après s'être excusé de son retard, il demande des explications, disant qu'il s'agissait de viaducs dans son comté.

"Le député de Saint-Henri est dévoué et il s'occupe de ses électeurs", dit le premier ministre qui lui résume ce qui vient de se passer.

Encore des viaducs

La clause du même article demande la construction de viaducs pour piétons aux rues Christophe-Colomb, Bernard et Chabot. Le viaduc de la rue Christophe-Colomb est dans le quartier Saint-Edouard. Aussi M. Alfred Filion demande que cette clause soit maintenue. Il réussit, toujours à la même condition. Ce viaduc, d'après les explications données par MM. Filion et Bélanger, ce dernier député de Dorion, donnera aux gens de Saint-Edouard accès au Parc Laurier.

Le viaduc de la rue Bernard est dans le quartier Saint-Michel. M. David Rochon obtient qu'il soit construit aux mêmes conditions.

Le viaduc de la rue Chabot ne sera pas construit.

Enfouissement des fils

On passe au paragraphe B qui se lit comme suit: Pour l'enfouissement des fils des systèmes électriques de la cité en général comprenant les alarmes d'incendie, l'éclairage, les signaux et téléphones de la police et les signaux de circulation, une somme ne devant pas excéder $600,000.

M. F. J. Leduc fait remarquer immédiatement que la ville va pouvoir récupérer toutes ces dépenses, c'est-à-dire les intérêts et les amortissements.

M. Duplessis demande de rejeter cet article.

M. Allan Bray. — C'est un des rares travaux que l'on pourra effectuer à Montréal afin de venir en aide aux sans-travail.

M. Auguste Boyer. — Dans le passé, vous vous en rappelez M. Bray, nous avons eu l'ocasion, à maintes reprises de discuter ces clauses. Nous disions alors que la ville devait conclure des arrangements avec les compagnies *Montreal Light Heat & Power* et *Bell Telephone* afin que ces compagnies s'engagent à payer la moitié des dépenses.

Commission électrique

M. Allan Bray déclare qu'il existe à Montréal une commission électrique qui surveille l'éxécution des travaux par arrondissement. On a terminé actuellement l'enfouissement des fils dans 15 arrondissements et il ne serait pas juste de priver certains quartiers de ces importantes améliorations alors que d'autres en profitent depuis quelque temps. Nous en sommes rendus à la rue Atwater et il nous faut ces crédits pour continuer l'ouvrage.

N'écrasez pas les gens

Il ne faut pas écraser les contribuables de Montréal, dit M. Duplessis. Vous suggérez un moyen excellent. Mais je crois que nous devrions tout d'abord réclamer l'aide fédérale.

M. Tremblay s'est rendu à Ottawa récemment, poursuit M. Duplessis pour demander au gouvernement fédéral de contribuer plus largement aux secours directs. Les municipalités ne peuvent plus supporter les charges du chômage.

Ottawa doit prendre sa part de la distribution des allocations. M. Fernand Rinfret et M. Ernest Lapointe ont déclaré que le chômage est un problème national. Il y a six semaines nous faisions une demande à Ottawa et depuis nous avons reçu des nouvelles plus ou moins favorables.

C'est pourquoi je dis que nous ne pouvons taxer davantage les contribuables, que nous ne pouvons permettre d'autres emprunts à la ville et que nous ne pouvons assumer des charges qu'Ottawa refuse d'accepter.

Un consentement est nécessaire

Me Auguste Boyer revient à la charge et déclare que les compagnies doivent tout d'abord s'engager à fournir leur quote-part, sans quoi le gouvernement provincial devra refuser à la ville le droit de contracter ces emprunts.

M. Duplessis: Pourquoi hypothéquer davantage la petite propriété? Pourquoi s'obstiner à vouloir ruiner le petit propriétaire à Montréal?

M. Bray: On dépense des millions de dollars en secours directs.

M. Duplessis: Ce n'est pas nous qui avons créé le secours direct, mais s'il n'en tient qu'à nous, il va disparaitre. Nous prendrons tous les moyens voulus.

M. Bray: Je tiens à féliciter le gouvernement pour avoir entrepris des travaux de chômage à Montréal.

M. Tremblay: Nous voulons placer les ouvriers à l'ouvrage. Accordez à l'ouvrier chômeur un salaire raisonnable en le plaçant à l'ouvrage et les gouvernements peuvent s'entendre pour fournir la différence entre l'allocation de secours qu'il reçoit actuellement et le salaire raisonnable auquel il a droit.

Et le salaire raisonnable auquel il a droit.

De cette façon vous pourrez enfouir les fils électriques, etc., et vous n'aurez pas besoin de ce $600,000. On n'a pas compris la question du chômage dans cette province. On en a fait une question politique. Servez-vous de vos influences à Ottawa pour solutionner le chômage et pour obtenir une plus large contribution des autorités fédérales.

Il faut un referendum

M. Honoré Parent veut expliquer la demande du pouvoir d'emprunt pour l'enfouissement de fils électriques.

M. Duplessis. — Le point n'est pas là. Vous voulez emprunter en excès de votre pouvoir d'emprunt, et sans consulter les propriétaires. Nous ne le permettrons pas. Il faudra consulter les contribuables au moyen d'un plébiscite.

M. Bray. — Cela coûtera $60,000.

M. Duplessis. — Ca en vaudrait la peine. La justice et l'équité n'ont pas de prix.

M. Bray. — Tout de même, la ville de Montréal est vaste. Pensez-vous que la population du nord de Montréal est bien intéressée à la construction d'un tunnel sous le canal Lachine, à la Côte St-Paul?

M. Duplessis. — Si j'en juge d'après la dernière élection, le point de vue de Montréal est juste dans son ensemble (rires). De plus, ajoute le premier ministre, le peuple de Montréal est intelligent; il comprendra l'importance des questions que vous lui soumettrez, et il ne se fera pas tirer l'oreille pour prêter son concours pécuniaire, s'il y a lieu.

On rejette ce paragraphe et le reste de la clause pour le moment, quitte à la tenue d'un referendum. Ces paragraphes comportent entre autres choses $300,000 pour les parcs et terrains de jeux, $250,000 pour le remplacement des tuyaux de la *M. W. and P.*, $1,500,000 pour agrandir l'annexe de l'hôtel de ville.

Une ferme d'épuration

M. Bélanger, député de Dorion, propose la construction d'une usine d'épuration des eaux ménagères, à la rivière des Prairies, et le financement de l'amortissement et du service des intérêts de ce projet en trois ans, ce qui voudrait dire quelque chose comme $150,000 pour la durée des travaux.

M. Bélanger explique que la Commission des Services Publics a déjà autorisé ces travaux, déclarés urgents par la Commission provinciale d'hygiène. Le pouvoir d'emprunt serait de trois millions, approximativement.

M. Leduc approuve

Le ministre de la Voirie, M. Leduc, appuie le projet.

— Combien ça coûterait? questionne M. Duplessis.

— Trois millions, fait M. Leduc.

— Alors, je suis contre. Jamais! dit le premier ministre. Jamais je ne permettrai ça sans referendum!

— Un instant, fait le ministre de la Voirie, veuillez tout d'abord prêter l'oreille à l'exposé des faits et nous verrons par la suite aux modalités.

Nous ne demandons pas trois millions, mais le pouvoir d'emprunter $250,000 pour l'amortissement et les intérêts, durant trois ans, durée des travaux. N'oubliez pas que la rivière des Prairies est effroyablement polluée sur un long parcours, à cause du déversement quotidien d'environ 15 millions de pieds cubes d'eaux ménagères en un endroit où le courant est tellement faible qu'il est à peine un million de pieds cubes-secondes. Les comtés ruraux qui avoisinent la métropole sont très affectés par cet inconvénient. A Repentigny, où l'on a des grèves magnifiques, l'eau est dangereusement polluée. Il s'y accumule des dépôts de limon contaminé. De plus, la construction de l'usine d'épuration serait un complément indispensable à l'égout collecteur du nord, pour lequel les contribuables de Montréal ont dépensé quelques millions à date.

Assez de taxes

M. Duplessis. — On parle de capitaliser, de créer un fonds d'amortissement, ça paraît bien, mais c'est toujours le peuple qui paie quand même. Il y a assez de taxes à Montréal, nous sommes à chercher un moyen de mieux répartir les taxes pour dégrever le trésor municipal et assurer une partie du fardeau, nous à Québec, et si Ottawa veut faire sa part et nous donner ce qui doit nous revenir. Non seulement ce qu'on propose n'est pas mieux, mais c'est pire. Que la dette soit fondée ou consolidée, qu'elle soit flottante ou qu'elle ne flotte pas, c'est une dette et il faut la payer. Ces travaux coûteraient $3,000,000 et la ville de Montréal, à l'heure actuelle n'a pas le moyen de le faire. Si vous voulez décourager les industries de venir s'installer à Montréal, si vous voulez empêcher les propriétaires de construire et empêcher le développement de la propriété vous n'avez qu'à continuer à augmenter les charges et à imposer des taxes.

Au nom du gouvernement, je m'oppose à l'amendement pour ces motifs. De plus, l'amendement est irrégulier parce qu'il n'y a pas d'avis donné au comité, ni d'avis public pour aviser les intéressés qu'on ferait cette demande.

Amendement hors d'ordre

Le président déclare l'amendement hors d'ordre.

M. Leduc dit qu'il n'a rien à ajouter puisque le premier ministre a dit qu'il parlait au nom du gouvernement, mais qu'il a fait son devoir comme député en signalant l'importance de la question et les dommages graves qui résultent de cette question.

On étudie les trois derniers paragraphes de la clause qui disent: Que tout surplus disponible sur l'un des item pourra être employé pour un autre item si le montant attribué à cet item est insuffisant; que tout solde disponible pourra être employé à d'autres fins par règlement du conseil; que ces emprunts n'affecteront pas le pouvoir général d'emprunt et ne seront pas soumis à l'approbation des électeurs. M. Saint-Pierre dit que l'article sera refait et soumis de nouveau au comité, avec les modifications qu'on lui a fait subir. La clause 99 est donc suspendue en entier pour nouvelle rédaction.

Pas de prise d'eau encore cette année

L'article 100 était à l'effet d'autoriser un emprunt de $509,000 en sus de l'emprunt déjà autorisé ($1,200,000) pour la construction d'une nouvelle prise d'eau dans le Saint-Laurent et $30,000 pour l'inspection pyrométrique du système de l'aqueduc.

La clause relative à l'inspection pyrométrique est adoptée sans objections, MM. Coonan et Leduc, ministres dans le cabinet Duplessis, ayant exposé la nécessité de ce projet. Il n'en est pas ainsi cependant pour l'item de $509,000 qui, assailli de toutes parts, sombre sous une avalanche de "drop, drop" malgré les efforts inouïs de M. Adolphe L'Archevêque pour lui attirer la bienveillance des législateurs.

M. L'Archévêque, président de la Commission de l'aqueduc et échevin de Delorimier, fait l'historique du projet de cette prise d'eau, et lit le rapport des ingénieurs, qui en recommande la construction.

M. Leduc lui dit que cette question est fort controversée et qu'il est préférable de passer outre.

"Comment, répond M. L'Archevêque, piqué, cela importe donc si peu que Montréal, une ville d'un million et quart d'habitants, soit sous une menace continuelle de manquer d'eau? C'est donc si peu important qu'il y ait un danger imminent d'épidémie?

En choeur, le comité répond: Drop, drop .La clause est donc biffée tandis que celle de l'inspection pyrométrique est maintenue.

Mercier accusé de meurtre

En l'absence du juge Tétreau, le magistrat Desmarais a présidé ce matin, l'enquête de J.-M. Mercier, charlatan de 50 ans, 536 rue Desjardins, accusé d'avoir effectué une opération illégale sur la personne de Jacqueline Roberge, 17 ans, de Granby, opération qui a entraîné la mort de la jeune fille. Me Oscar Gagnon, procureur de la couronne, après avoir établi la preuve contre l'accusé, a demandé qu'en vertu de l'article 229 du code criminel, une accusation de meurtre soit portée contre Mercier, parce que celui-ci n'est pas médecin et qu'il est d'âge suffisant pour prévoir les conséquences de ses actes. Le tribunal, malgré la plaidoirie de Me Monette, avocat de la défense, a acquiescé à la demande du procureur, et a fixé au 4 mai l'examen volontaire de J.-M. Mercier, sous une double accusation de meurtre et d'opération illégale.

M. Heenan en Angleterre

Plymouth, 26. (SPC-Havas). — M. Peter Heenan, ministre des terres et forêts de l'Ontario, est arrivé à ce port aujourd'hui, à bord du paquebot *Queen Mary*. Il vint passer des vacances en Angleterre.

Communisme contre fascisme

MOSCOU, 26. (S.P.A.) — Les devises que le parti communiste a préparées pour le 1er mai ont trait en partie à la révolution mondiale et à la lutte contre le fascisme.

La campagne de charité

A midi, La Fédération avait recueilli $251,442, soit 65% de son objectif

Il faudra trouver $100,000 de 6 heures ce soir à 6 heures, demain soir, dit M. Gohier

"Il nous faut, à tout prix, trouver $100,000, entre 6 heures, ce soir et 6 heures demain soir."

C'est en ces termes que M. Ernest Gohier, président de la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes- Françaises, a résumé la situation, à midi, alors que le total des souscriptions s'élevait à $251,442 et que certaines souscriptions promises mais non reçues encore nous permettent d'anticiper que ce chiffre atteindra près de $280,000, à 6 heures, ce soir, laissant encore une marge de $100,000 entre cette somme et l'objectif.

"On a l'impression, en maints endroits, que nous avons une importante réserve et que nous sommes assurés du succès. Je me demande ce qui a bien pu accréditer une telle rumeur, surtout lorsque, dans les chiffres que nous donnons à midi, nous tenons compte de souscriptions encore à venir. Si nous avions une réserve, il ne serait certainement pas nécessaire d'anticiper sur les résultats, plusieurs heures à l'avance.

"Il n'y a aucun doute que cette rumeur relative à une réserve cachée peut faire un tort considérable à notre cause, si nous ne la démentons catégoriquement, car elle ne correspond pas du tout à la vérité. Je le répète, continue M. Gohier, il nous faudra trouver $100,000, entre ce soir et demain soir.

"En autant qu'on peut en juger, en ce moment, ce seront les paroisses qui détermineront le succès ou l'échec final de notre appel. On nous a informés, en effet, que plusieurs paroisses ont gardé, en réserve, des sommes substentielles. Le montant qu'il nous reste à trouver est si important que nous espérons que les paroisses voudront bien sacrifier le plaisir d'annoncer des surprises demain soir, et qu'elles nous enverront leurs rapports complets assez tôt pour que nous puissions les compiler à partir de 9 heures, demain matin. Il y va de l'intérêt de la cause, et si l'on nous envoie ainsi tous les rapports nous pourrons savoir exactement ce qui nous manque et prendre des mesures appropriées. Le succès dépend des paroisses. Qu'elles ne l'oublient pas.

Propagande impérialiste

Dans les églises protestantes

Ottawa, 26 (D.N.C.) — Evidemment les églises protestantes sont des lieux de choix pour la propagande impérialiste. Hier soir, en l'église St. James, de l'Eglise unie, le rév. Norman Rawson a consacré son sermon à la discussion du problème de la défense impériale. S'étaient réunis pour l'entendre: les Fils de l'Angleterre, les Filles de l'Angleterre, des membres de la Société St. George ainsi que des Dames auxiliaires de St. George.

Le rév. Rawson a affirmé que le Canada ne peut pas défendre ses côtes d'une façon adéquate. D'autre part, ce serait manquer de courage que de s'en remettre à la doctrine Monroe et à la marine anglaise pour la défense du territoire canadien. Il faut donc que le Canada participe dans le plan général de la défense de l'Empire.

Un "cirque international"

Londres, 26. (A.P.) — Le député travailliste sir Stafford Cripps a accusé aujourd'hui le gouvernement "tory" de faire du couronnement un "cirque international". Sir Stafford Cripps, qui parlait à une assemblée politique tenue dans la partie est de Londres, a ajouté que l'on était à massacrer les parcs de la ville afin d'ériger des estrades pour le couronnement et que les places se vendent à des prix fous. Il a félicité les trade-unions qui ont refusé d'acheter de ces billets et qui ont forcé le Trade Council "à les colporter à grands coups de réclame".

Des Juifs pour la plupart

La Couronne, en ordonnant à la police provinciale d'effectuer une descente à l'hôtel Commodore, 684 rue St-Laurent, n'avait pas tant l'intention d'arrêter les quelque 250 personnes qui s'y trouvaient, que de dénicher les propriétaires et les exploiteurs de ces maisons de désordre, la plupart du temps, des gens de race juive. A cet effet, elle a inscrit contre Samuel Greenspoon, 46 ans, 632 avenue Outremont, une double accusation de tenancier et de conspiration, et le magistrat Desmarais a exigé un cautionnement de $3000 de l'accusé en fixant au 4 mai la date de son enquête.

La campagne de charité

ASSEMBLEE-RALLIEMENT DE CLOTURE, DEMAIN SOIR AU WINDSOR

La clôture de la campagne de la Fédération se fera demain soir, 27 avril, à 8 h. 30, à l'hôtel Windsor.

Tous les dignitaires de la campagne, chefs de sections, d'arrondissements et de paroisses ainsi que les auxiliaires et amis de la Fédération sont cordialement invités à cette réunion finale. L'entrée est libre.

Le miracle de la charité

Le poste CHLP vous présentera, ce soir, à 9 heures 15, deux conférenciers vivement intéressés à la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises. M. Jean Lallemand fera appel au public en faveur de la campagne, et Me Charleamgne Rodier, c.r., parlera de l'Assistance publique qui est une des filiales de la Fédération.

Les funérailles de M. Genest

Ottawa, Ont., 26 (D.N.C.) — Les funérailles de M. Samuel Genest auront lieu mardi matin. La dépouille quittera sa résidence, à 252 rue Wilbrod, à 8 h. et le service funèbre aura lieu à 8 h. 30 en l'église du Sacré-Coeur. L'inhumation se fera au cimetière St-Paul, à Aylmer.

La Politique

MM. J.-A. Savoie et Th. Tremblay à la Commission des liqueurs

Le dernier est nommé gérant du district de Québec; le premier sera gérant général d'ici quelques jours

M. Thomas Tremblay, avocat à Montmagny, et très connu dans la ville de Québec et dans tout le bas du fleuve, entre en fonctions ce matin comme gérant de la commission des liqueurs du district de Québec. Le gérant général de la commission sera, selon une information qui nous parvient de source sûre, M. le notaire J.-A. Savoie, actuellement membre de la Commission des Tramways de Montréal. On croit que M. Savoie occupera son poste à Montréal d'ici quelques heures. Il démissionnera éventuellement à la Commission des tramways de Montréal.

Nominations provinciales

M. Georges Leveillé chef du cabinet du premier ministre — Le Dr Joseph Dion coroner pour l'Abitibi

Québec, 26. — *Le dernier numéro de la "Gazette officielle" contient les nominations suivantes:*

* * *

Québec, le 24 mars 1937.

M. Georges Léveillé, de Québec: Chef du Cabinet du Premier Ministre de la Province de Québec.

* * *

Québec, le 17 avril 1937.

MM. Edgar Gauthier, de Granby: juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Bedford; J.-D. Dubois et D. Longtin, tous deux de Montréal: juges de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Montréal, tous Revisieurs de la Commission des pensions de vieillesse, et tous aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi des tribunaux judiciaires, (S.R.Q., 1925, Ch. 145).

* * *

Québec, le 20 avril 1937.

M. le docteur Joseph Dion d'Amos: coroner pour le district d'Abitibi.

M. Avila Bénard serait sous-ministre

Québec, 26. — On croit que M. Avila Bédard, ingénieur forestier, qui remplit les fonctions de sous-ministre des Terres et Forêts par intérim, sera bientôt confirmé dans ces fonctions.

Fête du Roi le 9 juin

Québec, 26. — La *Gazette officielle* publie une proclamation de lord Tweedsmuir fixant au mercredi, 9 juin, la fête du roi.

Maurice Riverin acquitté

Québec, 26 (C. P.).—Maurice Riverin, de Charlesbourg, qui était accusé de parjure à la suite du témoignage qu'il avait donné dans la fameuse affaire de L'Ange-Gardien, a été acquitté aujourd'hui par M. le juge Laetare Roy. Riverin a subi son procès il y a quinze jours.

On sait que plusieurs personnes avaient été traînées devant les tribunaux à la suite d'une assemblée du Dr Félix Roy, aujourd'hui député national de Montmorency, et accusées d'avoir brisé l'assemblée et d'avoir infligé des blessures au candidat lui-même et à plusieurs des auditeurs. C'est au cours de l'enquête préliminaire que Riverin avait témoigné et mis en cause le candidat libéral, M. Frank Byrne. Et c'est M. Byrne qui avait porté l'accusation de parjure contre Riverin.

MM. Gagnon et Bilodeau rempliront l'intérim

Québec, le 26 —Pendant son absence en Europe, le Dr Albini Paquette, secrétaire de la province et ministre d'hygiène, sera suppléé par M. Joseph Bilodeau, ministre du commerce et de l'industrie; M. le colonel John Bourque, ministre des travaux publics, qui est également parti pour l'étranger, sera remplacé par M. Onésime Gagnon, ministre des mines, de la chasse et des pêcheries.

Roosevelt veut prévenir une grève

Washington, 26 (A.P.) — Le président Roosevelt est intervenu aujourd'hui pour prévenir la grève de 25,000 employés des transports maritimes et ferroviaires dans la région métropolitaine de New-York. Il a nommé d'urgence une commission de trois membres qui devra trouver le moyen de régler le différend.

Bulletin météorologique

Toronto, 26 (C. P.) — Voici le temps qu'il fera probablement demain dans les diverses régions de la province de Québec:

golfe et rive nord: beau;

baie de Chaleur: beau et frais;

bas Saint-Laurent: beau, assez frais;

vallées de l'Outaouais et du haut Saint-Laurent: vents frais de l'est, partiellement nuageux et frais, probablement de la pluie dans le sud;

nord-ouest du Québec et Lac-St-Jean: beau.

RADIO-GAZETTE

(N. B. — Tous les programmes à ondes courtes sont donnés, ici, à l'heure de Montréal).

Lundi, 26 avril

Radio-Canada

"Badinage"

Voici le programme de Badinage qui sera diffusé des studios de CRCM, le lundi, 26, de 10 h. à 10 h. 30 p.m., et relayé par les postes du réseau national: Marche: Rêve de valse, Strauss, l'orchestre; Les Deux Guitares, Harry Horlick, le choeur; The Broken Hearted Sparrow, Bendix, l'orchestre; Wing of Night, Witter Watts, Anna Malenfant, contralto; Down South, Myddleton, l'orchestre; Envoi de fleurs, Paul Delmet, Anna Malenfant, contralto; La Tourterelle, E. Damaré, l'orchestre; La fortune, A. Mario, le choeur.

Causeries de l'U.C.C.

Poste CKAC:
Lundi, 26, 1 h. 47: M. Gabriel Billault:
Mercredi, 28, 1 h. 15: M. R. M. Pucet: La culture maraîchère.
Questions d'actualité.
Samedi, 1er mai, 1 h. 15: M. J.-B. Lanctôt: la colonisation.

Mardi, 27 avril

Radio-Canada

"Ici, Paris" fête son deuxième anniversaire

Ici Paris, que dirige André Durieux, aux studios de CRCM, pour l'auditoire de Radio-Canada, fêtera, le mardi, 27, son deuxième anniversaire par un gala. André Durieux et ses collaborateurs préparent pour cette émission un programme qui groupera les dernières créations du genre bal-musette, les chansonnettes ayant eu le plus de succès au cours de cette série et quelques saynètes. Durée de l'émission: une heure.

"En roulant ma boule"

Un reportage d'un nouveau genre passera aux postes du secteur français de Radio-Canada, le mardi soir, à partir du 27 avril. Comme on l'a dit, En Roulant Ma Boule, mettra à la scène deux personnages en tournée d'études dans la province. L'un, journaliste parisien, veut connaître les habitudes et les usages de nos gens, nos institutions et notre vie économique; l'autre, un Canadien de belle lignée, lui servira de guide et ne manquera de faire à son interlocuteur de savoureuses observations sur l'opinion qu'on a de nous dans les milieux peu avertis.

Le texte de cette série de saynètes a été fait en collaboration par MM. Emile Vaillancourt et Pierre Benoit. La mise au micro sera réglée par Mme Jeanne Maubourg.

Un orchestre, qui dirigera M. Hector Gratton, jouera des airs inspirés de l'oeuvre et arrangés par le chef d'orchestre lui-même.

Gabrielle Marcotte et le trio Paquin

Mlle Gabrielle Marcotte, soprano, et le trio instrumental Paquin, feront entendre, au cours de l'émission diffusée le mardi, 27, de 10 h. 30 p.m., à 10 h. 45, par Radio-Canada, les oeuvres suivantes: L'Oiseau, Février; Eternel Avril, Février; Ballet, Debussy, le trio; Fleur dans un livre, Fontenailles.

L'Heure provinciale

8.00 p.m., CKAC — Programme de musique symphonique avec le concours de l'Orchestre philharmonique de Montréal, sous la direction d'Eugène Chartier. Soliste: Mme Laurence Lavoie-Durieux, soprano.

Symphonie Italienne, Mendelssohn (1er mouvement), Allegro vivace, l'Orchestre philharmonique de Montréal. Directeur: Eugène Chartier; Chant: Chanson triste, Duparc, Mme Laurence Lavoie-Durieux; Causerie: Progrès et méthodes, M. Raymond A. Robic, secrétaire général de la Corporation des techniciens de la province de Québec; Symphonie Italienne, Mendelssohn (2e mouvement), Andante con moto; Chant: Nuit de printemps, Schumann, Mme Laurence Lavoie-Durieux; Symphonie Italienne, Mendelssohn (4e mouvement), Saltarello, l'Orchestre philharmonique de Montréal.

SOMMAIRE

LUNDI, 26 AVRIL

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert, disques.
6.00 Heure — La bourse.
6.15 Le disque pour tous.
6.30 The Three X Sisters, NBC.
6.45 Les Fureurs d'un puriste. Conférencier, M. Paul Morin.
7.00 Mary Small, chant, NBC.
7.15 Bughouse Rhyth, NBC.
7.30 Heure — Nouvelles.
7.45 Le café chantant parisien.
8.00 Orch. Grevet, NBC.
8.30 Fanfare.
9.00 Heure — Good Time Society, NBC.
9.30 Orch. Chuhaldin.
10.00 Badinage.
10.30 Heure — Orch. Darisse.
10.45 Radio-journal bilingue.
11.00 Henry Weber's Pageant of Melody — MBS.
11.30 Soliloque.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.00 Violoniste et orch. de concert.
4.15 Choeur a cappella.
4.30 Heure des variétés de Chicago.
4.45 Ecole du doux parler.
5.00 Heure — Evénements sociaux.
5.15 Programme Lakko.
5.30 Heure — Programme du foyer.
6.15 Heure de la valse.
6.30 Heure — Heure récréative.
7.00 Heure — Arc-en-ciel musical.
7.15 Le curé de village.
7.30 Living Room Furniture.
8.00 Heure — Les brigadiers de Heidt.
8.30 Radio-encyclopédie.
9.00 Heure — Radio-théâtre.
10.00 Féd. des oeuvres de charité canadiennes-françaises.
10.15 Radio-journal.
10.30 Pharmacie Montréal.
10.45 Orch. Lajoie.
11.00 Heure, température.
11.00 Reporter sportif Molson.
11.10 Orch. Felton.
11.30 Orch. Freeman.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
CFCX — 49.96 mètres — 6,005 kilocycles

4.30 Matinee Club.
6.00 La bourse commentée.
6.15 Variétés.
7.30 Théâtre.
7.45 Soliste.
8.30 La voix de Firestone.
9.00 La Société du Bon-Temps.
9.30 L'Heure du charme.
10.00 Concert Contented.
10.30 Musique moderne.
11.00 Dernières nouvelles du sport.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

5.00 Cocktail Capers.
5.30 Heure — Méli-mélo.
6.00 Raymar.
6.15 Variétés.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Heure — Commentateur sportif.
7.45 Eventide Echoes.
8.00 Chs Courboin, organiste.
8.30 Orchestre.
9.00 La cie de tabac Terrebonne.
9.15 Féd. des oeuvres de charité.
9.30 Orchestre.
10.00 Meunier da Sylva, pianiste.
10.30 Orchestre, heure.

MARDI, 27 AVRIL

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert, disques.
6.00 Bourses de Montréal et Toronto.
6.15 Le disque pour tous.
6.30 Tom Thomas, baryton, NBC.
6.45 Le Trio Mozart.
7.00 Doris Scott, chant.
7.15 Orch. Rex Battle.
7.30 Heure — Nouvelles.
7.45 Pour le Congrès de la Langue française au Canada.
8.00 The Concert Series.
8.30 En roulant ma boule.
9.00 Heure — Ici Paris.
10.00 Crown Jewels and the Coronation.
10.30 Heure — Orch. Lapp.
10.45 Radio-journal bilingue.
11.00 National Sing-Song.
11.30 Piccadilly Music, NBC.

CKAC — 411 mètres — 730 kilomètres

7.15 Mélodies rythmées.
7.25 Sommaire, Pot-pourri matinal.
8.00 Heure — Sérénade matinale.
8.15 Les nouvelles.
8.30 Bonjour voisins.
8.35 Chansons françaises.
9.00 Heure de la ménagère.
9.15 Les deux copains.
9.30 Bonjour madame.
10.00 Heure — Opérette.
10.15 Chansonnettes.
10.30 Crown Diamond Paint.
10.45 Ma Perkins.
11.00 Musique de concert.
11.15 Heure du tango.
11.30 Programme Rinso.
11.45 Service rapide.
12.00 Heure — Service rapide.
12.15 Marchands de Granby.
12.30 Commentaires Chipso.
12.45 L'Heure trifluvienne.
1.00 Heure — La bourse.
1.15 Mercuriale des produits laitiers.
1.17 Chansons françaises.
1.30 Merrymakers.
1.45 L'actualité féminine.
2.00 Extraits d'opérettes.
2.15 Chanteur Zymophos.
2.25 Le monde féminin.
2.45 Sérénade hawaienne.
3.00 Heure — Bill Wright.
3.30 Salle de concert Columbia — Historique d'une chanson.
4.00 Orch. Kelsey.
4.30 Chanteurs du Scout Institute.
4.45 Inauguration de nouveaux studios, CBS, à Hollywood.
5.15 Heure — Evénements sociaux.
5.30 Heure — Programme du foyer.
6.15 Heure de la valse.
6.30 Heure — Heure récréative.
7.00 Heure — Sports de l'air.
7.15 Le curé de village.
7.30 Les nouvelles aventures de Pierre Lavigueur.
7.45 Trio du Queen's.
8.00 Heure — Heure provinciale.
9.00 Heure — Radio-mélomanie.
9.30 Orch. tzigane.
10.00 Une source inépuisable de connaissances.
10.30 Americana.
11.00 Heure, température.
11.00 Reporter sportif Molson.
11.10 Orch. Dorsey.
11.30 Orchestre.

CFCF — 49.96 mètres — 6,005 kilocycles
CFCX — 49.96 mètres — 6,005 kilocycles

1.00 La bourse.
1.30 Déjeuner du Kiwanis.
2.30 NBC Music Guild.
2.45 Nouvelles commentées.
4.45 Matinee Club.
5.45 Féd. américaine des clubs musicaux.
7.30 Théâtre.
7.45 Revue du sport.
9.00 Les joyaux de la couronne et le couronnement.
10.30 L'Ecole de musique Eastman.
11.00 Dernières nouvelles du sport.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.55 Sommaire, heure.
9.00 Chansons françaises.
9.30 Extraits d'opéras.
9.45 Buanderie St-Hubert.
10.00 Causerie sur l'hygiène.
10.15 Buanderie fédérale.
10.30 Emission Living Room.
10.45 Musique d'orgue.
11.00 Le quart d'heure Jasmine.
11.15 Buanderie Jolicoeur.
11.30 Programme Corectal.
11.45 Emission Plante.
12.00 Heure — Heure féminine.
2.00 Heure.
2.01 Variétés instrumentales.
2.30 Sommaire.
3.00 Baseball: Royal à Jersey City.
5.30 Heure — Méli-mélo.
6.00 Raymar.
6.15 Variétés.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Heure — Music and flowers.
7.45 La Quintonine.
8.00 Radio-comédie.
8.30 Réminiscences.
9.00 Orchestre.
9.30 Petite musicale.
10.00 Orchestre.
10.30 Tuning Around.
11.00 Heure.

* * *

Longueurs d'ondes des postes en mètres et en kilocycles:

Postes	Mètres	Kilocycles
CRCM	329.7	910
CKAC	411.	730
CFCF	500.	600
CFCX	49.96	6,005
CHLP	266.	1,120
CHRC	465.	645
CHNC	312.5	900
CKCV	222.	1,310
CRC[illegible]	200.	7,300
WABC	348.6	860
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WGY	379.5	790
WTIC	282.8	1,060
WLWL	272.6	1,100

POSTES DE LA CCR

		Kilocycles
Provinces maritimes:		
CHNS:	Halifax	1050 à 930
CFBN:	Fredericton	1030 à 550
CJCB:	Sydney	880 à 1240
CHGS:	Summerside	1120 à 1150
Québec:		
CRCK		930 à 1050
CRCS:	Chicoutimi	1050 à 950
Ontario:		
CKLW	Windsor	840 à 1030
CKCN:	Toronto	1030 à 1420
CRCT:	Toronto	960 à 840
Provinces de l'Ouest:		
CJCO:	Lethbridge	840 à 1230
CFQC:	Saskatoon	1230 à 840
CKY:	Winnipeg	780 à 960
Colombie britannique:		
CKOV:	Kelowna	1210 à 630

Les Syndicats catholiques

Latteurs en bois

Une grande assemblée pour les latteurs en bois, aura lieu ce soir, à 8 h. 15, dans l'édifice des Syndicats Catholiques, 1231 est, rue Demontigny.

* * *

Autres assemblées pour ce soir, le 26, à 8 heures, dans l'édifice des Syndicats Catholiques, 1231 est, rue Demontigny: Fédération de l'imprimerie; Auto-voiture; B. Exécutif des cordonniers.

Ouvriers du transport

Ce soir, à 8 h. 15, à la salle Ste-Anne, au no 1107 rue Ottawa, les chauffeurs de camions, de taxis, les charretiers, aides, "drivers" et les messagers sont invités à assister à une assemblée régulière du Syndicat des Chauffeurs d'autos.

Les nouveaux membres, après leur initiation, recevront leur carte de membre. L'agent d'affaires donnera un rapport détaillé de son entrevue avec le Sous-ministre du travail concernant le contrat de travail préparé au nom des ouvriers du transport.

Décès de M. Riendeau

Vendredi dernier est décédé, à l'âge de 85 ans et dix mois, M. J.-B. Riendeau, cultivateur. M. Riendeau était très connu dans les comtés de Beauharnois et Laprairie. Né à Saint-Isidore de Laprairie en 1851, il habita cette région toute sa vie.

Lui survivent: deux fils, Albérie, de Saint-Isidore, et Anatole, de Québec; trois filles: Mme Alfred Barrette; Mme Alexandre Lefort et Mme J.-Placide Malo, épouse de M. Malo, du bureau du district postal de Montréal; ses petits-enfants: P.-Emile Lefort, René Riendeau, Jean-Paul, Jacques et André Malo, Mme R. Champagny, Mlles Juliette Riendeau, Marcelle Lefort, Françoise, Marie-Thérèse, Lise et Claire Malo.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église Saint-Isidore de Laprairie.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

Nous nous efforçons de donner ici sur le scénario, la réalisation et l'interprétation des films des indications qui permettent de se reconnaître à travers l'abondante production des studios de France, des Etats-Unis et d'Angleterre, et de faciliter le choix d'un programme qui réponde aux goûts de chacun.

Nous ne tenons aucun compte dans cette colonne des réclames des exploitants du cinéma: tous nos renseignements sont empruntés aux revues les plus autorisées. Et cette chronique ne paraît que pour l'information de nos lecteurs. Elle ne contient aucune annonce payante, ou déguisée sous quelque forme que ce soit.

Nous n'avons pa cru devoir adopter les cotations morales de la "Centrale Catholique du Cinéma" et de la "Legion of Decency" parce qu'elles ne tiennent naturellement pas compte des conditions particulières au Québec, notamment l'absence des enfants, et le travail de la censure provinciale. Nous nous en inspirerons cependant, conformément aux directives de l'encyclique "Vigilanti cura", pour signaler, d'une part, les films hautement recommandables et, d'autre part, ceux qui appellent des réserves sérieuses ou qui sont nettement condamnables: il est entendu que les autres films sont acceptables pour des esprits avertis.

Premières

"Capitol"

NOBODY'S BABY — Comédie: les tribulations de deux jeunes filles qui se chargent de la garde du bébé de l'une de leurs amies. Interprètes: Patsy Kelly, Lyda Roberti, Lynne Overman, Robert Armstrong. Pour tous.

"Cinéma de Paris"

KOENIGSMARK. — Adaptation cinématographique du roman de Pierre Benoit. Interprètes: Pierre Fresnay, Elissa Landi, John Lodge, Yonnel, Jean Debucourt, Jean Max, Germaine Rogez. Pour adultes.

"His Majesty's"

HEAD OVER HEELS IN LOVE — Comédie musicale de facture originale, mettant en vedette l'actrice anglaise Jessie Matthews. Production Gaumont-British, réalisation de Sonnie Hale, mari de Jessie Matthews. Interprètes: Rommey Brent, Whitney Bourne, Paul Leyssac.

"Princess"

SEA DEVILS — Mélodrame qui évoque la vie et l'héroïsme des garde-côte. Interprètes: Victor McLaglen, Preston Foster, Ida Lupino, Donald Woods. Pour tous.

"Saint-Denis"

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Rouer, Bernard Lancret, Jacqueline Daix, Henri Bosc, Robert Pizani.

**"La Pocharde est, au total, un film sain qui exalte l'amour maternel et le sentiment du devoir. L'interprétation est heureuse. Seules quelques scènes sont à regretter, encore qu'il y ait lieu de bien marquer que leur objet n'est pas approuvé et sert d'antithèse à l'histoire centrale du film". (Choisir).

L'ANGE DU FOYER — Comédie, réalisation de Léon Mathot. Interprètes: Lucien Baroux, Betty Stockfeld, J. Tessier, R. Duchesne, Viviane Romance.

"Donnée inacceptable. Allusions délicates ou équivoques. On parle sans cesse de maîtresses, de flirts et de divorces tout le long du film. Et toujours la sempiternelle prétention d'allure psychologique: rendre les époux jaloux l'un de l'autre pour les contraindre à s'aimer". (Choisir).

Reprises

"Amherst"

CAMILLE — Adaptation cinématographique du célèbre roman de Dumas, la "Dame aux Camélias". Le scénario a modifié sur un point l'oeuvre du Dumas: la demi-mondaine finit par se convertir. Interprètes: Greta Garbo, Robert Taylor, Henry Daniell, Lionel Barrymore, Lenore Ulric, Laura Hope Crews, Elizabeth Allan. Production Metro-Goldwyn-Mayer. **Réalisation de George Cukor. Pour adultes**

MORE THAN A SECRETARY — Comédie. Production Columbia. Interprètes: Jean Arthur, George Brent, Lionel Stander, Ruth Donnelly, Reginald Denny, Dorothea Kent.

"Belmont"

GOD'S COUNTRY AND THE WOMAN — Un film qui porte sur la vie des bûcherons. Interprètes: George Brent, Beverly Roberts.

COME CLOSER FOLKS — Film d'observation sur la vie quotidienne des petites gens. Interprète: James Dunn, Marian Marsh, Wynne Gibson.

"Cartier"

MISTER FLOW — Comédie de H. Jeanson, histoire d'escroc. Interprètes: Louis Jouvet, Fernand Gravey, Edwidge Feuillère. Production française.

"Vol et sensualité semblent être la devise des personnages: le laisser-aller des attitudes et des costumes suffit à nous faire rejeter cette bande dont le ton comique empêche qu'elle ne soit foncièrement perverse" (Choisir).

"Chateau"

WINTERSET. — Adaptation cinématographique de la pièce de Maxwell Anderson, qui a valu à son auteur le prix Pulitzer. Une oeuvre d'un sombre réalisme qui se déroule dans les quartiers pauvres de New-York, à l'approche de l'hiver, et qui constitue une sorte de réquisitoire contre les erreurs judiciaires. Interprètes: Burgess Meredith, Margo, Eduardo Cianelli, Paul Guilfoyle, Maurice Moscovitch. Pour adultes.

"Corona"

THE PLAINSMAN — Roman d'aventures qui évoque les exploits légendaires de "Buffalo Bill" et le peuplement de l'ouest américain. Production Paramount, réalisation de Cecil De Mille. Interprètes: Gary Cooper, Jane Arthur, James Ellison, Charles Bickford, Helen Burgess.

Mr. CINDERELLA — Comédie. Interprètes: Jack Haley, Betty Furness.

"Dominion"

AU SON DES GUITARES — Comédie d'Yves Mirande, réalisation de Pierre Ducis. Interprètes: le ténor Tino Rossi, Pauley, Azais, Monique Rolland, Nita Raya, Pierre Stephen.

"La trame est surtout d'une naïveté déconcertante. Elle évolue dans un milieu de fêtars où la morale est ignorée..." (Choisir).

NOTRE-DAME D'AMOUR — Comédie dramatique de Pierre Caron. Interprètes: Lise Delamare, Berval.

"Les beaux paysages de Provence n'assainissent pas cette intrigue qui évolue parmi bien des immoralités. Le dialogue et les situations appellent des réserves. Les scènes religieuses, justes d'expression, ainsi que le dénouement qui rachète l'ensemble ne sont pas pour autant des circonstances atténuantes et ne sauraient beaucoup améliorer l'impression générale. (Choisir).

"Electra"

THAT GIRL FROM PARIS — Comédie musicale. Interprètes: Lily Pons, le fameux soprano du Metropolitan, Gene Raymond, Lucille Ball, Jack Oapie. Production Radio

"Empress"

RAINBOW ON THE RIVER — L'histoire d'un orphelin au lendemain de la guerre civile aux Etats-Unis. Interprètes: Bobby Breen, Charles Butterworth, May Robson, Alan Dinehart. C'est la voix du jeune soprano, Bobby Brien, qui retiendra surtout l'attention.

"Français"

ON THE AVENUE — Comédie musicale, musique d'Irving Berlin. Interprètes: Dick Powell, Madeleine Carroll, Alice Faye, les frères Ritz, George Barbier, Alan Mowbray, Cora Witherspoon, Stepin Fetchit, Sig Ruman.

"Granada"

AFTER THE THIN MAN — Roman policier où le mystère et la comédie sont mélangés à doses égales. Production Metro-Goldwyn-Mayer. Interprètes: Myrna Loy, William Power, Elissa Landi, James Stewart, Joseph Calleia, Alan Marshall. On a voulu exploiter le succès de l'adaptation cinématographique du roman de Dashiell Hammett, "The Thin Man", en lui donnant une suite.

A DOCTOR'S DIARY — Mélodrame qui vise à exalter les vertus professionnelles du médecin. Interprètes: George Bancroft, John Trent, Helen Burgess. Pour tous.

"Imperial"

A FAMILY AFFAIR — Mélodrame: c'est l'histoire d'un juge qui veut sauvegarder son honneur à tout prix. Interprètes: Lionel Barrymore, Cecilia Parker, Eric Linden, Julie Haydon, Mickey Rooney. Pour tous.

HER HUSBAND LIES — Adaptation au parlant, du film muet "Street of chance" (1930), dont le thème exposait les difficultés de se corriger de la passion du jeu. Interprètes: Ricardo Cortez, Gail Patrick, Akin Tamiroff.

"Laval"

TARZAN ESCAPES — Nouvelle série d'aventures du "Tarzan" popularisé par les "comics" américains. Interprètes: Johnny Weismulles, Maureen O'Sullivan, Benita Hume.

THE BIG BROADCAST — Comédie musicale qui mêle le jazz et la musique de la Symphonie de Philadelphie, sous la direction de Leopold Stokowski. Histoire abradabrante, production du genre "loufoque", Interprètes: Grace Allen, Jack Benny, Shirley Ross, Bob Burns, Martha Raye, Benny Fields.

"Maisonneuve"

Même programme que le "Château".

"Monkland"

ONE IN A MILLION — Comédie musicale. Interprètes: Sonja Henie, l'artiste du patinage de fantaisie, Adolphe Menjou, Jean Hersholt, Ned Sparks, Don Ameche, les frères Ritz, Arline Judge, Dixie Dunbar. Production Fox.

THE GARDEN OF ALLAH — Le roman d'un moine qui s'est évadé, mais qui retourne finalement au monastère en se séparant de celle qu'il aime. Un drame poignant, photographié en couleurs dans le décor de Sahara. Production Universal, réalisation de feu Richard Boleslawski. Interprètes: Charles Boyer, Marlene Dietrich, Basil Rathbone, Joseph Schildkraut, Tilly Losch. Pour adultes.

"Mount-Royal"

PENNIES FROM HEAVEN — Comédie musicale. Interprètes: Bing Crosby, Madge Evans, Edith Fellows, Louis Armstrong.

THE MAN WHO LIVED TWICE — Drame mystérieux bâti sur une these pseudo-scientifique. Interprètes: Ralph Bellamy, Marion Marsh, Isabel Jewel.

"Orléans"

STOWAWAY — Le scénario n'est guère qu'un prétexte pour mettre en scène une fois de plus l'actrice-enfant Shirley Temple. Interprètes: Shirley Temple, Robert Young, Alice Faye, Arthur Treacher.

COLLEGE HOLIDAY — Comédie musicale. Interprètes: Jack Benny, George Burns, Gracie Allen, Mary Boland, Martha Raye.

"Outremont"

Même programme que l'"Empress".

"Papineau"

Même programme que le "Corona".

"Plaza"

BORN TO DANCE — Comédie musicale. Interprètes: Eleanor Powell, James Stewart, Virginia Bruce, Una Merkel, Sid Silvers. Production Metro-Goldwyn-Mayer.

"Regent"

THE GREAT O'MALLEY — Mélodrame qui nous fait assister à la métamorphose d'un agent de police dont la sévérité s'atténue au contact des misères de la vie. Vedettes: Pat O'Brien, Sybil Jason.

MORE THAN A SECRETARY — Voir "Amherst".

"Rex"

LA BELLE EQUIPE — Drame qui met en scène cinq compagnons, cinq chômeurs, que séparent les vicissitudes de l'existence et les femmes. Réalisation de Julien Duvivier. Interprètes; Jean Gabin, Charles Vanel, Aimos, Charles Dorat, R. Medina, Granval, Micheline Cheirel, Charpin, Viviane Romance.

"Il est dommage que tant de talent soit dépensé à soutenir une oeuvre brutale, sans aucun arrière-plan d'idéal. En outre, la verdeur d'un langage trop réaliste, les provocants déshabillés de la femme Gina, sa situation vis-à-vis des deux hommes, sa situation tout court, enfin le meurtre final, nous mettent dans l'obligation de déconseiller strictement ce film." (Choisir).

LE SECRET DE L'EMERAUDE — Roman policier. Interprètes: Paule Dagrève, Colette Broïdo, Maurice Lagrenée.

"Rialto"

LOVE IS NEWS — Comédie qui met en scène une héritière qui triomphe d'un journaliste à son propre jeu et lui inflige tous les tourments de la publicité exagérée. Production Fox. Interprètes: Loretta Young, Tyrone Power, Don Ameche. Pour tous.

"Rivoli"

BELOVED ENEMY — Drame de l'insurrection irlandaise de 1921. Interprètes: Brian Aherne, Merle Oberon. Production United Artists. Pour tous.

ONE IN A MILLION — Voir "Monkland".

"Rosemount"

GOD'S COUNTRY AND THE WOMAN — Voir "Belmont".

BORN TO DANCE — Voir "Plaza".

"Seville"

Même programme que le "Granada".

"Snowdon"

WOMEN ARE TROUBLE — Comédie. Interprètes: Florence Rice, Stuart Erwin, Paul Kelly.

BELOVED ENEMY — Voir "Rivoli".

"Stella"

J'AIME TOUTES LES FEMMES — Opérette filmée. Interprètes: Danielle Darrieux, le ténor Jean Kiepura.

ENFANTS DE PARIS — Mélodrame de Didelot, réalisation de Gaston Roudès. Interprètes: Lisette Lanvin, Paul Bernard, Robert Arnoux, Varennes, Milly-Mathis, Daniel Mendaille.

Roman-feuilleton à tendances socialistes, situations équivoques, séduction, allusions libres. (Choisir).

"Strand"

ON THE AVENUE — Voir "Français".

"System"

THE GARDEN OF ALLAN—Voir "Monkland".

"Verdun-Palace"

THE ACCUSING FINGER — **Roman à thèse qui réclame l'abolition de la peine capitale: l'action se déroule devant les tribunaux et au pénitencier. Interprètes:** Paul Kelly, Marsha Hunt, Kent Taylor, Robert Cummings. Pour adultes.

COLLEGE HOLIDAY — Voir "Orléans".

"Westmount"

CHAMPAGNE WALTZ — Comédie musicale. Interprètes: Fred Mac Murray, Gladys Swarthout, l'artiste du Metropolitan.

MAD HOLIDAY — Comédie et roman policier à la fois. Interprètes: Edmond Lowe, Elissa Landi, Zasu Pitts, Ted Healy.

Société St-Jean-Baptiste

LE CONGRES DE LA LANGUE FRANÇAISE — GESTE DE VIE — LE MOIS DE MAI, MOIS DU CONGRES — REUNIONS DE LA SEMAINE

Les Comités paroissiaux, formés dans les sections de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, feront du mois de mai, le mois préparatoire au Deuxième Congrès de la Langue française à Québec. Les dirigeants de la Société les invitent à poursuivre avec ardeur le travail qu'ils ont commencé, en vue de la participation la plus active de la population française de l'île de Montréal à ce grand événement patriotique du mois de juin, à Québec. Tout canadien d'origine française doit adhérer à ce mouvement qui renouvellera, après vingt-cinq ans, le geste de vie nationale du premier congrès en 1912. L'occasion nous est offerte à tous de prouver notre attachement à notre parler ancestral et aux traditions qui nous ont été transmises de génération en génération.

L'enquête que les organisateurs demandent de faire: vérifier les forces et les faiblesses de l'esprit français chez nous, étudier les conditions favorables ou périlleuses qui assurent ou entravent son expansion, aura pour effet d'éveiller dans les esprits des sentiments de fierté nationale si nécessaires à la survivance d'une race et à son développement ethnique.

Le Congrès, selon l'idée de Son Eminence le cardinal Villeneuve, "devrait être un grand courant d'enthousiasme et d'amour patriotique capable de traverser toutes nos âmes en même temps que notre pays."

Membres des comités paroissiaux et citoyens de l'île de Montréal, travaillons de concert pendant le mois de mai à la réalisation de cet idéal. Ne négligeons aucun effort et répondons avec empressement à l'appel des organisateurs. Nous contribuerons par là à faire survivre l'esprit français en Amérique.

Voici, cette semaine, les principales réunions du Conseil général et des sections:

LE LUNDI 26 AVRIL

Saint-Arsène: Assemblée bimensuelle, à 8 h. 15, à la salle des Oeuvres, 930, rue Bélanger est. A l'ordre du jour: causeries sur l'action nationale, le recrutement, etc.

Armand La Vergne: Réunion du mois à 8 h. 15, au numéro 3295, boulevard Gouin est. Organisations à compléter en vue du congrès de la langue française et de la fête nationale.

Immaculée-Conception: Séance régulière à 8 h. 15, à l'école Saint-Charles, angle des rues Marie-Anne et Chambord. Organisations à faire pour la quête publique du 19 juin, la fête nationale et le Congrès de la langue française.

Saint-Edouard: Assemblée régulière à 8. h. 15 à la salle du foyer, 6418, rue Saint-Denis. Questions importantes à solutionner. Tous les membres sont invités.

LE MARDI 27 AVRIL

Conseil général: Séance bimensuelle à 8 h. au Monument national.

Saint-Jean-Berchmans: Réunion à 8 h. 15, à la salle Rochon, 5888, rue Papineau. Recrutement et fête Saint-Jean-Baptiste.

Etienne-Parent: Réunion bimensuelle à 8 h. 15, au sous-sol de l'église Sainte-Cécile. Tous les membres sont invités.

LE MERCREDI 28 AVRIL

Saints-Anges de Lachine: Assemblée mensuelle à 8 h. 15, à la salle habituelle, à l'angle des rues Notre-Dame et 10e avenue. Elaboration d'un programme d'action pour le Congrès de la langue française, l'achat chez nous et le recrutement.

Du Père-Marquette: Soirée récréative à 8 h. 15, à la salle paroissiale, rue Aylwin. Il y aura chant, musique et magie blanche. Le R. P. Léopold, directeur de l'école Baril, donnera une causerie intitulée: l'Education nationale des enfants, moyens de redevenir maîtres chez nous; la part de la famille. Les membres sont invités avec leur femme.

LE VENDREDI 30 AVRIL

Iberville: Assemblée hebdomadaire à 8 h., à la salle du foyer. A l'ordre du jour: organisations en vue du Congrès de la langue française, de la Journée de la Saint-Jean et du recrutement.

LE DIMANCHE 2 MAI

Chapelle de Marie-Réparatrice, 1025, avenue du Mont-Royal ouest: Heure d'adoration de 8 à 9 h. du soir. Tous les membres du Conseil général, des comités régionaux et des sections paroissiales sont invités avec leur femme. Les amis de la **Société de Saint-Jean-Baptiste** sont priés de se joindre aux sociétaires. Cette heure de réparation sera prêchée par le R. P. Yves Gautier, C.J.M. Le salut et la bénédiction du Très Saint-Sacrement clôturera cette cérémonie.

Carte d'Armstrong

Ottawa, 26. — La région des Cantons de l'Est du Québec, située dans le voisinage d'Armstrong, vient d'être cartographiée à l'échelle d'un mille au pouce par la section géographique du ministère de la Défense nationale. Elle comprend les parties les plus à l'est des comtés de Beauce et de Frontenac côtoyant la frontière internationale.

Cette partie de la frontière internationale sert de ligne de partage des eaux qui alimentent le fleuve Saint-Laurent et de celles qui s'écoulent dans la rivière Penobscot qui, après avoir arrosé le Maine, va se jeter dans l'Atlantique. La partie de la frontière indiquée sur la carte traverse une étendue dont l'altitude varie entre 1700 et plus de 3000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle se poursuit du sommet du bassin à un autre bassin et se perd dans les vallées qu'elle rencontre sur son chemin; elle est dotée d'un certain nombre de monuments érigés par la Commission des frontières internationales qui en a choisi l'emplacement.

On peut dire que toute cette étendue est élevée et couverte de forêts. Il ne s'y trouve qu'une assez faible portion peuplée autour des villages de St-Théophile et Armstrong.

ORIGINE DE PLUSIEURS NOMS DE LOCALITES

Le canton de Linières, qu'on aperçoit sur la carte, tire son nom de l'une des anciennes seigneuries du comté de Beauce; quant à Metgermette, autre canton, son nom lui vient des Indiens. Le canton de Jersey s'appelle ainsi d'après l'île de Jersey de la Manche; enfin Risborough est le nom d'une ville du comté de Buckingham, en Angleterre. Une certaine ville du même comté porte le nom de Marlow d'où le canton de Québec a tiré son nom.

Le comté de Beauce, l'un des principaux centres de l'industrie du sucre d'érable dans la province, couvre une étendue de 1128 milles carrés et comptait en 1931 14,-793 âmes au recensement fédéral de cette année-là. Le comté de Frontenac couvre une étendue de 1370 milles carrés; sa population était de 25681 habitants au dernier recensement.

VIEUX SENTIER INDIEN VERS LE SAINT-LAURENT

La route no 23, tronçon de la route de Kennébec et du sentier suivi par les Indiens de la Nouvelle-Angleterre dans leurs excursions de chasse sur les rives du Saint-Laurent, laisse la frontière internationale à Line House pour gagner le nord et atteindre Saint-Georges et Québec. A douze milles de la frontière, elle traverse Armstrong, siège du bureau de la douane et d'immigration pour la région. Elle devient la route no 201 au sud de la frontière internationae d'où elle conduit à Augusta et Portland, Maine.

La carte mesure 30 pouces sur 19. Une bonne partie des données qu'elle fournit fut obtenue au moyen de photographies aériennes prises par le Service d'aviation royal canadien. On peut en obtenir des copies moyennant 25 cents l'unité en s'adressant à l'Arpenteur général au ministère des Mines et Ressources naturelles, à Ottawa.

Médaillés de la "Royal Society of Canada"

Les trois gagnants des médailles de la *Royal Society of Canada*, ou Académie canadienne, sont tous trois de Montréal. M. Aegidius Fauteux, conservateur de la bibliothèque municipale, gagne la médaille Tyrel' pour travaux historiques, comme le *Devoir* l'annonçait en primeur mercredi dernier; M. Stephen Leacock, professeur retraité de l'Université McGill, remporte la médaille Lorne Pierce pour ouvrages littéraires, et M. Frank D. Adams, professeur à l'Université McGill, obtient la médaille Flavelle pour recherches scientifiques.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

I.C.
M. LABRECQUE — I.C.
M. CAILLOUX — I.C.
G.-J. PAPINEAU — I.C.
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGÉNIEURS CONSEILS
LES INGÉNIEURS ASSOCIÉS LIMITÉE
10 OUEST, RUE ST-JACQUES — MONTREAL
PLATEAU 3451-3452 — EDIFICE THEMIS

F.-J. Leduc, I.C., Dr Sc. A., M.P.P.
F.-J. Leduc & Associés
INGENIEURS-CONSEILS
Ch. 98, Edifice St-Denis - HA. 5341
354 EST, RUE STE-CATHERINE

Roméo Morrissette
INGENIEUR CIVIL
Aqueducs, égouts et travaux municipaux. Evaluation des moulins et usines pour les rôles d'évaluation ou fins financières.
Cap-de-la-Madeleine, P.Q.

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCES
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS

Tél. HArbour 0751
Démétrius Baril, B.S., L.L.B.
AVOCAT
CHAMBRE 301
418 rue St-Sulpice - Montréal

Maurice Dupré, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, de Billy, Prévost et Home
80, rue St-Pierre
Téléphone: 2-4778★ - Québec

Tél. HArbour 1196-1197-1198
Lamothe & Charbonneau
AVOCATS
J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., J.-P. Charbonneau, B.C.L., N. Charbonneau, B.C.L., J.-L. Charlebois, L.L.L.
Edifice Aldred, coin Notre-Dame et Place d'Armes - Montréal

Anatole Vanier, C.A. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
57 ouest, rue St-Jacques
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

MANUEL DE L'INVENTEUR GRATIS aux INVENTEURS sur DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 STE-CATHERINE EST MONTREAL

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1255 rue Université, Montréal

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1255 rue Université, Montréal

BRIQUETEUR-MAÇON

Briquetage et maçonnerie de tout genre
Spécialité: Réparations
Estimations gratuites
E.-J. LECLAIR
ENTREPRENEUR
4267a, rue Bordeaux - AMherst 8730

COMPTABLES

Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A.
84, Notre-Dame ouest - LA. 2412

Edmond Caron, B.A., L.S.C.-C.A.
Licencié en sciences comptables
Comptable agréé — Chartered Accountant
Spécialiste en Impôt sur le Revenu
59 rue St-Jacques, HArbour 3635, MONTREAL — 159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

P.-A. Gagnon
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

Téléphone: HArbour 5065
Léon-A. Hurtubise
C.P.A.
Comptable public licencié
60 St-Jacques O. - Montréal

LaRUE & TRUDEL
Comptables Agréés — Chartered Accountants
J.-Arthur LaRue, C.A. — Maurice Chartré, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A. — Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. — Jacques LaRue, C.A.
Lionel Roussin, C.A. — Lucien-P. Bélair, C.A.
Paul Huot, C.A. — Roland Chagnon, C.A.
Dollard Huot, C.A. — Paul-E. Brunet, C.A.
R.-A. Rondeau, C.A.
Montréal — Québec

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES
Underwood, Remington Royal
Standard et portatifs
Calculateurs et Duplicateurs — Service et accessoires.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue Bleury MA. 2545

Voyez TWITE pour
TYPEWRITERS
Toutes marques: neufs ou reconditionnés.
Location et réparation
TYPEWRITER & APPLIANCE CO. LTD
750, rue St-Pierre - Tél. LA. 9237
(Entre les rues Craig et St-Jacques)
E. D. TWITE, Gérant général.

COURTIERS

Chs-Geo. Beausoleil
Licencié en sciences commerciales
Directeur-gérant
BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL
Placement et spéculation
477, St-François-Xavier
Montréal — HArbour 3276

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
903 BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
LAnc. 2264★

EXTERMINATEURS — FUMIGATEURS

New Methods Eng.,
MAITRES FUMIGATEURS
VOUTE DE DESINFECTION
Voûte et Bureaux
1227 St-Jacques O. - BElair 1984

PROFESSEURS

Tél. PLateau 6717
Cours classique commercial
René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier ès arts et sciences appliquées
Cours classique, commercial, leçons privées — Brevets.
1445 RUE SHERBROOKE, OUEST

PATISSIER

WEllington 5211
Pâtisseries Françaises assorties
Pâtisserie E. Gougeon
4601 ST-JACQUES
Spécialité: Service aux banquets, mariages, parties sociales, à domicile. 28-7-37

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. BE. 1700

RELIURE

La Reliure
Philippe Beaudoin
Limitée
Reliure d'Art Ancien et Moderne
:: Reliure de Bibliothèque ::
179, rue Craig Ouest - Montréal
Tél. PLateau 4033

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Directrice : Germaine BERNIER

Collation de diplômes à l'Institut Pédagogique

Présidence de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal

Samedi matin a eu lieu la distribution des diplômes pour la section de pédagogie à l'Institut Pédagogique sous la présidence d'honneur de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal.

Un clergé nombreux assistait à cette cérémonie parmi lequel on remarquait M. l'abbé J. O. Maurice, professeur à l'Institut, M. l'abbé Stanford, visiteur ecclésiastique des écoles de Montréal, M. l'abbé Paul Lafleur, aumônier de la Maison.

Monseigneur le Recteur était accompagné de Mère Saint-Valérien, supérieure générale, Mère Sainte-Théophanie, directrice des études, et de Mère Sainte-Marie-Elisabeth.

Au cours régulier fermé, première année, les élèves suivantes ont été diplômées. — Au-dessus de 90%. — Grande distinction: Mlles Isabelle Provost, Suzanne Gadoury, Fernande Carter, Thérèse Colpron, Marianne Kervran, Gervaise Olivier, Thérèse Morissette, Simone Bouchard.

Moyenne de 80 à 90%. — Distinction: Mlles Gisèle Nadon, Marguerite Savard, Germaine Thérien, Yvette Desjardins, Hectorine Normandeau, Evangéline Morin, Jeanne Grignon, Henriette Charpentier, Emily Packwood, Christiane Perreault.

Moyenne de 66 à 80% : Mlles Aline Legault, Marguerite Legault, Colette Lemyre, Anita Durocher, Madeleine Bisaillon, Yvette Courtemanche, Jeannette Petitpas, Marguerite Monette.

Le diplôme supérieur de pédagogie s'obtient après deux années d'études.

Diplômes de la deuxième année

Au-dessus de 90%. — Grande distinction: Mlles Marcelle Beauchamp, Lucette Beauchamp, Emélie Bégin.

Moyenne de 80 à 90%. — Distinction: Mlles Simonne Bissonnette, Eveline Labelle, Suzanne Belleau, Thérèse Dozois, Thérèse Urbain, Luce Chapleau, Suzanne Ferron, Madeleine Groulx, Bertrande Parenteau, Jeanne Langlois, Hermine Brunet, Estelle Grondines, Marguerite Choquette.

Moyenne de 66 à 80% : Mlles Cécile Charette, Laurence Berthiaume, Yvette Pigeon, Irène Cormier, Yolande Pilon, Hélène Duchesne, Marie-Paule Poirier, Isabelle Duffy, Jeanne-Paule Dubuc, Anita Moïse, Simonne Laviolette, Fernande Simoneau.

Soeur Thérèse-Marie des Filles de la Charité du Sacré-Coeur-de-Jésus et Soeur Saint-Ignace-de-Loyola, de la Congrégation Notre-Dame, reçoivent aussi ce diplôme avec *grande distinction*.

Prix

Un prix est décerné à Mlle Isabelle Provost, qui a obtenu la plus haute moyenne dans les examens de première année.

Mlle Yvette Desjardins, qui, entre les élèves de l'Institut, a conservé la meilleure note au concours de composition littéraire organisé par "Les Amitiés Françaises", reçoit un prix.

Mlle Marcelle Beauchamp, qui a conservé 99% à l'examen de catéchisme, reçoit un prix de $10.00 offert par M. l'abbé Paul Lafleur.

Un prix de dissertation pédagogique offert par la rév. Mère Supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame est mérité par Mlle Lucette Beauchamp.

Mlle Evelina Labelle reçoit un prix de dessin offert par Mère Sainte-Anne d'Auray.

Un prix de mathématiques de $5.00 est mérité par Emélie Bégin.

Mlle Marcelle Beauchamp reçoit un prix pour succès dans l'étude de l'anglais, offert par M. l'abbé Archambault.

La médaille de M. le Surintendant de l'Instruction publique est décernée à Mlle Lucette Beauchamp, comme prix de méthodologie théorique et pratique.

Prix d'enseignement pratique mérité par Mlle Hermine Brunet.

La médaille de Son Excellence, le lieutenant-gouverneur de la province, est mérité, pour succès général, par Mlle Marcelle Beauchamp.

Premier cours d'extension

Ont reçu le certificat de compétence pédagogique:

Soeurs des SS. N.. de Jésus et de Marie: les révérendes Soeurs Marie-de-Montfort, G.D., Marie de l'Annonciation, G.D., Marie-Hélène de Rome, G.D., Marie-Anna-Léa, G.D., Marie-Madeleine-Thérèse, G.D., Marie-Fidèle, G.D., Marie-Jeanne-de-la-Visitation, G.D., Marie-Magloire-des-Anges, G.D., Louis-de-la-Croix, G.D., Lucile-Marie, G.D., Marie-Bertille-de-France.

Soeurs de Sainte-Croix: les révérendes Soeurs M. de S.-Pauline-du-Sacré-Coeur, G.D., M. de S.-Omer-de-Jésus, G.D., M. de S.-Norah, G.D., M. de Saint-Remi, G.D., M. de S.-André-du-Sauveur, G.D., M. de Sainte-Berthe, G.D., M. de Saint-Augustin-de-Milan, G.D., M. de Saint-Alphonse de Liguori, G.D., M. de Ste-Lucie-de-Bologne, G.D., M. de Saint-Guy.

Soeurs de Sainte-Anne: les révérendes Soeurs Marie-de-Liesse, G.D., M. Jean de Brébeuf, G.D., M. Joseph-Victor, G.D., M. Joseph-de-la-Croix, G.D., M. Jeanne-Thérèse, G.D., M. Antoinette de Brescia, G.D., M. Jeanne de Rouen, D., M. Agnès de Jésus, D., M. Anaïs, D.

Petites Franciscainse-de-Marie: S. M. du Bon Pasteur, G.D.

Congrégation de Notre-Dame: les révérendes Soeurs Marie Médiatrice, G.D., Peirre de Milan, G.D., Marie-Hénédine, G.D., Marie-Ladislas, G. D., Marie-Eloi, G.D., Germaine-de-France, G.D., Thérèse-de-la-Croix, G.D., Sabina, G.D., Emile, D., Sainte-Hélène-de-Sion, D., Marie-Gracia, D., Adéline, Marguerite-M. de France, Yvette-Marie, Léon-de-Rouen.

Deuxième cours d'extension au cours de vacances

Ont mérité le Certificat de pédagogie: Mlles Germaine Desmarais, G.D.; Catherine Bareil, G.D.; Germaine Goyet, G.D.; Alice Tremblay, G.D.; Cécile Saint-Arnaud, G.D.; Estelle Huot, G.D.; Marcelle Sanche, G.D.; Eva Nadon, D.

Quatre religieuses de la Providence reçoivent aussi ce certificat, ce sont les Rév Soeurs: Ange-de-la-Providence, G.D.; Ursule-de-la-Croix, G.D.; Louis-du-Sauveur, G. D.; Samuel-de-la-Croix, G.D.

Le diplôme supérieur est obtenu par Mlles: Juliette Fréchette, G.D.; Eveline Nadeau, G.D.; Lucile Soucy, G.D.; Marthe Voyer, D.

Les plus hautes notes du Cours de vacances ont été obtenues, dans la section du diplôme, par Mlle Juliette Fréchette, 79.5 sur 80; dans la section du certificat par Mlle Alice Gagnon, 80 sur 80.

Mlle Fréchette reçoit la médaille de Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province.

Mlle Gagnon, un prix offert par la Rvde Mère Sainte-Anne-d'Auray, supérieure de l'Institut pédagogique.

Diplômes supérieurs de pédagogie

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie: Les Révdes Soeurs: Marie-Ferland, G.D.; M.-Louise-Hélène, G.D.; M.-Lucille de Jésus, G.D.

Soeurs de Sainte-Croix: Sr M. de Sainte-Claire de la Sainte-Trinité, G.D..

Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame: Soeur Sainte-Marie-Jeanne, G.D.

Baccalauréat en pédagogie

Le baccalauréat en pédagogie résulte de l'union du baccalauréat ès arts et du diplôme de pédagogie obtenu soit au cours fermé, soit à l'un ou l'autre des cours d'extension.

Ont reçu ce baccalauréat: Soeur Henriette-de-Jésus, des SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie; Sr Marie-Paule-de-Rome, des SS. de Ste-Anne; Sr Saint-Antoine-de-Padoue, des SS. de l'Assomption de la S.-V.

Section du dessin

Deux religieuses reçoivent le diplôme de l'Ecole des Beaux-Arts, ce sont: Sr Etienne-Marie, des SS. NN. de Jésus et de Marie, et Sr M. de Saint-Jean-Apôtre, des SS. de Sainte-Croix.

Des certificats et des diplômes ont aussi été décernés aux élèves de l'Ecole des Arts et Métiers, des Arts Décoratifs, de tissage et de la section de l'Enseignement Ménager.

Après la lecture des palmarès Mgr Maurault, dans une brève allocution, a remercié les autorités et les élèves de la chaleureuse réception qu'on lui avait faite; il évoqua en termes émus le souvenir de la fondatrice de l'Institut Pédagogique, Mère Sainte-Anne-Marie, et termina en appelant les bénédictions de la grande disparue, plus puissante maintenant qu'elle ne l'a jamais été pour veiller sur son oeuvre.

Les nouvelles féminines

Ecole Ménagère Provinciale

A l'Ecole Ménagère Provinciale, située 461 Sherbrooke est, mardi, le 27 avril, à 2 hres p.m., démonstration culinaire: Pamplemousse à la Russe — Crème d'asperges — Mousse au poulet en aspic — Salade "Les papillons" — Petits gâteaux: les fromages pralinés — Les Madeleines — La pâte à fruits — Le fudge à l'érable. Mardi soir, à 8 hres, cours de M. Louis Chatel, sur l'Orientation professionnelle. Entrée libre à ce cours.

Ecole Ménagère Municipale de Verdun

Mardi soir à 8 h. (heure avancée), démonstration de coupe par les élèves de 9e année commerciale-ménagère. Cette leçon sera de nature à convaincre dames et demoiselles de leur capacité de préparer elles-mêmes les patrons pour chaque membre de la famille, de tailler, d'ajuster, de confectionner, en conséquence, de réaliser des économies appréciables dans le budget familial. Entrée libre. Académie Notre-Dame-de-Lourdes, 1000, 5e avenue, Verdun.

Aux anciennes de la Congrégation N.-Dame

Les anciennes élèves de la Congrégation de Notre-Dame sont priées de se rappeler que la fête annuelle des *Notre-Dame* à la maison mère est fixée au samedi, 1er mai. Mgr J.-C. Chaumont, P.A., V.G., directeur de l'Action catholique pour le diocèse de Montréal, a bien voulu accepter la présidence de cette journée du souvenir.

Le matin, à 8 h. 30 précises, (heure avancée) grand'messe avec sermon, suivie du petit déjeuner et d'une séance d'étude très importante pour toutes.

La réunion de l'après-midi commencera à 3h. précises. Le programme est le même que celui des années dernières.

Toutes les anciennes élèves de la Congrégation de Notre-Dame, amicaliste ou non, sont cordialement invitées.

"Aux Hirondelles"

A l'occasion du 60e anniversaire d'enseignement de Mlle Hermine Lanctôt, fondatrice de cette institution, un comité s'est formé chez les anciennes pour offrir un thé-concert à la jubilaire. La fête aura lieu le dimanche, 16 mai, dans les salons de l'hôtel Windsor.

Pour renseignements, s'adresser à la directrice des "Hirondelles", Mlle Françoise Saint-Germain, BElair 1221; à Mlle Suzanne Paquette, FRontenac 2675; à Mlle Jeanne Clément, CAlumet 5906.

Comme il est difficile d'atteindre toutes les anciennes, on voudra bien considérer le présent avis comme une invitation personnelle.

Le pavillon de l'élégance à l'Exposition de Paris

Paris, 26. (P.C.-Havas). — "Pour la première fois dans une exposition internationale, les quatre industries: couture, fourrure, parfumerie et mode masculine seront groupées dans un pavillon indépendant où l'on ne verra ni stands ni vitrines", déclare Jeanne Lanvin, présidente de cette nouvelle "Confédération de l'élégance", symbole même et synthèse de toute l'activité du commerce de luxe parisien.

L'idée de ce pavillon, conception si moderne, revient à deux jeunes architectes: Ailland et Kohlmann, qui élevèrent sur les berges de la Seine, à côté du Pavillon d'Italie, un palais aux lignes simples et harmonieuses malgré les proportions grandioses. On y accède par un perron monumental d'une dizaine de marches et dès l'entrée le visiteur pourra se croire transporté dans un monde fantastique. Plus de stands ni de vitrines monotones et de statistiques.

De chaque côté du grand hall à colonnes se détacheront des couloirs qui constitueront en quelque sorte les avenues de cette cité merveilleuse toute entière faite de terre cuite à peine teintée de rose très pâle.

Les avenues serpenteront de telle façon que chacun des motifs architecturaux destinés à servir de cadre aux objets exposés se trouvera isolé et ne sera visible que sous un certain angle. Les architectes ont prévu des motifs architecturaux extrêmement variés: depuis la grotte souterraine où stalactites et stalagmites semblent s'élancer à la rencontre les uns des autres, jusqu'aux ruines de style grec, le jardin japonais et l'intérieur ultra-moderne. Mais tout y sera figuré dans cette matière spéciale dont la tonalité atténuée est particulièrement propre à faire ressortir les splendeurs hautes en couleurs de la couture parisienne.

Quels seront les habitants de cette ville de rêve? Des mannequins théoriques comme on en vit encore jamais et qui sont l'oeuvre du jeune sculpteur M. Couturier, véritables oeuvres d'art dont l'originalité est d'évoquer le mouvement, tous les mouvements.

Chaque motif abritant donc quelques-unes des figurines, il fallut imaginer une nouvelle manière de vêtir ces êtres nouveaux.

Les robes finies eussent produit une impression statique que l'on voulait précisément éviter. On imaginera alors d'exposer sur ces "idées" de femmes "des idées" de robes — des projets de costumes style nouveau: des draperies en tissu merveilleux — et l'on convint en outre que, la mode évoluant avec le temps, chacun des exposants serait libre de modifier son envoi pendant la durée de l'exposition, autant de fois qu'il estimera nécessaire. Ainsi le pavillon de parure sera-t-il une vivante image des industries vivantes et en constante évolution.

La mise en valeur d'une conception aussi poétique de l'exposition technique fut confiée à Louis Jouvet qui la "mettra en scène" et en règlera les éclairages savants: des expériences furent déjà faites, dont les résultats furent surprenants. L'éclairage indirect, les projecteurs, tout cela est déjà dépassé.

Les illuminations du pavillon de la parure prendront par exemple des formes d'aurores boréales dont les reflets changeants en modifieront à volonté l'apparence et jusqu'à l'ambiance des stands qui présenteront un aspect féérique.

Enfin, dominant tout le rez-de-chaussée de la vaste salle, qui occupe le premier étage de l'édifice, ouverte sur la Seine où se déroulera chaque soir une autre féérie de lumière et de sons: c'est "Le club des oiseaux", paraissant suspendu entre le ciel et l'eau, où chaque couturier organisera à son tour et à l'heure du thé des manifestations diverses: défilés de mannequins présentés par un "speaker" polyglotte, où chaque soir la véritable élite de la société élégante parisienne et étrangère se réunira pour assister aux fêtes lumineuses de l'exposition et applaudir au programme des attractions les plus sensationnelles sélectionnées dans le monde entier par un impresario particulièrement ingénieux.

A travers les souvenirs de l'Egypte ancienne

Tel était le titre de la dernière conférence du R. P. M. A. Bellouard, O.P., qui ne cesse de semer la bonne parole depuis son arrivée parmi nous.

Pendant deux heures, il sut nous promener au Caire sans aucune des fatigues et des secousses d'un voyage. Le Musulman, le Juif et le Chrétien défilèrent à tour de rôle à nos yeux. Nous avons même vu le chameau au regard fier et lointain... Puis vint la description des mosquées, du sphinx et des pyramides dont la contemplation nous mena à une sérieuse réflexion: ce peuple ancien dont les principaux monuments sont des tombeaux croyait à sa survivance éternelle et vouait à ses morts un culte prouvant leur foi en des dieux et même en un dieu, maître de l'au-delà. Notre siècle peut-il se vanter de produire un peuple de penseurs aussi profonds? A nous de répondre sincèrement en face de la grandeur d'âme de cette Egypte.

Si le révérend Père Bellouard déclencha les rires ce fut pour glisser ensuite de salutaires vérités et cela, au profit de la Crèche Saint-François d'Assise. Les religieuses et les pauvres enfants de cette maison ainsi que les dames organisatrices s'intéressant à l'oeuvre le remercient chaleureusement de son charitable geste. Tous les pauvres ont besoin de notre aide. Que dire de ceux qui n'ont pas de parents?

M. Louis Bourdon, qui remporta dernièrement la médaille du Lieutenant-Gouverneur de la Province au Festival de Musique et Mlle Marcelle Hogue, prêtèrent aimablement leur concours. Nous les félicitons de leur succès et les remercions également d'avoir bien voulu contribuer à la pleine réussite de cette soirée.

Quant aux nombreux auditeurs qui ne craignirent pas de s'emparer de tous les sièges de la salle, il est évident qu'ils firent aussi leur part. A chacun d'eux nous disons et redisons: merci!

Guimpes

La cornette et la guimpe, pièces de toile blanche encerclant le visage, couvrant le cou et la poitrine, font partie du costume des religieuses depuis plusieurs siècles. Vers l'époque de Charles VII, écrit J.-F. Robitaille, en parlant des guimpes dans la dernière livraison du "C-I-L Oval", alors que le monachisme chrétien prenait une remarquable expansion, bon nombre de femmes portaient une coiffure assez semblable à la guimpe qu'ont aujourd'hui les religieuses. Ce genre de coiffure disparut au cours des siècles, pour être remplacé par diverses modes, du bonnet jusqu'au chapeau. Les ordres féminins gardèrent cependant la guimpe médiévale dont le port reste obligatoire. Autrefois, il fallait nettoyer et amidonner fréquemment ces guimpes taillées dans la toile. De nos jours, la chimie fournit aux religieuses un matériel offrant le même fini que la tolie qu'il n'est pas nécessaire d'empeser et qui reste toujours propre, un linge humide suffisant à lui garder sa blancheur immaculée.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 420 Notre-Dame est, Montréal.

CHEZ EATON

SERVICES A DINER ITALIENS

Très spécial mardi!

Superbe broderie pleine et découpée, faite à la main, sur toile écrue. Nappe environ 70" x 90" — 8 serviettes assorties. Spécial du Jour du Deuxième étage mardi, le service

4.95

Toiles, au deuxième.

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Poli Liquide sans frottage "ÉLÉGANT" pour PLANCHERS PRÉLARTS

en vente partout

BEAVER PRODUCTS CIE LTÉE
4591a Papineau - Montréal

Laissez-nous donner à Votre Foyer "Un Ton plus Clair"

PRIX SPECIAUX (pour cette semaine)

Mobiliers chesterfield 3 pièces - - - - $10
Chesterfield seul - - $6
Chaise rembourrée - - $3

Un peu plus cher pour plus grandes dimensions

Tapis battus et passés à la vapeur, 1½c pi. ca.
Tapis nettoyés à partir de 4c pi. ca.
Tapis superbement teints à partir de 10c pi. ca.
DRAPERIES nettoyées, teintes, remodelées.
COUVERTURES OREILLERS EDREDONS
Nettoyés à fond

Chez Dechaux, toutes les garnitures du foyer sont sujettes à la même rigoureuse inspection que les vêtements... chaque article subit un traitement individuel... et des ingrédients de choix seulement sont employés. Ce printemps, donnez à votre foyer cette splendide apparence d'un ton plus clair en employant le nettoyage Dechaux POUR TOUT.

SERVICE DE CONSULTATIONS GRATUIT!

Un de nos experts se fera un plaisir de discuter avec vous, à votre convenance, vos problèmes de rénovation domestique — sans obligation de votre part.

9-BF

FRONTENAC 3131

Dechaux FRERES LIMITEE
2142 RUE BEAUDRY MONTREAL
SUCCURSALE: 223 RUE ST-CATHERINE EST

NETTOYEURS • TEINTURIERS • FOURREURS • REMBOURREURS

Feuilleton du "Devoir"

Ô MON BEL AMOUR

par CLAUDE MARLY

8. (Suite)

Patricia venait de se réveiller, mais elle avait sottement laissé son bracelet-montre sur la tablette du lavabo. Elle n'osait faire un geste de peur de réveiller sa compagne. Dehors, il ne faisait plus nuit, mais le jour, le grand jour, serait encore long à paraître. Elle aimait cette heure, quelle qu'elle fût, qui avait le charme des sensations qu'on ne retrouve que dans certaines conditions de vie ou dans certaines dispositions d'esprit. Ce gris mauve d'ardoise du ciel, ce gris plomb de la terre, elle ne les avait vus qu'en voyage. Cela appartenait à une gamme prévue des plaisirs, les longues paresses forcées des muscles, les vagabondages permis de la pensée. Patricia se sentait singulièrement alerte. Elle ne s'était pas réveillée parce qu'elle n'avaitt plus sommeil, — elle avait toujours sommeil en voyage, — mais parce qu'un force intérieure l'avait poussée à cet éveil. A quoi voulait-elle donc tant penser? Elle sentit le sang affluer brusquement à ses joues. Elle entendait des vers monter en sa mémoire:

Mon bien-aimé, je t'ai cherché de-
[puis l'aurore
Et je te trouve et c'est le soir!
Mais quel bonheur, il ne fait pas
[tout à fait noir,
Mes yeux encore
Pourront te voir!

Ou bien encore, cet aveu de Pauline parlant de Polyeucte:

Oui, je l'aime, Seigneur, et n'en fais
[point d'excuses...

Voilà donc qui chantait si fort en elle qu'elle avait été obligée de s'éveiller pour en prendre conscience. Elle ne se reconnaissait plus elle-même. Qu'une femme comme Anne, par exemple, soit sentimentale, cela ne pouvait étonner personne et cela lui allait bien. Mais elle! Est-ce qu'on est sentimental lorsqu'on a de grandes jambes, qu'on mesure un mètre soixante-douze de haut et que, hier encore, on courait du haut en bas de la maison, poursuivie par un grand frère? D'ailleurs, qu'est-ce que cela voulait dire au juste, ce mot? Ciel profond, guitares, barques sur l'étang, rougeurs, éventail refuge des pudeurs, bouquets ronds dans un cornet de papier dentelle, coffret secret où dorment des lettres parfumées!... Est-il possible de débiter de pareilles bêtises, allongée dans un wagon-lit, remorqué par X chevaux-vapeur!

Maman parlait du pays de l'avenir où vont les petites filles qui deviennent femmes. Mais, jamais elle ne s'était sentie si petite fille. Jusqu'à présent, elle s'était crue forte. Il lui semblait qu'elle apportait quelque chose aux autres, qu'un rayonnement émanait d'elle, dont ils étaient les bénéficiaires. Elle était turbulente, elle avait envie de se dépenser. Aujourd'hui, elle était si bien avec elle-même! Elle aurait voulu rester ainsi, longtemps, avec ses pensées, jusqu'à ce que "quelqu'un" vienne lui dire: "Le monde est grand, le monde est méchant et plein de dangers, vous ne pouvez pas rester ainsi toute seule. Appuyez-vous à mon épaule, je veillerai sur vous."

Deux larmes glissèrent le long de ses joues rondes que but la dentelle de la chemise.

Et voilà qu'elle pleurait à présent, c'était le comble! Un ciel de mars, où crève un nuage en plein soleil. Est-ce qu'il se doute de quelque chose? Bien sûr qu'il s'en doute, il est tout drôle depuis quelque temps. Il s'arrête au milieu de ses phrases et dit au moins dix fois dans la même conversation: "Ne vous moquez pas de moi, je vous en prie". Comme si elle s'était jamais moquée de personne, sauf d'elle-même. Comme tout était joli dehors. Dans quelques mois, tout serait noyé de brume, de rosée s'évaporant. Mais les choses avaient froid, aujourd'hui, il leur tardait que le soleil paraisse. Et elle était là, regardant par la vitre et passant, si vite, comme si elle n'avait plus le temps de s'attarder à rien.

"Notre Père qui êtes aux cieux, étendez votre protection sur toutes les choses. Je vous confie mon bien le plus précieux, mon amour tout neuf. Donnez-moi la sagesse, donnez-moi la force, la stabilité de ce qui demeure et que votre nom soit béni par moi tous les jours..."

La main de Patricia remonta à ses lèvres. Le beau sourire venait de se terminer en bâillement, elle renversa la tête sur son oreiller et sombra dans le sommeil. Le papillon retombait, épuisé de ses efforts, car il était bien tôt encore pour sortir de la chrysalide.

III

Au wagon-restaurant, pour le petit déjeuner du matin, Mme Le Hurtin faisait bande à part, ce qui n'avait pas été sans discussions.

— Mummy, c'est ridicule, avait dit Renaud. Comment voulez-vous que nous prenions plaisir à un voyage si vous persistez à vous tenir éloignée de nous.

— Chère maman-madame, avait dit "quelqu'un", vous me faites cruellement sentir que je suis de trop.

Tout cela s'était terminé par des rires.

— Je connais vos appétits du matin, avait dit Mme Le Hurtin, je ne veux pas me perdre de réputation aux yeux du serveur.

Maintenant, de la petite table où elle s'était assise, elle regardait les quatre visages aimés. Depuis combien de temps, au juste, avait-elle commencé à noter des changements dans le quatuor? Changements subtils, à peine accusés. Renaud, seul, semblait avoir échappé à la contagion. Cela n'était pas sûr, d'ailleurs. Ce garçon-là ressemblait à son père, il avait un extraordinaire contrôle de ses nerfs. Il avait l'air un peu fatigué, ce matin, et gêné plus que de coutume par la dimension de ses jambes qu'il casait avec difficulté sous la table. Patricia était aussi fraîche que si elle eût dormi dans son lit, mais pourquoi regardait-elle si obstinément dans son assiette? Cela ne lui ressemblait pas beaucoup de baisser la tête. Qui donc surveillait-elle ainsi de sous ses longs cils? Anne avait les traits tirés, elle avait sérieusement besoin de l'air des montagnes. Il est vrai que là où ils se rendaient, elle n'aurait guère la possibilité de prendre de l'exercice. Mais une cure de soleil, une bonne quinzaine d'héliothérapie lui ferait de plus grand bien. Drôle de petite bonne femme! Toujours occupée qu'elle était du plaisir ou du bien-être des autres, y avait-il un moment où elle pensait à elle? Et le numéro quatre, le vis-à-vis de Patricia, ce matin, qu'est-ce qu'il cachait sous la tendresse de ses yeux, qu'est-ce qu'il retenait dans le dessin ferme de sa bouche?

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

La politique du gouvernement Duplessis sur l'électricité

Un organisme de cinq membres régira les entreprises électriques — Sa première enquête portera sur Montréal, Québec et le bas Saint-Laurent — Un autre organisme pour développer l'énergie hydraulique et distribuer l'électricité dans les endroits où l'expérience est susceptible d'être tentée avec succès — "Nous voulons jeter les bases solides de la concurrence publique aux entreprises privées", déclare M. Duplessis

"Nous procéderons par la modération qu'il ne faut pas confondre avec la lâcheté"

La ville de Québec et la municipalisation

Québec, 26. —Samedi, nous avons dû, par suite du peu de temps disponible pour la composition et du manque d'espace, résumer largement la partie de la discussion sur le bill de l'électricité à la Chambre, à partir de la clause 2.

Comme le Devoir *a donné une attention particulière à cette importante question, nous publions ci-contre le compte rendu intégral:*

La clause deux

Le comité passe à l'étude de la cluase "2", qui se lit comme suit:

— *Toute corporation municipale peut, en se conformant aux dispositions de la présente loi, établir et maintenir sous son contrôle, pour son usage et celui des consommateurs, un service de génération et de distribution d'électricité, ou un service de distribution seulement, pour fins d'éclairage, de chauffage et de force motrice dans les limites du territoire sur lequel elle a juridiction.*

M. O. Drouin: Cette loi abroge le chapitre "49" de 25 et 26 George V, ainsi que toute autre loi générale, la loi des cités et villes, le Code municipal. Quand on dit dans la loi: "En se conformant aux dispositions de la présente loi", veut-on dire que cet article "2" sera limité par les autres articles? Nous voulons savoir où nous allons. Sommes-nous limités par cet article ou par les autres?

M. Bilodeau: — Evidemment, le député de Québec-Est veut nous tendre le piège dans lequel il est tombé tout à l'heure.

M. O. Drouin: — Ah! non. Je ne veux tendre de piège à personne.

M. M. Duplessis:—Les mots "conformément aux dispositions de la présente loi" comportent les autres articles que nous ne pouvons discuter pour le moment. Ils s'appliquent aux lois antérieures et postérieures. Et les conditions mentionnées par l'article "2" sont celles qui se trouvent dans cette loi."

M. Hamel:—Est-ce que cette clause annule les contrats à long terme et est-ce que Québec ne se trouvera plus liée par son contrat?

D'autres lois

M. Bilodeau: —Il y a d'autres lois qui seront présentées en marge de ce bill. Nous commençons par donner aux municipalités le droit de municipaliser et quand une municipalité voudra se prévaloir de cette loi, il y aura des tribunaux pour s'occuper de l'annulation des contrats.

M. Hamel: — On nous avait promis l'annnulation des contrats à long terme.

M. Duplessis: — A mon sens, le député de Québec-Centre pose mal sa question. Il y a un contrat qui existe entre la ville de Québec et la *Queber Power*, et il veut savoir si Québec pourra municipaliser quand même. Incontestablement, oui. — Nous donnons à la ville de Québec le droit de municipaliser, d'exproprier, de distribuer, de vendre de l'électricité même aux autres municipalités rurales en dehors de la ville. Comment sera-t-il possible alors à un juge de dire que ce pouvoir ne pourra être exercé? Ce texte vient après le contrat de la ville et de la *Quebec Power*, mais c'est toujours la dernière loi qui est en force. Je n'ai aucun doute que la ville pourra exercer ce droit.

M. Hamel: — Cela mettra-t-il la ville de Québec à l'abri des longues procédures? Ne pourriez-vous pas plutôt insérer dans la loi une clause à l'effet que tous les contrats à long terme à date seront annulés?

(Ici, M. Bouchard sourit et le premier ministre Duplessis fait remarquer: "Je demenderais au chef de l'opposition de ne pas rire quand le député de Québec-Centre pose une question.")

M. Bouchard s'amuse de l'incident.

Les contrats à long terme

M. Duplessis: — Le député de Québec-Centre me demande si nous avons objection à insérer une clause pour dire que tous les contrats à long terme à date seront annulés. Je vais aller encore plus loin que lui. Je suis prêt à insérer dans la loi une clause disant que "nous donnons le droit de municipaliser dans les conditions établies par la présente loi et que la présente loi pourra être exercée indépendamment de toute franchise exclusive accordée à qui que ce soit."

M. O. Drouin. — Dans la loi établissant la commission de l'électricité, il y a un article qui dit que tout contrat passé avant le 15 mai 1935, et c'est le cas de Québec, ne pourra tenir pour plus de cinq ans, et que si ce contrat n'a pas été approuvé par les contribuables, la municipalité ne peut être tenue responsable pour plus de cinq ans. Ainsi, si nous décidons de municipaliser à Québec, le contrat de la *Quebec Power* tombera après 5 ans, soit en 1938, d'après la date de sa signature, mais si l'on ne décide pas de municipaliser, il durera douze ans, à moins que le gouvernement n'insère dans ses deux lois une clause relative à l'annulation du contrat.

Loi pour régler les entreprises

M. Duplessis. — Je vais expliquer notre position d'une manière claire et nette, sans aucun détour, sans ambages. Nous présentons actuellement cette loi, et nous allons avoir une loi pour établir la régie des entreprises. Cette régie sera un organisme de cinq membres et ces cinq membres auront tout le temps voulu pour examiner les plaintes, non seulement dans les petites municipalités comme on l'a fait dans le passé sans toucher aux grandes villes, mais dans les grands centres également. Ces commissaires auront le droit de tenir des enquêtes, et leur première enquête portera sur Montréal, Québec et le Bas Saint-Laurent. (App.) Cette commission aura les pouvoirs les plus étendus, pouvoir d'examiner les livres des compagnies, pouvoir d'assigner des témoins, et de recueillir tous les renseignements qu'elle pourra obtenir, et qu'on devra lui fournir. Il y aura dans ces lois un article pour déclarer que la régie, appelons-la par ce nom, pourra examiner n'importe quel contrat, modifier n'importe quel contrat, et baisser ou changer les taux mentionnés dans ces contrats.

Autre organisme

Nous allons créer également un autre organisme qui va développer, les pouvoirs d'eau, produire et distribuer l'électricité dans les endroits où l'expérience est susceptible d'être tentée avec succès. Nous voulons jeter les bases solides de la concurrence publique aux entreprises privées. Ces lois renfermeront d'autres détails intéressants. Nous voulons la justice pour tout le monde, mais nous ne voulons pas tout saboter ou causer de commotions. Nous ne pouvons pas guérir d'une seule dose une maladie de quarante ans. Quelqu'un de chez moi me citait le cas d'un diabétique qui, au bout de dix ans, se rendit compte de ses maux. On lui prescrit l'insuline pour dix ans, mais bien imbécile s'il prend le tout d'un seul coup dans l'espoir de se guérir. Si celui qui est à la diète pour dix ans, veut tout absorber dans un seul repas, imbécile encore.

Nos lois sont basées sur le bon sens et la justice. Nous ne tolérerons pas qu'aucune compagnie passe des actes qui viennent en conflit avec l'intérêt public. Nous ne voulons rien demander qui causerait des injustices à qui que ce soit.

Pas de révolution

Nous ne ferons ni de commotions ni de révolutions. Nous serons énergiques, mais nous ne perdrons jamais la tête sous prétexte d'énergie. Nous procéderons par la modération qu'il ne faut pas confondre avec la lâcheté. Avant de nous engager dans une voie, avant de choisir un moyen de locomotion, nous voulons nous assurer de la qualité du chemin, des embûches et des abimes que nous pourrions rencontrer sur notre route. En un mot, nous voulons procéder comme tout homme raisonnable. Nous voulons faire tout ce qui est juste, et éviter de répéter ce qui a été injuste tout en prenant pour principe la modération et la pondération de la population québecoise, en respectant la parole donnée honnêtement, volontairement, parce que notre population est trop saine, trop catholique, pour tolérer que nous fassions quelque chose de contraire aux principes sains de la justice. (App.)

Les lois de 1935

M. Bouchard. — J'ai écouté avec attention, l'énoncé de la politique du gouvernement sur l'électricité. Son discours est un éloge parfait de nos trois lois sur l'électricité en 1935...

M. Duplessis. — Je ne veux pas empêcher le chef de l'Opposition de parler. Je viens de répondre à une question et je n'ai nullement d'objection à donner tous les renseignements que l'on voudra, mais je dois rappeler que nous avons à exécuter une besogne considérable et qu'il nous reste beaucoup d'ouvrage à faire. Si on veut faire perdre le temps de la Chambre à des redites et des discours cent fois répétés sur la même chose, alors que l'opposition en prenne la responsabilité. Il nous faudra siéger et travailler. Et il est évident qu'on veut faire de l'obstruction. Nous allons laisser l'opposition faire à sa guise, qu'elle en prenne la responsabilité.

M. Bouchard. — Vous avez droit de ne pas répondre aux questions, mais j'ai le droit de parler.

M. Duplessis. — Eh bien! Parlez!

M. Bouchard. — Je suis heureux que la lumière se fasse jour et que l'on reconnaisse enfin le mérite de nos trois lois de 1935. Car tous les pouvoirs que le premier ministre vient de mentionner existent dans nos lois. La seule différence, c'est que sa commission aura cinq membres au lieu de trois. Nous avions déjà commencé l'enquête.

Comme il se fait du bruit, M. Bouchard se plaint et l'Orateur demande le respect de l'ordre. M. Bouchard dit que l'ancienne loi donnait déjà le droit d'abroger les contrats. Quant à la ville de Québec elle avait tout juste le temps de s'organiser pour commencer à opérer pour la fin du contrat. De même la commission des Eaux Courantes avait le droit d'établir des usines, etc.

Il n'y a donc rien de neuf et la loi actuelle ne fait que nous faire rétrograder.

M. Hamel. — Le premier ministre aurait-il objection à introduire une clause pour dire que tout contrat à long terme passé entre le vendeur, le producteur et le distributeur d'électricité et la corporation municipale deviendra nul s'il est en vigueur depuis plus de quatre ans?

M. Duplessis. — Je ne reconnais pas à la législature le droit de remplacer les tribunaux. S'il y a des injustices et des fraudes, la Commission aura plein pouvoir pour intervenir. Mais ce n'est pas aux députés de se constituer juges. J'ai dit que j'étais prêt à donner à la ville de Québec, même une franchise exclusive pour municipaliser. Mais quant à mettre un article pour mettre de côté des contrats privés ou semi-privés, sans enquête, jamais; au besoin nous créérons un tribunal d'arbitrage. On dit que les délais légaux, les procédures d'appel, etc., sont longs.

Tribunal d'arbitrage

Pour empêcher les délais, nous sommes prêts à constituer un tribunal d'arbitrage où chaque partie nommera son arbitre, et les deux arbitres nommeront le troisième. Chaque partie fera entendre ses réclamations et obtiendra justice. Mais nous ne monterons pas sur le banc pour décider sans entendre les parties. Ce serait une injustice que jamais je ne sanctionnerai. Que la ville nomme son arbitre, et la compagnie son arbitre et les deux arbitres nommeront à leur tour un troisième arbitre ou encore le juge en chef de la Cour supérieure. Et, en cas d'appel, seul le gouvernement aura droit de décider du droit d'appel. J'avouerai franchement que, comme député, je n'ai ni les connaissances ni la compétence pour juger avec justice sur la question.

M. Hamel. — Il me semblait aussi que ça paraissait trop beau depuis quelques minutes. Le premier ministre parle de contrats, etc., mais ca ne l'empêchait pas de signer un document où il s'engageait à annuler tous les contrats à long terme qui n'étaient pas ratifiés par la Législature. Le premier ministre est sans doute de bonne foi, mais il ignore le problème et ne sait pas où nous allons.

M. Duguay, député du Lac-St-Jean, dit qu'il n'a jamais signé de document. D'ailleurs, il veut que toute personne ait justice.

M. Drouin. — Puis-je poser une question?

M. Duguay. — Oui, certainement.

M. Drouin. — Avant le 17 août, pourquoi le député ne tenait-il pas le même langage sur les *hustings*?

M. Duguay. — Avant le 17 août, et avant novembre 1935, les citoyens de mon comté savaient parfaitement que par principe, je ne voulais pas saboter le capital.

M. Hamel. — Moi, non plus!

M. Duguay. — Ils connaissaient mes idées. Je n'ai jamais préconisé d'idées semblables. S'il fallait agir comme nos amis parlent, il n'y a aucune personne qui voudrait disposer d'un sou, du moindre capital, pour aider les ouvriers. S'il fallait que demain, l'un de vous soit maire, avec des idées de même, ce serait une faillite complète.

Déclaration de M. Drouin

M. Drouin. —D'après ce que nous avons fait depuis deux ans, quand des gens comme nous ont lâché un parti puissant pour garder leurs idées, quand ils se sont alliés à des apôtres de la restauration sociale pour changer un régime qui existait, quand ils ont fait une union avec un groupe important dont autrefois ils ne partageaient pas les idées, pour réaliser un ordre nouveau, quand ils ont mis certains de leurs principes politiques de côté, quand, pour cette union, ils ont donné toutes leurs forces et leur énergie pour réaliser un ordre nouveau, ils sont récompensés par des paroles comme celles que vient de prononcer le député du Lac-St-Jean, on lance contre nous des hommes de ce genre qui se sont servis de notre prestige pour se faire élire, pour se faire aider.

M. Duguay. — Ce n'est pas vrai! Je dirai même plus. Une fois, on m'a offert que le député de Québec-Centre et que le député de Québec-Est viennent parler dans mon comté. J'ai accepté par délicatesse, puis je suis allé à l'organisation demander qu'ils ne viennent pas dans mon comté.

M. Drouin. — M. le président, y a-t-il un homme dans toute la province de Québec qui va croire cela, qui va croire que dans ce temps-là, tout le monde ne s'arrachait pas le député de Québec-Centre? Y a-t-il un de nous, qui, dans le temps, n'aurait pas voulu du député de Québec-Centre pour parler dans son comté? Le député du Lac St-Jean serait bien le seul.

M. Barrette se lève alors pour prendre la parole.

M. Drouin, (souriant). — Vous, vous étiez trop loin!

M. H. Barrette. — Oui, la province était trop grande pour vous.

M. Bastien. — Je viens d'entendre un joli discours du député du Lac Saint-Jean. Il a eu de belles envolées. Il dit que lui-même n'a pas signé le document.

M. F.-J. Leduc soulève ici un point d'ordre et dit qu'on doit s'en tenir à la deuxième clause.

M. Bastien. — J'aime toujours entendre le ministre de la Voirie. Généralement, il parle pour soulever des points d'ordre. Pourquoi n'a-t-il pas soulevé son point d'ordre quand le député du Lac Saint-Jean parlait. Je veux répondre au député. Je ne dépasserai pas d'un iota les idées qu'il a avancées?

M. Leduc répète ses paroles, et le Dr Marc Trudel demande qu'on s'en tienne à la 2e clause, qui est adoptée sur-le-champ.

La clause trois

On passe alors à la clause 3 qui se lit comme suit:

3. — *Elle peut à ces fins acquérir, de gré à gré ou par voie d'expropriation, dans la municipalité ou en dehors: (a) toutes chutes d'eau, rapides, pouvoirs ou forces hydrauliques, ou immeubles, servitudes et droits immobiliers nécessaires; (b) l'entreprise et l'actif de toute personne, corporation ou société exploitant un système de production ou de distribution d'électricité, ou deux à la fois.*

M. Bouchard soutient alors que cette clause est extraordinaire: elle donne des pouvoirs si extraordinaires, qu'ils deviennent illusoires. Avec ça, dit-il, notre conseil pourrait exproprier la *Beauharnois*. C'est absurde.

M. Duplessis (regardant le docteur Hamel). — Comme ça, c'est absurde d'exproprier la Beauharnois? (Le Dr Hamel sourit).

M. Bouchard. — Oui, c'est absurde pour un village comme le nôtre; c'est un pouvoir trop exorbitant.

M. Boyer. — C'était pas dans vos lois, ça?

M. Bouchard. — Non, les absurdités, on a gardé ça pour l'Union nationale.

M. Boyer soulève ici un point d'ordre, et M. Duplessis appuie M. Boyer en disant que les règlements obligent M. Bouchard à être sérieux.

M. Bouchard — Le point d'ordre est sous vos semelles!

M. Duplessis —Je ne suis jamais descendu au niveau du chef de l'opposition. Il appartient à un parti qui fut grand...

M. Bouchard — Citez le règlement!

M. Duplessis — Tous les règlements disent qu'il faut être sérieux.

M. Bouchard — Si le premier ministre voulait réellement qu'on soit toujours sérieux dans cette Chambre, il serait le premier à être censuré. Ce n'est pas moi qui conduis les délibérations; c'est lui qui doit les conduire et veiller à l'ordre et au sérieux. Ce que je dis, c'est que la loi n'est pas sérieuse.

M. Auger — Le chef de l'opposition, qui appartient à un parti qui...

M. Bastien —....Qui fut grand!

M. Boyer —...Qui devrait avoir du bon sens, n'argumente pas sérieusement.

(M. Boyer parle quelques minutes pour soutenir cet argument).

Ste-Rose peut acheter la "Beauharnois"

M. Bouchard—Je continue. Avec cette loi, le village de Sainte-Rose a les pouvoirs d'acheter la *Beauharnois*, la *Montreal Light, Heat & Power*, et la *Shawinigan*. Je dis que c'est absurde, et que c'est se moquer du monde. Mais, il y a un autre aspect que je veux signaler. Pour exproprier, il faudra acheter toute l'entreprise, et tout son actif. Par exemple, si à Saint-Hyacinthe, on veut exproprier la *Southern Canada Power* — il n'y a pas de danger que ça arrive — il faudra que nous achetions les usines le long de la rivière Saint-François, le réseau de Drummondville, et celui de Saint-Jean; il faudra acheter tout l'actif, c'est-à-dire, toutes les débentures que cette compagnie pourra détenir d'autres corporations. C'est absolument inefficace, et ça ne peut se faire.

M. Duplessis soulève ici un point d'ordre, et M. Bouchard continue en disant que "dans la province de Québec, toutes les usines sont isolées et appartiennent à quatre ou cinq monopoles."

M. Duplessis — Sous quel gouvernement est-ce, que ça s'est produit?

M. Bouchard — Sous le gouvernement qui a précédé le vôtre, et ça se continue. Vous deviez faire cesser tout ça. Les abus dont s'est plaint le premier ministre se continuent. C'est que les souscriptions n'ont pas cessé.

M. Bouchard et l'enquête

M. Duplessis — Que le chef de l'opposition soit tranquille. Nous ne faisons que commencer l'enquête à son sujet.

M. Bouchard —Et, vous aurez la même déconfiture que la dernière fois. Qu'on nous permette seulement d'assigner des témoins.

M. Duplessis — Je suis prêt à constituer un comité pour faire enquête depuis 22 ans sur la provenance des fonds électoraux.

Gerbe de roses

Sur ce, il est six heures, et avant que le président quitte le fauteuil, M. Duplessis signale qu'il a reçu, au début de la séance, une gerbe de roses de la Société Saint-Georges, et exprime la loyauté de la province de Québec envers la couronne anglaise dont le titulaire porte précisément le nom de Georges.

Séance du soir

Lorsque le comité plénier reprend l'étude de l'article "3", au sujet de l'acquisition des réseaux de distribution, M. Oscar Drouin prend la parole pour continuer ses remarques interrompues avec l'ajournement de six heures.

M. Drouin. — Lors de l'ajournement, nous étions à étudier la clause "3" de ce bill. Il y a eu des débats sur cette clause cet après-midi, débats qui pour moi, étaient plus ou moins dans l'ordre. Je ne cherche pas d'ailleurs à en établir la responsabilité. (Ici, M. Drouin lit de nouveau l'article en question) et il ajoute: "Tout le nouveau apporté dans cette loi sur la loi de 1935, c'est l'expropriation; mais l'expropriation de l'entreprise, de l'actif, de toute compagnie exploitant un système de production ou de distribution, ou les deux à la fois. Je dis, monsieur le président *"Timeo Danaos"!*

Le pouvoir d'expropriation

Le pouvoir d'expropriation par lui-même, c'est une bonne chose, et j'espère qu'il sera étendu d'une manière précise, non seulement aux municipalités, mais encore à la province elle-même pour que la province puisse exproprier des réseaux existants. Pour savoir si cette clause est appréciable, il nous faut prendre un cas concret. Prenons, par exemple, le cas de la ville de Québec. La ville de Québec a donné plusieurs franchises différentes, mais toutes à une même compagnie, franchise de chemin de fer, franchise de gaz, franchise d'électricité, franchise sur du stock détenu par ces compagnies subsidiaires comme la Quebec Cartage et la Quebec County Railway. Tout ça, sous le contrôle de la Quebec Power qui est une "holding company" en même temps. Alors, supposons que Québec décide de municipaliser, elle aura à sa disposition des moyens, qui même s'ils sont pratiques pour d'autres municipalités, ne seront pas pratiques pour elle. La ville de Québec peut décider de bâtir son propre pouvoir, mais supposons qu'elle décide d'exproprier, c'est le but de la loi tt l'intention de l'article, elle devra exproprier tout le Quebec Power. Il n'y a pas moyen d'en sortir avec cet article. Or, qu'adviendra-t-il si elle décide d'exproprier la Quebec Power? Qu'est-ce que c'est que la Quebec Power? Ce n'est pas seulement une compagnie d'électricité, mais c'est toute l'entreprise de la *Quebec Power*. D'après ce texte, je prétends que la ville de Québec, devant les tribunaux, ou n'importe quel organisme, sera obligée d'acheter la *Quebec Power* à sa valeur, le service d'électricité, le tramway, la *Quebec County Railway*, qui est la ligne Québec-Ste-Anne, et qui appartien aussi à la *Quebec Power*. A part cela, il y a aussi l'actif, non seulement le roulant à acquérir, mais tout l'actif. Si nous votons cet article, et que Québec veut municipaliser, elle sera obligée d'acheter tout l'actif de toute la compagnie."

M. C.-E. Pouliot, Gaspé-Sud. — Dans un cas d'expropriation pour la voirie, le département qui exproprie une construction n'est pas obligé d'exproprier tout le terrain.

M. O. Drouin. — Très bien, mais ici, la loi dit: "l'entreprise et l'actif de toute compagnie ou de toute personne".

M. Duplessis. — Pour abréger un débat, qui menace de s'éterniser, je dirai que cet article est clair quand on n'a pas le regard obscurci par le préjugé. Cet article veut dire que la *Quebec Power* peut être expropriée en tout ou en partie. C'est clair, ça.

M. Drouin. — Quand on est mal pris pour donner des explications, on prête aux autres des préjugés. Je trouve que l'explication du premier ministre n'est pas satisfaisante. Il dit que la *Quebec Power* pourra être expropriée en partie, mais il sait, comme procureur général, ce que veut dire l'interprétation des tribunaux, et les tribunaux obligeront la ville de Québec à tout exproprier. C'est la même situation pour Montréal. Qu'on ne dise pas que la clause veut dire ceci ou cela, mais qu'on la fasse disparaître. Le premier ministre a déjà voté ici, quand nous faisions la lutte ensemble contre un bill de la *Quebec Power* qui disait: "Si vous voulez nous exproprier, vous allez tout exproprier".

M. H. Barrette. — Si la compagnie présentait un bill aujourd'hui, pensez-vous que le premier ministre ne ferait pas la même chose?

M. O. Drouin. — Pensez-vous que la compagnie va présenter un bill cette année?

M. Duplessis. — Cette année, non, certainement non. Il y a deux jours que nous discutons, et nous sommes rendus à l'article 3. Il y a 46 articles dans le bill. Si nous passons trois articles dans deux jours, combien est-ce que ça prendra de temps pour en approuver 46? Pendant ce temps-là, les municipalités sont privées de leurs droits de municipaliser. Est-ce que ceux qui sont sincères sont ceux qui présentent la loi et qui veulent marcher, ou ceux qui font des discours pendant deux jours? Au cours du débat, des orateurs ont fait l'historique des luttes et des combats que nous avons dirigés contre les trusts. Je suis bien à l'aise pour en parler, moi aussi, de ces luttes, car je me suis battu contre le régime qui a créé les monopoles. Le peuple doit choisir aujourd'hui entre ceux qui ont prêché la vraie foi, et entre ceux qui veulent monopoliser la chaire sous prétexte d'être convertis, ou sous prétexte qu'ils connaissent mieux que l'évêque qui y enseigne. (app.) En 1932, la ville de Québec a demandé au comité des bills privés d'être autorisée à établir un système de distribution. Elle a demandé le droit de produire de l'électricité et d'en fournir aux contribuables de la cité ainsi qu'aux compagnies y faisant affaires, faisant affaires rien que dans la ville, sans préjudice aux droits acquis. Elle a demandé le pouvoir de faire approuver le tout par un referendum, mais elle permettait aux compagnies d'électricité de voter dans ce referendum.

Trois choses

De la lecture de ce bill, il résulte donc trois choses:

1o La ville demandait le droit de vendre l'électricité seulement dans les limites de la ville;

2o La ville se limitait aux droits acquis;

3o Le droit de municipaliser était soumis à un referendum chez les électeurs propriétaires, en nombre et en valeur, et les compagnies à portefeuilles ou gestion, (holding), pouvaient voter.

Cette demande faite en 1932 a été renouvelée en 1933. On demandait donc de municipaliser seulement dans les limites; on respectait les droits acquis du *Quebec Power*, et on lui permettait de voter.

Et on disait que c'était la perfection. J'ai fait la lutte pour les demandes de Québec, et j'ai vu les champions dans le temps. Cette demande faisait leur affaire, pour eux c'était le régime rénovateur.

Mais aujourd'hui que le gouvernement non seulement leur accorde tout cela, mais qu'il met les restrictions de côté quant aux limites de la ville, et empêche les *holdings* de voter, ainsi que les compagnies qui vendent ou produisent de l'électricité, voilà que ça ne vaut plus rien, et les mêmes gens qui trouvaient le bill de Québec si admirable en 1933, trouvent que notre mesure qui leur donne trois fois plus, qui supprime les entraves, est mauvaise. Qu'on soit au moins sincère, même si on déteste le premier ministre.

M. Drouin. — Je demande au premier ministre si dans le cas où la ville de Québec municipaliserait, elle serait obligée d'acheter en plus du *Quebec Power*, la *Quebec Railway*, la *Quebec Cartage*, bref, les compagnies que contrôle la *Quebec Power*. Au lieu de me répondre, il parle de sincérité, puis il prend une tangente, pour protester que l'on fait perdre le temps de la Chambre. Mais je lui dirai que j'ai le droit de parler ici, et surtout sur cette question.

Seul libéral à combattre ce bill

Lorsque le bill de Québec est venu en 1932, j'ai été le seul libéral qui ai combattu pour le bill, et ce fut le commencement de la scission et aussi de la lutte qui a finalement donné le pouvoir au premier ministre. Je ne veux pas exagérer ma part de mérite, mais j'ai droit d'en revendiquer au moins une petite partie.

Le premier ministre, au lieu de répondre à une question pourtant si claire, nous accuse de retarder le débat, alors que son bill n'était pas imprimé il y a deux jours, qu'il a été adopté en seconde lecture hier et que nous ne commençons simplement l'étude du bill. Qu'avons-nous fait autre chose que ce qu'on fait aux parlements d'Ottawa et de Londres?

Si le premier ministre répondait aux questions pourtant bien sérieuses que nous lui posons, la discussion avancerait plus vite. Et d'ailleurs il serait intéressant de compter le temps qu'il prend à lui seul par ses discours.

Je pose une question importante. Je demande ceci: Si la ville de Québec décide d'exproprier, est-ce qu'elle doit acheter en plus de la *Quebec Power*, la *Quebec Railway*, la *Quebec Cartage*, que contrôle la *Quebec Power*? Ce n'est pas une tirade jusqu'à minuit que je demande, et toutes sortes de considérations à côté de ma question, c'est une réponse?

M. Bilodeau lit alors l'article 3, troisième paragraphe, qui se lit comme suit: *La municipalité peut acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation, dans la municipalité ou en dehors... l'entreprise et l'actif de toute personne, corporation ou société exploitant un système de production ou de distribution d'électricité, ou les deux à la fois".*

M. Drouin. — Mais l'actif, c'est très large. Les actions que la *Quebec Power* possède dans ses compagnies filiales, c'est de l'actif. Or est-ce que cela signifie que si la ville exproprie l'actif de la *Quebec Power* elle devra prendre aussi les actions de la *Quebec Railway* et des filiales.

M. Duplessis. — Le député de Québec-Est a tort de laisser croire à la Chambre qu'il ne comprend pas. Il est trop bon avocat pour cela. (rires).

Défi de M. Drouin

M. Drouin. — Le premier ministre, quand il est mal pris, emploie indifféremment les compliments ou les attaques. Mais il n'explique pas, et je le défie de prétendre, que l'actif de la *Quebec Power* ne comprend pas aussi les filiales.

M. Duplessis. — Le député de Québec-Centre voit comme j'ai eu raison cet après-midi de refuser son point d'ordre sur les défis. Car voici son chef qui lance lui aussi des défis.

M. Hamel. — Voyez ce que peut faire le mauvais exemple.

M. Duplessis. — Je remercie le député de Québec-Centre de déclarer que son chef est porté à suivre les mauvais exemples (rires).

M. Drouin. — Si le premier ministre le veut, on va conclure un arrangement: à l'avenir on ne se défiera plus l'un l'autre.

M. Duplessis. — Très bien, et le député de Québec-Est pourra le compléter ce marché, en ne se défiant pas des honnêtes gens.

M. Hamel. — En 1932, nous ne connaissions pas tous les méfaits de la dictature économique. Nous n'étions pas au courant de tous ses abus. Si le paragraphe 2 est si simple, pourquoi ne pas le clarifier encore? On enlèverait le mot "actif" pour...

M. Duplessis. — Nous sommes très accommodants. On va ôter le mot "actif", si vous voulez.

M. Hamel. — Très bien.

M. Bouchard. — Non...

M. Drouin. — Quand, en 1932, on a dû lutter, il fut question de droits acquis. Le premier ministre m'a appuyé alors, il ne voulait pas que nous soyons obligés d'acheter toutes les filiales de la *Quebec Power*.

M. Duplessis. — On a dit que le maire n'était pas recommandable dans ce temps-là. Je ne sais pas si c'est vrai; je ne sais pas s'il était pire ou meilleur que le maire actuel. Mais sur l'amendement Lapointe le comité n'a jamais été appelé à se prononcer. La *Quebec Power* avait voulu se faire exproprier en entier. Nous avons fait la lutte là-dessus. J'étais contre.

M. Hamel. — Nous aussi.

M. Frank Pouliot. — Nos amis de la deuxième opposition n'ont pas mûri leur projet.

M. Drouin. — Oui.

M. Boyer. — Il est tellement mûri qu'il est gâté.

M. Pouliot. — On ne nous a pas soumis d'idée concrète.

M. Hamel. — Je viens d'en soumettre.

M. Pouliot. — J'espérais qu'il nous serait possible de connaître le fond de leur pensée. On s'est servi cet après-midi d'un mot dont quelqu'un semble avoir le monopole : camouflage. Y a-t-il des droits réservés sur ce mot? On a discuté l'article 3, cela m'a étonné de voir le chef parlementaire et temporaire de l'opposition, avec un espoir de succession future, s'opposer à l'émancipation des municipalités. Il a raisonné de façon à verser dans l'absurde. Quand il a prétendu que de petits villages songeraient à exproprier la *M. L. H. and P.*, c'était une insulte à l'intelligence des habitants de nos petites villes et de nos campagnes. Jamais ils ne songeraient à cela.

M. Bouchard. — Il n'y a pas de doute là-dessus. Mais la loi est faite comme ça.

M. Pouliot —Chez nous, les gens ont du bon sens et du jugement. Il n'y a pas à craindre cela. J'écoutais avec étonnement le député de Québec-Est dire que la *Quebec Power* est une *holding company*.

M. Drouin—Je n'ai pas dit cela. J'ai dit qu'elle était à la fois une compagnie opérante et une *holding company*.

M. Pouliot donne sa définition d'une compagnie de gestion, et M. Drouin est d'accord avec lui sur ce point. M. Pouliot mentionne de nouveau la seconde opposition.

M. Drouin—Si le député de Missisquoi veut me permettre une question. La seconde opposition, est-ce un nouveau baptême?

M. Pouliot — Je voulais être aimable. Je crains fort qu'avec les théories de nos amis, on en sera comme avec la question du haut et du bas tarif, dont on a parlé si longtemps sans que jamais personne ait su ce que c'était, et sans que ça change quoi que ce soit.

M. Bouchard—Ça n'a pas l'air à ça. Les tarifs ont baissé.

M. Langlais — En achetant des canons et des croiseurs.

M. Pouliot—Il est pénible de voir que nos amis ne peuvent même pas rédiger un amendement.

M. Drouin — Le député devrait savoir qu'en comité plénier nous n'avons pas le droit de présenter d'amendement.

M. Duplessis—Le député de Québec-Est n'est pas raisonnable. Il dit cela parce que le député de Québec-Centre vient de le lui dire. Il a voulu se venger à cause des défis.

M. Drouin—C'est moi qui ai la parole.

M. Hamel—J'ai fait une suggestion; je savais que le premier ministre refuserait de l'accepter.

M. Pouliot — Je pensais que les grands apôtres de l'électricité nous fourniraient quelques arguments concrets. Je regrette de constater qu'ils n'ont pas de projet mûri, et qu'ils en sont toujours aux théories vagues. Ils n'ont jamais mentionné de comparaison avec l'Ontario.

M. Drouin—Je soulève un point d'ordre. Si le député veut parler d'électrification rurale, il n'a pas le droit d'en parler à ce moment. Mais je suis prêt à le laisser parler, mais à la condition qu'on puisse lui répondre.

M. Boiteau — Depuis quelques mois, M. Marie-Louis Beaulieu me téléphone tous les jours pour me demander de régler ma cause avec la *Quebec Power* avant les lois de l'électricité. Est-il l'avocat des trusts ou l'un de vos amis?

M. Hamel—Il est l'avocat de M. Boiteau, pas le nôtre.

Il se produit quelque vacarme. Et M. Duplessis: "Il n'y a pas de point d'ordre. On a parlé de plaidoiries qui auraient été prises. Le maire de Québec a été l'avocat dans cette cause. Il s'est retiré, il n'a pas plaidé, et il n'en était pas capable. C'est un aveu sincère. Un autre avocat demande tous les jours de retirer la cause contre la *Quebec Power*. Nous disons cela pour renseigner le maire de Québec. On fait ça pour lui rendre service.

Chahut

M. Bastien et M. Drouin se lèvent pour protester et il se produit du chahut.

M. F.-A. Pouliot. — L'article de cette loi ne présente pas les dangers qu'on lui impute. Cet article répond aux besoins d'expropriations. On a souvent critiqué l'ancienne loi parce qu'elle ne donnait pas suffisamment de pouvoirs sur ce point.

M. Drouin. — Parlant sur le deuxième point d'ordre...

M. Trudel. — Il n'y a plus de deuxième point d'ordre!

M. Drouin. — Alors, je répondrai au député de Missisquoi que nous n'avons pas changé de conduite. Nous avons toujours prêché...

M. F.-A. Pouliot. — Prêchez pour qu'on comprenne!

M. Drouin. — Nous avons toujours prêché ce que nous réclamons aujourd'hui. Quant au député de Bellechasse, je lui ferai remarquer que c'est son propre avocat qui lui fait retirer sa cause.

M. E. Boiteau. — Alors, quand il agit pour moi, il est pour le trust, et quand il agit pour la ville, il est contre les trusts. Comment expliquez-vous cela?

M. PIERRE BERTRAND

M. P. Bertrand. — Je suis reconnu comme un de ceux qui n'ont jamais hésité à combattre les trusts. J'ai été longtemps échevin de Québec, et je me suis rendu compte que la *Quebec Power* a exploité les citoyens. La ville de Québec avait le droit de municipaliser l'éclairage, mais non la force motrice. Nous avons demandé une enquête, et la ville de Québec a été empêché par l'ancien gouvernement de continuer cette enquête. Nous sommes contre l'achat de tout le réseau de la *Quebec Power*, mais nous voulons user du droit que la ville a d'acheter la force motrice et de la revendre. C'est déjà quelque chose à offrir au public. La loi n'est pas parfaite, mais nous allons demander au gouvernement au fur et à mesure de l'améliorer. Nous ne pouvons certainement pas acheter une hydro, ça coûte trop cher.

M. Bastien. — Le premier ministre a signé un document à ce sujet.

M. M. Duplessis. — Je demanderai au député de Berthier d'être juste pour le député de Québec-Centre. Le député de Québec-Centre dit que les contrats ne valent rien, et il n'a pas dû en faire signer.

M. P. Bertrand. — Je vois que le chef de l'opposition sourit quand je parle. On sait trop son attachement à l'ancien gouvernement, et si ce n'était que de lui, nous n'aurions rien du tout en matière de municipalisation. Je félicite le gouvernement d'avoir apporté cette loi devant nous. Je suis contre les trusts, et on le sait à Québec.

L'automne dernier, on a voulu imposer le trust de la viande à Québec, et celui qui pose à l'ennemi des trusts était pour. Heureusement que j'étais là, moi. (appl.) Cette loi constitue un grand pas vers la réalisation de nos désirs, et je suis convaincu que nous aurons maintenant ce droit dont nous avons besoin.

M. M. Tellier. — Le député de Québec-Est a parlé de nos idées avant le 17 août. Nous n'avons pas changé. Mais, il y a quelque chose de changé sur ce qui s'est passé avant le 17 d'août. Avant le 17 d'août, le député de Québec-Est ne veillait pas avec les gens de l'opposition, et maintenant il veille. Aujourd'hui, après chaque séance, on le voit pactiser avec eux...

M. C. Bastien. — Je soulève un point d'ordre. Le député de Montcalm ne s'en tient pas à l'article 3.

M. M. Tellier. — Je ne fais que répondre à l'argument du député de Québec-Est qui dit que nous ne prê-

(suite à la page 7)

La politique du gouvernement Duplessis sur l'électricité

(Suite de la page 6)

hons plus la même chose qu'avant e 17 août. Deux fois, au cours du ébat, le premier ministre a proposé les amendements, et l'opposition pparente n'a pas répondu à ses suggestions. Le député de Québec-Centre, de son côté, a prétendu que a loi n'allait pas assez loin au sujet des contrats, et le premier ministre a suggéré un amendement...

M. P. Hamel. — Ceci n'est pas conforme aux faits. J'ai demandé au premier ministre d'insérer dans le bill une clause pour l'annulation des contrats.

M. M. Tellier. — Le premier ministre a proposé d'enveler le mot "actif des compagnies" et les députés de Québec-Centre et de Québec-Est ne se sont pas entendus.

M. O. Drouin. — Je ne suivrai pas le député de Montcalm dans toute son argumentation pour ne pas prolonger le débat, mais quand il parle des veillées avec l'opposition...

M. A. Boyer. — Je soulève un point d'ordre.

M. O. Drouin. — Je souhaite au député de Montcalm d'être aussi logique avec ses idées dans l'avenir que je vais l'être avec les miennes.

L'article clef

M. P. Hamel. — Je tiens à faire remarquer que cet article "3" est la clef de commande, et que si on le laisse dans le bill, les citoyens de Québec peuvent dire adieu à la municipalisation.

M. J.-E. Grégoire. — Cette question est trop sérieuse pour être traitée comme on l'a traitée ce soir...

M. A. Boyer. — Je proteste parce que le député de Montmagny prétend que nous nous sommes amusés aujourd'hui. Nous avons fait beaucoup de travail; et le député de Montmagny ne vient pas ici assez souvent pour nous faire la leçon...

M. J.-E. Grégoire reprend la parole, mais M. W. Tremblay intervient en disant: "Ça va être long" (rires).

M. J.-E. Grégoire. — Si nous n'avons pas le droit de parler ici parce qu'on nous interrompt continuellement, si nous n'avons pas la liberté de répondre, nous allons dire ailleurs ce que nous ne pouvons dire ici...

MM. Duplessis et Grégoire

M. M. Duplessis. — Que le député de Montmagny ait donc le courage de dire ici ce qu'il ira dire bien loin. Nous sommes en face de lui ici.

M. J.-E. Grégoire. — Nous ne pouvons pas transformer la Chambre en arène politique. Si le premier ministre veut nous rencontrer ailleurs nous n'aurons pas peur. Il pourra venir avec treize chars...

M. Duplessis (souriant). — Treize chars, c'est plus qu'il en faut pour mettre tous ceux qui ont appuyé son candidat dans la Beauce.

M. J.-E. Grégoire. — Le député de Missisquoi a dit que nous nous plaignons de n'avoir pas assez de pouvoirs...

M. F.-A. Pouliot. — Pardon, j'ai déclaré que le chef de l'opposition avait dit cela.

M. J.-E. Grégoire. — Avec ce bill, on nous force à acheter plus que nous avons besoin. On donne deux définitions au début du bill, mais on devrait définir plutôt ce que l'on entend par actif. Nous voulons savoir au juste à quoi nous engage ce bill. Si on veut nous empêcher de municipaliser, qu'on nous le dise donc. Si c'est une farce, qu'on le dise.

Comme M. Boyer lance une interruption, M. J.-E. Grégoire dit alors: Je demanderais au député de Châteauguay d'être plus poli, et de nous regarder avec un autre visage que celui-là.

M. A. Boyer. — Je n'ai pas la facilité d'imitation du député de Montmagny, et je ne voudrais pas l'avoir non plus, ni encore moins l'imiter. Je demande à la Chambre si c'est celui qui parle en ce moment qui manque de politesse, ou l'autre qui vient de parler. Est-ce que le député de Montmagny ne manque pas de politesse quand il dit que nous passons une loi de farceurs, alors que nous discutons une loi claire et nette? Tous les députés, moins les trois députés dissidents ici ce soir, ont compris que la ville de Québec a le droit de municipaliser.

M. T.-D. Bouchard. — Personne n'a compris cela.

M. A. Boyer. — J'ai dit que ceux qui peuvent comprendre ont compris. Ainsi, quand la voirie est autorisée à exproprier, elle l'est de façon générale, mais quand elle a besoin de deux arpents de terre, elle n'en exproprie pas 100 ou 120.

M. C. Bastien. — Le député de Châteauguay prétend que nous n'avons pas compris, mais cependant le député de Saint-Sauveur, qui a l'expérience des affaires municipales, un homme d'une franchise un peu rare, (appl. à droite) ...le député de Saint-Sauveur dit que cette loit n'est pas parfaite. Il dit que le gouvernement va revenir pour améliorer sa loi. Je soumets que l'article "3" favorise les trusts aux dépens de ceux qui veulent la municipalisation de l'électricité.

Vote

On prend alors un vote "debout" sur l'article "3", c'est-à-dire un vote au cours duquel on ne recueille pas les noms des "pour" et des "contre". MM. Bouchard, Delagrave, Bastien, Hamel, Grégoire et Drouin, votent contre cet article, puis le comité passe à la clause suivante.

On adopte l'article 3 en discussion.

L'article

Puis on entreprend la discussion de l'article 4 qui autorise la municipalité à faire toutes les conventions pour acheter l'électricité dont elle a besoin pour alimenter son service de distribution, et vendre à d'autres corporations municipales la différence entre la quantité d'électricité provenant de son service de génération et celle que peut absorber la consommation locale.

M. Bouchard prétend que l'ancienne loi donnait des pouvoirs beaucoup plus précis qui disparaissent maintenant.

M. Herman Barrette prétend le contraire, et dit que sous l'ancienne loi les municipalités étaient sous la régie de la Commission de l'électricité quant aux taux, etc.

Il dit que St-Jérôme a vécu une expérience pratique dans ce domaine. M. Bouchard devait aller à St-Jérôme prêcher la bonne nouvelle électrique, mais sur l'entrefaite, il a accepté un portefeuille et n'est pas venu par la suite. Grâce à ses trois lois électriques, il a envoyé une commission d'enquête qui a si bien travaillé qu'elle a augmenté les revenus de la compagnie de $8,000 par année.

M. Bouchard cite l'article 52 de la loi actuelle qui exempte les corporations municipales de la surveillance de la Commission de l'électricité. Il ajoute que l'ancienne loi était beaucoup plus claire et utile pour forcer les grosses compagnies à vendre de l'énergie électrique aux municipalités.

Valise

M. Barrette parle de valise.

M. Bouchard. — Vous êtes mieux avec une valise qu'avec l'électricité.

M. Bouchard affirme que l'on a la municipalisation à St-Jérôme. M. Barrette nie et demande à M. Bouchard s'il va lui montrer ce qui se passe à St-Jérôme.

M. Bouchard. — Vous perdez votre temps, les gens vous croient pas.

M. Barrette. — Venez chez nous et vous allez voir.

M. Bouchard. — Pourquoi aller chez vous? On se voit ici, face à face, si vous pensez que vous êtes pas assez loin, traversez.

M. Bouchard commente un article de l'ancienne loi et M. Duplessis interrompt en disant: "Voyons, voyons".

M. Bouchard. — Il y a assez longtemps que le premier ministre essaie de tromper la province avec ses "voyons, voyons" (rires).

MM. Bouchard et Duplessis discutent longuement sur les pouvoirs accordés par les anciennes lois, comparés à ceux de la nouvelle loi. M. Bouchard dit à M. Duplessis que le premier ministre a toujours prétendu que le dernier texte de loi prévaut sur les précédents.

Charivari

M. Hermann Barrette accuse ensuite le chef de l'opposition de n'avoir pas lu tout l'article 52 de l'ancienne loi. Il s'ensuit un charivari. Et le président, M. Marc Trudel: — "Je prierais les députés de ne pas faire de discussions comme sur les hustings. C'est ici une assemblée législative et l'on doit respecter les règlements.

M. Barrette continue son argumentation et dit qu'il avait autrefois de l'admiration pour M. Bouchard, admiration qu'il a perdue quand il a accepté un portefeuille.

M. Bouchard: — Ça va revenir, l'admiration.

M. Barrette termine en disant qu'il n'est pas fâché, malgré les apparences. "Quand nous avons l'air en colère, c'est un excès de patriotisme et de dévouement". Il en vient à parler de la convention de Sherbrooke et M. Cléophas Bastien le rappelle à l'ordre: "On en est rendu à la convention de Sherbrooke. Ce n'est pas le temps d'en parler. Le ministre des Mines n'est pas ici."

M. Drouin discute ensuite avec le premier ministre sur la portée comparée des deux lois. M. Duplessis dit que l'ancienne loi disait que l'on pouvait vendre à d'autres municipalités et personnes, quand on avait municipalisé. Elle fixait un rayon de 30 milles. Aujourd'hui, la municipalisation consiste à contrôler la vente et la distribution, sans qu'une municipalité fasse concurrence à une autre, sans léser les droits de personne.

M. Drouin rétorque que le premier ministre est très habile. Mais les textes sont les textes. Avec la nouvelle loi, les contribuables d'une municipalité se trouvent privés d'électricité s'il n'y a pas municipalisation là où ils résident, car une municipalité ne peut vendre qu'à une autre municipalité. M. Patrice Tardif fait quelques remarques, puis M. Grégoire veut parler.

— 11 heures, dit le premier ministre.

— "Je n'en ai que pour une minute", dit M. Grégoire.

— "Non. 11 heures, dit M. Duplessis. Puisqu'on veut faire de l'obstruction, ajournement à lundi, à 3 heures.

Pie XI et Mgr Fontenelle

Paris, 24 (P.C.-Havas) — Le Pape daigna faire parvenir à Mgr René Fontenelle, auteur de "Sa Sainteté Pie XI", son portrait en miniature sur un parchemin encadré d'argent avec le paternel autographe: *Dilectissimo filio Renato Fontenelle qui bene, nimis bene de nobis scripsit.*

Ce don et ces paroles reçurent d'autre part un commentaire très autorisé dans la lettre du cardinal-secrétaire d'Etat: "Faut-il vous dire que le Saint-Père agréa votre volume avec une toute spéciale bienveillance et fut touché de l'hommage si filial de votre foi, de votre piété, de vos talents littéraires? Il a, en effet, trouvé tout cela dans votre ouvrage et vous en félicite très cordialement, bien satisfait du soin que vous mettez à suivre dans l'histoire de l'homme le fil conducteur de la divine Providence qui préside à nos destinées. C'est ainsi à l'action visible de cette providence dans l'Eglise que votre livre rend hommage. Et, pour cela surtout, il a le mérite d'une oeuvre d'apostolat dont beaucoup d'âmes vous sauront gré".

Dès les premiers jours de son apparition, l'ouvrage de Mgr Fontenelle eut la plus large diffusion dans tous les milieux catholiques. On estime qu'il n'est plus un diocèse en France où la biographie du Saint-Père n'ait été lue et méditée.

Deuxième congrès de langue française au Canada

Le Comité de réception du deuxième Congrès de la Langue française peut dès maintenant retenir des chambres dans les hôtelleries et les pensions à tous les congressistes qui en feront la demande.

On est prié d'écrire le plus tôt possible au Bureau du Comité, Université Laval, Québec.

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Les compagnies d'essence de M. Lacroix

Saint-Georges de Beauce,
le 23 avril, 1937.

A M. le rédacteur du *Devoir*,
Montréal.

Monsieur,

Voulez-vous avoir l'obligeance de publier la lettre suivante:

M. Edouard Lacroix,
Saint-Georges de Beauce.

Monsieur,

Dans le courant du mois d'avril, à l'enquête des Comptes publics, deux témoins, Simoneau et Gimsel, ont fait des déclarations à l'effet que la *Eastern Oil Ltd.* n'avait pas, dans certains cas, payé à la Province, la taxe sur la gazoline et vous étiez incriminé tout spécialement.

Subséquemment, soit le 17 avril, vous avez fourni aux journaux des déclarations assermentées.

Par ces déclarations, vous vous êtes disculpé personnellement, mais vous avez incriminé indirectement la famille Dionne et même des gens qui n'ont jamais eu d'affaire ni de près ni de loin dans la *Eastern Oil Ltd.*, si ce n'est comme prête-nom pour l'obtention de la charte.

En justice pour toutes ces gens j'ai cru de mon devoir de rétablir les faits.

Les seules personnes qui ont été intéressés dans la Cie *Eastern Oil Ltd.*, sont les suivantes:

Vous-même, Madame Edouard Lacroix, le notaire Adélard Gilbert, votre employé, qui était en même temps directeur, Alfred Rodrigue, votre ancien employé, qui lui aussi était directeur, Amédée, Arsène et Ludger Dionne.

Quant à ce qui concerne l'exactitude des déclarations des témoins Gimsel et Simoneau à l'enquête des Comptes publics, les affidavits ci-après reproduits, dont l'un signé par l'auditeur de la compagnie M. J. S. Matte, comptable licencié de Québec dont personne ne songera un instant à mettre l'honorabilité en doute et l'autre signé par le comptable en chef de la *Champlain Oil Ltd* au bureau de Québec, établiront à la satisfaction du public, sans aucun doute, l'honnêteté des relations de la Cie *Eastern Oil Ltd.*, avec le gouvernement.

AFFIDAVITS

Québec, 20 avril, 1937.

Je, soussigné, J. S. Matte, comptable licencié de la ville de Québec, déclare que j'ai été l'auditeur des livres de la Cie *Eastern Oil Ltd* jusqu'au temps de son achat par la *Champlain Oil.*

Je déclare que ses livres étaient tenus honnêtement; qu'il n'y avait rien de secret ni de frauduleux dans ces livres.

Je déclare en plus qu'il n'y a eu aucun montant de caché, ni de soustrait, en ce qui concerne les taxes qui étaient dues au gouvernement.

Et j'ai signé:

J.-S. MATTE,
comptable licencié.

Assermenté devant moi,
ce 21e jour d'avril,
1937, en la ville
de Québec.
St-Georges Matte, C.C.S.D.Q.

Québec, 22 avril 1937.

Je, soussigné, J.-E. Chabot, comptable à la *Champlain Oil* à Québec, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare et dis ce qui suit, savoir:

Que j'ai été employé comme comptable à la compagnie *Eastern Oil Ltd* pour remplacer J.-A. Simoneau depuis avril 1932 jusqu'à septembre 1933: date de la vente de cette compagnie à la *Champlain Oil.*

Lors de mon engagement, on m'a donné des instructions formelles et précises concernant les relations de la compagnie avec l'inspecteur du gouvernement pour la perception de la taxe sur la vente de la gazoline. Entre autres choses, on m'a dit: Celui que vous remplacez nous a causé certains ennuis par son manque de compétence ou d'expérience dans ses relations avec l'inspecteur de la taxe sur la gazoline et on ne veut plus que cette chose se répète. En effet, rien de semblable ne s'est reproduit depuis et cela durant tout le temps que j'ai été à l'emploi de cette compagnie. A la fin de chaque mois, j'établissais le total du montant à payer au gouvernement avec tous les détails que je faisais vérifier et assermenter par le gérant de la compagnie. J'envoyais alors ce rapport avec le chèque du montant dû au gouvernement.

Lors de l'achat de cette compagnie par la *Champlain Oil*, cette dernière a envoyé à nos bureaux à Québec, trois comptables de la firme *Sharpe & Milne & Cie*, de Montréal, pour faire le relevé et l'inspection des livres de la Cie *Eastern Oil* depuis sa fondation jusqu'à date, c'est-à-dire: 1933. J'ai été chargé par ma compagnie de les assister dans ce travail qui a duré quinze jours, en leur fournissant d'abord tous les livres de la compagnie et toutes autres pièces justificatives: factures d'achats et de ventes, talons de chèques, etc. De sorte que j'ai été à même de constater personnellement, que même avant mon entrée à l'emploi de cette compagnie, il n'y a jamais existé dans ladite compagnie aucune méthode pour soustraire ou frauder le gouvernement au sujet de la taxe sur la vente de la gazoline.

Et j'ai signé:

J.-E. CHABOT,
comptable à la *Champlain Oil.*
70, rue Marie-de-l'Incarnation,
Québec.

Assermenté devant moi,
ce 22e jour d'avril 1937,
en la ville de Québec.
J.-Philias Cantin, N.P.

Veuillez accepter, M. le rédacteur, mes remerciements pour votre bonne hospitalité.

Arsène DIONNE,
ancien président de
la *Eastern Oil Ltd.*

Avez-vous besoin de beaux livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir". 430 Notre-Dame est, Montréal.

La grève dans l'industrie de la robe

Un tribunal d'arbitrage

Le sous-ministre du travail, M. Gérard Tremblay, a proposé samedi un tribunal d'arbitrage de trois membres pour étudier et régler la grève de l'industrie de la robe à Montréal. La proposition comporte le retour au travail des 3,000 grévistes en attendant le règlement de la grève.

Le *Montreal Dress Manufacturers Guild* a fait savoir à M. Tremblay qu'il accepte sa proposition. Le *M.D.M.G.* se compose de fabricants de robes qui ont refusé de reconnaître l'Union internationale des ouvrières de la robe de Montréal.

Les internationaux n'ont pas encore fait connaître leur sentiment. Selon un porte-parole, ils se prononceront par vote mercredi, de sorte que les grévistes ne retourneront vraisemblablement pas à l'ouvrage avant jeudi.

Le président du *M.D.M.G.*, M. Sommers, reconnait que le contrat de travail signé par les patrons qui en font partie avec les ouvrières de la Ligue catholique, n'est pas parfait et qu'il est susceptible d'amélioration.

De son côté, M. Alfred Charpentier, chef des syndicats catholiques, s'est dit prêt à collaborer à améliorer le contrat. On l'a signé, dit-il, avec l'intention de l'amender au besoin.

Les timbaliers

Paris, 24 (P.C. Havas). — Les timbaliers font réapparition dans l'armée française. Il n'y a pas de spectacle plus cher aux Parisiens que celui des trompettes de la Garde républicaine avec culottes blanches, bottes vernies, larges baudriers, casques dorés et aigrettes blanches ou rouges cavalcadant sous un soleil de printemps.

Désormais leur chevauchée sera plus pittoresque encore. A la suite d'un essai auquel nous assistâmes aujourd'hui à la caserne principale de la Garde républicaine, les trompettes seront flanqués de timbaliers à cheval: deux timbales le long desquelles pendent de riches étoffes argentées et dorées sont fixées devant le cavalier, de chaque côté de la monture; la fanfare est ponctuée par leur son rythmique et assourdi. Les trompettes de la Garde républicaine ont coutume de jouer en défilant non seulement au pas, mais au trot ou au galop. Entre le bruit des sabots et les notes claires des trompettes, le badaud parisien guettera dorénavant le geste élégant du timbalier.

Congrès de langue française

La 17e émission du comité d'organisation du deuxième Congrès de la Langue française au Canada aura lieu mardi, le 27 avril, de 7 h. 45 à 8 h. du soir, par tout le réseau français de Radio-Canada et comportera une courte allocution de M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, professeur de philosophie, et un programme musical par le double quatuor du Congrès.

Mort de Me Ladouceur

Greffier de la Couronne

Me Edmond-A.-B. Ladouceur, C. R., greffier de la Couronne, recorder et ancien maire de la Pointe-aux-Trembles, est décédé, samedi, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 68 ans, après une brève maladie.

Avant d'être admis au Barreau, Me Ladouceur, avait fait du journalisme, à l'*Etendard*, à la *Patrie* et au *Patriote*, de North Bay, Mich.

Me Ladouceur a joué un rôle municipal important à la Pointe-aux-Trembles, et ce fut, durant son terme, que l'hôtel-de-ville actuel de cette municipalité fut construit. Il a été également échevin et commissaire d'écoles, au même endroit. Il était recorder de la Pointe-aux Trembles au moment de sa mort.

Né à Saint-André d'Argenteuil, le 8 octobre 1868, il était le fils de feu Odilon Ladouceur, entrepreneur, et de feu Mathilda Lalande. Il avait fait ses études classiques au collège Bourget, à Rigaud, et ses études de droit à l'Université Laval, à Montréal. Il avait été admis à la pratique de sa profession, en juillet 1894, et avait été créé conseil du Roi en 1904.

M. Ladouceur fit d'abord du journalisme aux Etats-Unis et à Montréal puis il commença à exercer sa profession, sans abandonner complètement, toutefois, le journalisme. Il fut appelé en 1903 par le gouvernement provincial à remplir les fonctions d'adjoint au greffier de la Paix, puis fut nommé plus tard greffier.

Membre de plusieurs clubs libéraux de Montréal, ainsi que de nombreuses sociétés, Me Ladouceur s'est intéressé particulièrement à l'Union St-Joseph du Canada, et il a donné plusieurs conférences sur cette association.

Lui survivent: sa femme, née Labbé (Albertine); quatre fils: MM. Armand, Guy, Ernest et Jean Ladouceur.

La dépouille mortelle est exposée au domicile du défunt, 4820, Adam. Le service sera chanté, demain matin, à 8 h. 45, à l'église St-Clément de Viauville.

Le *Devoir* prie la famille d'accepter ses sincères sympathies.

Collège de Saint-Laurent

"La Captivité de Babylone", grand spectacle en musique d'Albert Dupuis, sera représentée à l'Auditorium du collège de Saint-Laurent, en mai prochain.

L'ensemble puissant des choeurs, ainsi que l'orchestre, sont sous la direction de M. le Dr J.-J. Gagnier.

Soirée, le 11 mai, à 8 h. 30 (heure avancée). Matinées, le 8 et le 15 mai, à 2 h. 15.

Billets en vente au secrétariat, BYwater 0483.

Société historique

LA MISSION LA SALLE

La prochaine réunion mensuelle de la Société Historique de Montréal aura lieu à la Bibliothèque Municipale mercredi soir, le 28 avril courant à 8 heures.

Causerie par Mgr O. Maurault, recteur de l'Université de Montréal, et M. Aegidius Fauteux, président de la Société d'Histoire de Montréal. Sujet: Mission Cavelier de la Salle, en Louisiane et au Texas.

La toilette du Palais-Bourbon

Paris, 24. (P.C.-Havas). — A la veille de l'ouverture de l'Exposition, on profite des vacances parlementaires pour effectuer des travaux d'embellissement de la façade monumentale de la Chambre des députés, qui se dresse à l'orée du périmètre de la grande manifestation internationale.

Outre les travaux de simple nettoyage des colonnes et des marches qui dominent la Seine, on procède à la restauration complète du bas-relief du fronton qui symbolise la France entre la Liberté et l'Ordre public. Il s'agit de l'oeuvre du sculpteur Jean-Pierre Cortot, exécutée en 1841.

Ce motif a remplacé celui exécuté au même emplacement par Fragonard afin d'orner la façade de l'oeuvre de l'architecte Poyet: le Palais-Bourbon, qui fut construit pour la fille de Louis XIV devint bien national pour la première fois à la Révolution et fut affecté seulement en 1814 au siège de la représentation nationale. Des frais considérables d'embellissement et de restauration ont déjà été engagés pour le Palais-Bourbon. Les statistiques complètes manquent.

On sait seulement que, à la date de 1852, il y a presque un siècle, le palais de la Chambre des députés avait déjà coûté à l'Etat la somme exacte de 39,877,983 francs en réparations, aménagements et frais divers. La somme doit certainement à l'heure actuelle avoir décuplé.

Deux provinces pour les Chevaliers de Colomb

On apprend à Montréal que le bureau suprême des directeurs des Chevaliers de Colomb a pris une importante décision à Détroit.

Le Canada sera désormais divisé en deux provinces pour cette société: la province Champlain, qui comprendra le Québec, l'Ontario et Terre-Neuve, sous la direction du vice-maître suprême Emile Grothé, et la province Simon Fraser, qui comprendra tout l'ouest canadien.

Le Dr Paquette représentera l'A. C. F. A. S.

Le secrétaire provincial, M. le docteur Paquette, représentera officiellement l'ACFAS au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences qui aura lieu à Paris du 18 au 23 mai.

L'ACFAS se fera représenter par M. Pierre MacKay-Dansereau, membre de la Société canadienne d'histoire naturelle, au congrès de la *British Association for the Advancement of Science* qui aura lieu à Nottingham du 1er au 8 septembre, et M. Paul Gagnon, professeur à l'Ecole de chimie de Québec, au congrès du Canadian Institute of Chemistry, à Vancouver en juin prochain.

Ouvrages sur le communisme

ESSAI D'UNE SOMME CATHOLIQUE CONTRE LES SANS-DIEU. Volume de 565 pages: 1.25.

LE COMMUNISME ET LES CHRETIENS, par François Mauriac, R. P. Ducatillon, Nicolas Berdiaeff, Alexandre Marc, Denis de Rougement et Daniel Rops. — *Une critique implacable mais impartiale.* Brochure de 265 pages: .90.

POUR CONNAITRE LE COMMUNISME, par le R. P. Delaye. Brochure de 255 pages: .55.

L'EGLISE EST-ELLE POUR OU CONTRE LA GUERRE? par P. Sauvage. Brochure de 80 pages: .25.

LE MYTHE DU COMMUNISME, par le R. P. Villain. Brochure de 60 pages: .15.

LA "LIBERTE CHERIE" du PARTI COMMUNISTE, par P. Croizier. Brochure de 32 pages: .10.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU *Devoir*, 430 Notre-Dame est, Montréal.

La politique fédérale

Un résumé de notre histoire parlementaire — Un essai de psychologie politique — Une analyse de la situation actuelle des partis fédéraux québécois — Une méthode d'action qui ne bouleverse rien et qui n'engage pas l'avenir

Ceux qui s'intéressent à la politique en général, et à la politique fédérale en particulier, trouveront tout cela dans la brochure de Pierre Vigeant, qui vient de paraître dans la collection du DOCUMENT:

POUR UN PARTI NATIONAL FEDERAL

La brochure (36 pages) est en vente au Service de Librairie du "Devoir" et dans les bonnes librairies de Montréal et de Québec aux prix suivants, payables avec la commande:

L'unité	$0.10
La douzaine	$1.00
Pour 25 exemplaires	$2.00
Le cent (port en plus)	$7.00

DÉMÉNAGEZ-VOUS?

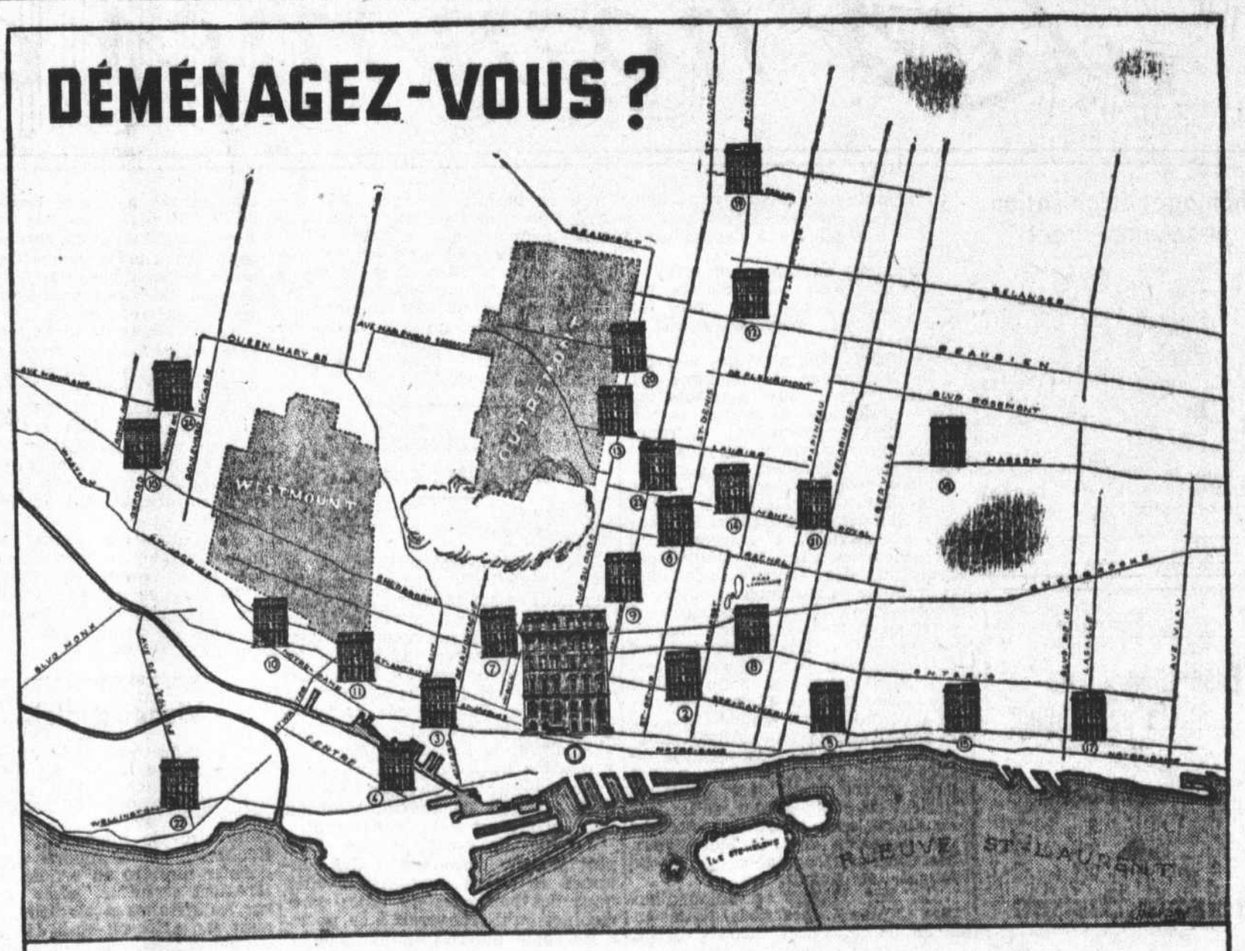

Il y a une succursale de
LA
BANQUE D'EPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
dans votre voisinage

1 BUREAU PRINCIPAL: 262 rue St-Jacques Ouest
2 Angle des rues Ste-Catherine Est et St-Timothée
3 Angle des rues Notre-Dame Ouest et Versailles.
4 Angle des rues Centre, Grand Tronc et Condé
5 Angle des rues Ste-Catherine Est et Dufresne
6 Angle des rues St-Denis et Rachel
7 Angle de la rue Ste-Catherine Ouest et de l'Avenue McGill College
8 Angle des rues Ontario et Maisonneuve
9 Angle du Boulevard St-Laurent et de l'Avenue des Pins
10 4080 rue St-Jacques, St-Henri
11 Angle des rues St-Jacques et Vinet
12 Angle des rues St-Denis et Beaubien
13 Angle des Avenues du Parc et Laurier
14 Angle de l'Avenue Mont-Royal et de la rue Christophe Colomb
15 Angle des rues Ste-Catherine Est et Darling
16 Angle de la rue Sherbrooke Ouest et de l'Avenue Oxford
17 Angle des rues Lasalle et Adam
18 Angle de la rue Masson et de la 7ième Ave
19 Angle des rues St-Denis et Faillon
20 5677 Avenue du Parc, près de la rue Bernard
21 Angle de l'Avenue Mont-Royal et de la rue Delorimier
22 Angle de la rue Wellington et de l'Avenue Galt, Verdun
23 4467 Blvd St-Laurent près de l'Avenue Mont-Royal
24 Angle du Blvd Monkland et de l'Avenue Girouard

"COFFRETS DE SÛRETÉ"
A la portée de toutes les bourses

Mort de M. Samuel Genest

Ce fut l'un des chefs incontestés de la résistance franco-ontarienne

Ottawa, 26. — M. Samuel Genest, ancien président de la Commission scolaire d'Ottawa, est mort hier matin à l'âge de 71 ans. Avec feu les sénateurs Philippe Landry, N.-A. Belcourt, décédés il y a déjà plusieurs années, et le R. P. Charles Charlebois, O.M.I., M. Genest a été l'un des chefs incontestés de la résistance franco-ontarienne. Et des quatre il était peut-être la figure la plus pittoresque. Assez grand, d'une belle et solide carrure, la tête fière et haute, les yeux pétillants d'intelligence et de malice, la moustache guerrière, il portait admirablement le type du chef. Ses compatriotes d'Ontario aimaient retrouver en lui la verve française et ces qualités de droiture, de ténacité et de patriotisme qui ont fait de la minorité franco-ontarienne l'un des groupes les plus militants parmi les minorités françaises au Canada.

* * *

Originaire des Trois-Rivières, feu Samuel Genest est né le 10 juin 1865. Son père, M. L.-U.-A. Genest, était un magistrat de la région mauricienne. Sa mère s'appelait Emma MacCallum. M. Genest n'était pas moins fier de son hérédité écossaise que de son sang normand. Il a fait ses études au séminaire des Trois-Rivières. Il est venu à Ottawa en 1883 alors qu'il est entré au service de l'Etat, au ministère des Mines. Au cours des premières années qu'il a passées dans la capitale, il s'est appliqué à apprendre la langue anglaise, qu'il maîtrisa parfaitement ce qui devait plus tard lui être d'une grande utilité dans ses démêlés avec les autorités ontariennes. Il épousa en premières noces Mlle Charlotte McConnell; de cette union naquit une fille, Mme Mildred Sullivan, décédée il y a cinq ans; en secondes noces, il épousa Mlle Emma Woods, (une Canadienne française avec un nom anglais), dont il eut deux fils: le Dr Laurent Genest, chirurgien de Hull, et Me Jean Genest, avocat d'Ottawa. Aux Trois-Rivières, il laisse deux soeurs, Mmes Hector Mackenzie et W.-P. Grant, et un frère, M. Armand Genest, pharmacien. Parmi ses nombreux neveux, mentionnons M. Maurice Dupressis, premier ministre de la province de Québec.

* * *

La nouvelle de sa mort s'est répandue rapidement dans la capitale et dans la province. On l'a annoncée au prône de la grand'messe dans certaines églises. Hommes d'Etat, adversaires et amis, professeurs et instituteurs, hommes d'affaires et présidents des sociétés nationales, se joignent dans un commun hommage à la mémoire d'un homme qui a dirigé ses compatriotes aux heures les plus pénibles de l'histoire de la résistance franco-ontarienne. Et les enfants des écoles, pour lesquels il a combattu pendant plus de vingt ans, sauront honorer d'une façon spéciale, au nom des générations précédentes, l'infatigable lutteur.

* * *

Dès la mise en vigueur du Règlement XVII, M. Samuel Genest, à titre de président de la Commission scolaire d'Ottawa, organisa la résistance. Il fut bientôt le centre d'orages violents. Sa vie ne devait être, par la suite, qu'une série ininterrompue de combats. Il défia les autorités provinciales, se moqua de l'injonction Mackell, organisa la grève des écoliers et la garde des écoles par les mères de famille, fut traîné devant les tribunaux à plusieurs reprises. Il parcourut la province, parla dans tous les centres français, groupa les siens, se ménagea des appuis puissants dans la province de Québec et dans l'Ontario. On lui doit ainsi l'aide précieuse qu'apporta M. W.-H. Moore, aujourd'hui député fédéral d'Ontario et auteur du *Clash*, à la cause franco-ontarienne.

La victoire remportée n'était pas complète, elle ne l'est pas encore; mais elle représentait une mesure de justice, tardive sans doute, mais appréciable.

Après la retraite de M. Genest de la Commission scolaire, ses compatriotes lui manifestèrent, en une fête inoubliable, qu'ils reconnaissaient en lui l'un des plus grands artisans des succès remportés. Le 28 février 1933, ils lui offrient, au Château Laurier, un grand banquet auquel assistèrent ministres fédéraux, dignitaires ecclésiastiques, représentants de la France et de l'Argentine, juges, sénateurs, députés, artistes et journalistes. On lui présenta un buste, oeuvre de M. Alonzo Cinq-Mars. Ainsi se terminait une carrière publique semée d'épreuves et de sacrifices, toute consacrée à la cause de notre survivance et à la défense de l'école française en Ontario.

Inutile de raconter toute la vie de Samuel Genest. Ce serait aussi faire l'historique de la lutte scolaire en Ontario, lutte de tous les jours marquée souvent d'actes du plus pur héroïsme illustrée chaque jour par des sacrifices.

Déjà les témoignages d'admiration arrivent en grand nombre réconforter la famille dans ce grand deuil.

"L'Action catholique spécialisée"

PAR LE R. P. ADRIEN MALO, O.F.M.

Les mouvements spécialisés appartiennent officiellement au grand mouvement d'Action catholique. Le Souverain Pontife les considère de plus en plus comme un des meilleurs moyens de conquérir à Jésus-Christ la masse de nos contemporains. Et il leur donne, pour qu'ils puissent atteindre ce but, des directives précises.

Ces consignes du chef de l'Eglise, tous les catholiques canadiens doivent les connaître et voir comment elles s'appliquent dans notre milieu particulier. C'est à leur intention que le R. P. Adrien Malo, O. F.M., professeur d'Action catholique au Studium franciscain de Rosemont, vient de publier, dans une brochure de l'Ecole Sociale Populaire, deux études sur cet important sujet. Il faut les lire pour pouvoir ensuite agir en toute sûreté.

Cette brochure se vend 15 sous l'exemplaire au Service de librairie du DEVOIR.

Faits divers

Descentes de la police

La police provinciale, poursuivant sa lutte contre le vice à Montréal, a fait irruption hier matin dans l'établissement appelé Hôtel Commodore, 984 boulevard Saint-Laurent, et y a opéré environ 200 arrestations. Puis dans des voitures de patrouilles, elle a conduit aux quartiers de la police provinciale toutes les personnes trouvées sur les lieux, hommes ou femmes.

Outre cette descente, la plus considérable depuis nombre d'années, la police provinciale a effectué 70 arrestations dans des maisons mal famées, vingt arrestations dans des maisons de pari sur les courses et vingt autres dans un tripot de "barbottes", rue Sainte-Catherine.

Les quatorze descentes ont été effectuées par des agents de la police provinciale, aidée d'un groupe d'agents de la police municipale. De bonne heure ce matin, 105 personnes se trouvaient encore dans les cellules, n'ayant pu fournir le cautionnement en argent.

Collision entre un auto et un tram

Au cours d'une collision survenue samedi soir, entre une voiture automobile et un tramway, à l'angle des rues Moreau et Notre-Dame, trois hommes étaient blessés, dont l'un assez grièvement. L'auto a subi des dégâts considérables. Les victimes se nomment MM. E. Gilbert, 28 ans, 2497 rue Workman, blessé à la jambe, au menton et à la langue; A. Paradis, 36 ans, 3613 avenue Verdun et J. Fournier, 32 ans, 3404 avenue Evelyn, légèrement blessés.

Deux débardeurs à l'hôpital

On conduisait à l'hôpital, samedi, deux débardeurs dont l'un venait de tomber d'une hauteur de quinze pieds et l'autre de glisser sur le pont d'un navire. Le premier, E. Laflamme, 36 ans, 416 est rue Dorchester, souffre de graves contusions à la tête, et le second, E. Lavallée, 39 ans, 3196 rue Bordeaux, s'est fracturé une jambe.

On le retrouve noyé

On a retrouvé noyé, vendredi dernier près de Contrecoeur, M. A. Dugas, 52 ans, employé de la compagnie des Tramways, disparu depuis le mois de janvier de son domicile, 7996 rue De Gaspé. Le coroner de la région a tenu enquête à Sorel et a rendu un verdict de "mort accidentelle probable". Le Dr. Rosario Fontaine, médecin-légiste, après avoir autopsié le cadavre, a déclaré qu'il n'avait relevé ni marques de violence ni traces de poison.

Jeunes filles blessées

Une automobile a frappé deux jeunes filles qui marchaient hier soir avenue Coolbrook, au sud de l'avenue Snowdon. Les victimes se nomment Mlles A. Bélanger, 5245 avenue Coolbrook et M.-B. Lavoie, 5005 avenue Coolbrooke. La première a le bras disloqué et la seconde souffre de contusions à la jambe droite.

Colin Clive est mort

Los Angeles, 26. — (A.P.) — Frappé de paralysie il y a une semaine, l'acteur Colin Clive est décédé hier à l'âge de 51 ans. Il avait joué dans "Les Dix Commandements" et le "Roi des Rois" et plusieurs autres.

Verigin en liberté

Nelson, 26. — (C.P.) — Peter Verigin, chef spirituel des douze mille Doukhobors vivant en Colombie canadienne, a été remis en liberté provisoire après avoir fourni une caution de $2,000. On sait qu'il a été trouvé coupable de vagabondage et d'avoir conduit son automobile de façon à mettre la vie du public en danger. Condamné à trois mois de réclusion et à une amende de $75, Verigin a annoncé qu'il avait l'intention d'en appeler de ce jugement. C'est la raison pour laquelle on l'a relâché.

Dans la région du Kootenay, tout est paisible pendant que la police continue à enquêter sur les rapports qu'elle a reçus récemment, lui disant que deux Doukhobors avaient été empoisonnés. Les agents provinciaux se heurtent à de nombreuses difficultés dans cette affaire. En effet, tous les gens qu'ils ont interrogés jusqu'ici se contentent de déclarer qu'ils ne savent rien ou restent muets comme carpes.

Quintuplets chinois

Peiping, 26. — (A.P.) — On rapporte qu'une Chinoise a donné le jour à des quintuplets, tous garçons. La mère est une paysanne de la région de Launshien, à 100 milles environ au nord-est de Tientsin. En raison de la pauvreté des parents, le maire du village a promis d'aider financièrement la famille.

Mort de Steve Conick

Toronto, 26. — (C.P.) — L'un des plus brillants joueurs de l'équipe de hockey des Tigres de Sudbury, Steve Conick, a trouvé la mort, samedi soir, dans un accident l'auto. Il était allé visiter des parents à Hamilton, sa ville natale, quand l'accident est arrivé.

Un aviateur se tue à Vincennes

Paris, 26. — (A.P.) — Clem Sohn, surnommé l'oiseau d'Amérique, s'est tué à Vincennes hier, sous les yeux de 30,000 personnes. Il a voulu sauter en parachute d'une hauteur de 6,000 pieds, mais son parachute ne s'est pas ouvert.

Sous-ministre adoint des Finances

Ottawa, 26 (C.P.) — On annonce la nomination de M. W. C. Ronson au poste de sous-ministre adjoint des finances. Il succède à M. Roberts, nommé à la Commission des ports nationaux du Canada.

Le festival du théâtre à Ottawa

Ottawa, 26. — (C.P.) — Les diverses troupes de théâtre amateur victorieuses dans les concours éliminatoires du festival du théâtre arrivent dans la capitale. Ce soir s'ouvrira le dernier acte du concours. C'est le cinquième festival dramatique annuel. La fondation de ce concours remonte à 1933, au temps du gouverneur général Bessborough. De là le nom du trophée remis aux vainqueurs du festival. Chaque année, le concours fait salle comble à Ottawa.

La semaine prochaine, on interprètera cinq pièces canadiennes, le plus fort nombre jamais vu depuis l'organisation du concours dramatique.

Les débardeurs

L'Union nationale des débardeurs de Montréal tiendra une réunion ce soir à 8 heures à la salle de l'Assistance publique. L'Union est devenue la cellule 375 de l'Association internationale des débardeurs. On prévoit que les chefs de l'Union expliqueront leur conduite à New-York aux membres.

M. Bennett à Londres

Ottawa, 26. — Le chef conservateur fédéral, M. Bennett, ancien premier ministre, s'embarquera pour Londres vendredi à bord du *Lancastria*.

Feu Mme N.-B. Desmarteaux

Ottawa, 26 (D.N.C.) — Mme N.-B. Desmarteau, mère de Mme Paul Ouimet, de cette ville, est décédée de bonne heure dimanche matin à l'âge de 83 ans et quelques jours. Elle résida à Montréal pendant de nombreuses années. Depuis la mort de son mari, il y a dix ans, elle demeurait à Ottawa. Outre sa fille, elle laisse pour la pleurer cinq petits-enfants, dont Me Roger Ouimet, de Montréal. L'inhumation aura lieu mercredi au cimetière de la Côte-des-Neiges, à Montréal.

A Windsor

Windsor, Ont., 26 (C.P.) — A la suite de l'accord intervenu à Oshawa entre les 3,700 grévistes et la compagnie General Motors, les 500 employés de la même compagnie de Windsor ont décidé de régler leur différend ouvrier avec la fabrique d'auto. Ils ont fait la paix à leur tour avec la compagnie et ont repris leur travail ce matin comme ceux d'Oshawa.

Mort de M. R. Southern

Toronto, 26 (C. P.) — Richard Southam, membre en vue de la famille d'imprimeurs et éditeurs de ce nom, est mort hier à Toronto, à l'âge de 65 ans. Il était malade depuis quelques mois. Richard Southam était le fils de William Southam, de Hamilton, fondateur de la maison. F. N. Southam, de Montréal, est l'un de ses frères.

Consulat général de Belgique

Le Consulat Général de Belgique annonce qu'à partir du 28 de ce mois, sa chancellerie sera transférée du local 605, Castle Building, au local 200 de l'immeuble "Alliance Nationale", 680, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal.

En raison de ce transfert, la chancellerie sera fermée au public du mercredi 28 avril au samedi 1er mai, sauf pour affaires réellement urgentes.

La loi du cadenas

M. Thomas-J. Coonan, ministre sans portefeuille dans le cabinet Duplessis, a pris samedi la défense de la loi du cadenas devant le Kinsmen's Club dont il était l'invité à l'hôtel Mont-Royal. Il a déclaré qu'il faut défendre les institutions démocratiques contre la propagande insidieuse du communisme et qu'il a fallu rédiger la loi en termes généraux parce que nombre de gens sont communistes sans s'en douter. M. Coonan considère que la loi de l'extension juridique des contrats collectifs de travail constitue une autre arme efficace pour combattre le communisme.

MONTAIT L'ESCALIE A QUATRE PATTE

A cause de rhumatisme dans les genoux

Ce n'était pas une manière t élégante de monter un escali mais elle avait du rhumatis dans les genoux et elle ne pouv faire autrement. Depuis, elles a p des Sels Kruschen et son état s' beaucoup amélioré. Lisez sa lettr

"Je souffrais de la goutte dans gros orteil et parce que j'avais rhumatisme dans les genoux, je vais monter l'escalier à quatre pattes. Il y a plus de trois ans, je commençai à prendre des Sels Kruchen. Je dois dire que j'ai enco un peu de goutte quand le temps humide, mais mes genoux so beaucoup mieux. J'ai plus de ans, mon teint est celui d'une jeu fille et ma santé est excellente. suis amplement récompensée d'av pris chaque matin une demi-cuil rée à thé de Sels dans une tas d'eau chaude." (Mme) A. W.

Les douleurs et la rigidité du rh matisme proviennent souvent de d pôts d'acide urique dans les mu cles et les articulations. Les no breux sels du Kruschen contribue à régulariser votre foie et vos rei et les aident à se débarrasser de c excès urique, cause de tant de sou frances.

IVe Centenaire de la Plantation de la Croix aux Trois-Rivières

célébré par une

Exposition Missionnaire

du 31 août au 8 septembre 1935

LE VOLUME-SOUVENIR

maintenant en vente. Assurez-vous ce volume triplement précieux. Conservez-le, c'est un riche document qui mérite une place d'honneur dans tous les foyers

Prix : $1.00 seulement

pour 370 pages, 100 gravures, 3 grands portraits des missionnaires.

En vente à la Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

À TRAVERS LES hommes et les idées DE CHEZ NOUS

Chômage, colonisation et secours direct

D'un article du *Nouvelliste*, des Trois-Rivières, numéro du 25 avril:

Il y a pénurie de main-d'oeuvre sur les fermes de l'est d'Ontario. Pourtant on y offre, en plus de la pension et du logement de $18 à $25 par mois. Mais les recrues sont rares. On note un état de choses analogue dans plusieurs autres districts ruraux de l'Ontario.

Pourtant les chômeurs sont nombreux dans les centres industriels de l'Ontario! Et de ces chômeurs nombre ont déjà goûté à la ferme et ont une certaine expérience du travail agricole. Mais ils se refusent à répondre à l'appel qu'on leur fait.

Comment expliquer ce refus?

On n'en voit point d'autre raison que les secours de toutes formes accordés par les villes au sans-travail.

Ce phénomène n'est pas nouveau à notre époque de l'homme qui préfère vivre aux crochets de l'état plutôt que de gagner sa vie. Les villes exercent une attirance indéniable. La vie y est plus douce et plus agréable que dans les centres ruraux.

Ce fait du refus de travailler hors des villes, nous le retrouvons un peu partout. Il s'accentue et se généralise avec le mouvement croissant des secours aux chômeurs, de l'assurance contre le chômage, etc. Il est le produit naturel du paternalisme pratique, — souvent pour fins démocratiques et électorales, par les politiciens.

Il y a longtemps qu'on a noté en Angleterre, par exemple, le mépris de nombreux chômeurs pour le travail qu'on leur offrait. Leur motif de refuser, c'est que le salaire offert pour la besogne n'était guère supérieur au "dôle" qu'ils retiraient de l'état. Flâner, se la couler douce, avec un revenu quelque peu moindre, c'est à leurs yeux beaucoup plus agréable que de se fatiguer au travail.

Cet état d'esprit est aujourd'hui bien implanté chez nous. Faites-en l'expérience avec le secours direct. Il suffira de quelques brefs calculs pour constater que maints chômeurs refusent du travail pour l'unique raison que le gain qu'on en peut retirer n'est pas supérieur au secours reçu de la municipalité.

S'ils n'ont aucun intérêt à renoncer aux secours directs pour accepter un emploi, comment espérer qu'ils consentiront à quitter les villes pour se faire colons?

Le gouvernement a élaboré un intéressant projet de colonisation dont le but est d'établir sur les terres les chômeurs de nos villes aptes à devenir agriculteurs. Ottawa fera sa part et le gouvernement provincial n'hésitera même pas, au besoin, à payer celle des villes pour arriver au succès. Mais nous croyons que tout cet effort sera inutile. Les chômeurs des villes se refuseront à la colonisation aussi longtemps que persistera le régime actuel des secours directs. L'avenir ne les préoccupe guère. Ce qui compte pour eux c'est l'immédiat, l'acquis, ce qu'ils touchent chaque semaine.

Du tourisme... et d'autre chose...

D'un article de Philippe au *Progrès du Saguenay* du 22 avril:

Notre région est pittoresque et variée à souhait; mais s'il est juste que nous en soyons fiers, il ne serait pas juste de nous en attribuer le mérite, car ce n'est pas nous qui avons fait les montagnes, les lacs et les rivières; voyons plutôt les choses qui dépendent de nous et donnons-y notre soin. Par exemple, ce caractère canadien-français qu'il faut absolument tâcher de ne pas compromettre ni gâter.

Voilà ce qui a été dit mille fois, qu'il est bon de redire: c'est du neuf qu'on veut voir, du différent.

Le touriste américain ne franchit pas des centaines et des centaines de milles pour visiter chez nous des banlieues de villes américaines qu'il trouverait à sa porte.

La copie plus ou moins gauche de ce qui peut se faire aux Etats-Unis ou de la langue qu'on y peut parler, confine au banal quand ce n'est pas au ridicule.

Restons donc nous-mêmes; montrons-nous donc sous notre vrai jour. Et, en grâce, puisque nous ne sommes pas des quêteux, ne nous faisons pas passer pour tels. L'espèce de mendicité qui se pratique à certaines escales de la *Canada Steamship* devrait être absolument interdite. Que les autorités municipales y voient si c'est nécessaire.

Que l'hôtellerie de campagne et de petite ville soit propre, confortable, coquette si possible; que le service y soit courtois, la table honnête, servie par une cuisine canadienne-française fournie, s'il y a moyen, des produits spéciaux du canton et de la saison; qu'on y sente cette atmosphère familiale qui est dans nos traditions, qui plaît et qui repose.

Nous venons de dire: *table honnête* pour faire entendre que le menu doit être convenable et convenablement apprêté; l'honnêteté, en un sens plus strict, trouvera aussi sa raison d'être ailleurs. Chargeons le juste prix. Le touriste n'est pas nécessairement un maniaque ou un millionnaire; et encore le serait-il qu'il endurerait mal de se sentir exploité.

En voulant trop gagner, on perd tout. C'est bêtise, n'est-ce pas, de tuer la poule aux oeufs d'or.

Tout cela est facile à comprendre, tout cela est déjà compris; on ne nous en voudra pas de l'avoir rappelé.

Visage anglais...

Du *Saint-Laurent*, de la Rivière-du-Loup, numéro du 22 avril:

L'intéressante petite feuille mensuelle que publient les élèves du Séminaire de Rimouski, "La Vie Ecolière", nous apporte dans son dernier numéro un article fort intéressant et même assez piquant sur les affiches et placards qui ornent et... affligent aussi la ville de Rimouski. Il est bien clair que, par indifférence tout au moins, sinon par insouciance, le grand public rimouskois s'est laissé imposer une mosaïque d'affiches disgracieuses dont il saura bientôt, nous le souhaitons, se débarrasser rapidement. Une campagne est déjà amorcée, et nous avons la certitude qu'elle ne laissera rien à désirer...

Nos compliments aux critiques et aux hommes d'action! Inutile de dire, n'est-ce pas? que ce n'est pas par esprit de dénigrement que nous signalons ces choses. Bien au contraire. Nous oserions dire même que nous portons envie aux Rimouskois. D'aujourd'hui à quelques semaines, ils auront redonné à leur ville, si jolie par ailleurs, son véritable visage, un *visage français*. Au temps où se tiendra le Congrès de la Langue française, ces *assises de l'Esprit français*, pourrons-nous en dire autant, nous de la Rivière-du-Loup, de l'aspect de notre cité?

C'est la question que je pose. Et j'aimerais tant qu'on nous donne la réponse que nous attendons. Qu'avons-nous besoin chez nous d'affiches anglaises? Qu'attendons-nous pour faire disparaître les placards imprimés pour Toronto ou Hamilton et qu'on nous a refilés sans crier gare, et sans que nos gens y aient vu le moindre inconvénient?

Cessons donc d'être ridicules. Et tâchons de nous rendre compte de notre jobarderie d'abord, en nous demandant quel intérêt bien compris nous fait accepter des affiches qui sont de véritables insultes à la population...

Que nos jeunes fassent comme leurs compagnons de Rimouski. Qu'ils fassent enquête, qu'ils dénombrent la quantité d'affiches déplaisantes, inutiles et disgracieuses. Qu'ils fassent rapport ensuite. Et ils trouveront bien des hommes d'action qui sachent passer aux actes nécessaires.

Il y a assez des grandes villes qui donnent au Québec un visage anglais, suivant l'expression de l'abbé Groulx. Il importe que ce scandale cesse de s'étendre aux campagnes, où rien, RIEN, ne peut excuser cet outrage au bon sens, ce reniement de l'"*héritage français*" dont nous devons être fiers et que nous devons conserver.

Brochures à .10s.

HAUT-PARLEURS —Le quotidien catholique — Sa nécessité — Nos devoirs — par le R. P. D. Levack, C.SS.R.

L'ENSEIGNEMENT DU THOMISME AU CANADA—Extrait de la *Revue Dominicaine*.

LA SPIRITUALITE THOMISTE par M. l'abbé Alphonse Roux.

SAINT THOMAS ET LES JUIFS par le T. R. P. Benoit Mailloux, O.P.

OUI DIEU EXISTE par le R. P. Gustave Sauvé, O.M.I.

LE CREDIT SOCIAL (Douglas et Aberhart) par le R. P. Gustave Sauvé, O.M.I.

CREDIT SOCIAL ET CATHOLICISME par le R. P. Georges-Henri Lévesque, O.P.

AUTOUR DE LA FAMILLE (*Stérilisation et "Birth Control"* par le R. P. F.-M. Drouin, O.P.

D'UNE ECOLE A L'AUTRE... par M. Joseph Dansereau.

NOTRE CULTURE RELIGIEUSE par le R. P. Raymond Voyer, O.P.

LE SACERDOCE LAIQUE, FONDEMENT DE L'ACTION CATHOLIQUE par M. Auguste Ferland, P.S.S.

L'EDUCATION NATIONALE ET NOS EDUCATEURS par M. C.-A. Shaffer, I.E.

L'EXAMEN DE CONSCIENCE-PROFESSIONNELLE DE L'EDUCATEUR, par le même.

Service de Librairie du DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

EN VENTE dans toutes les pharmacies

LITHINÉS du Dr GUSTIN

Procurent économiquement la meilleure Eau de Table et de Régime.

Alcaline - Lithinée Pétillante - Digestive

Les personnes atteintes de Rhumatismes, Acide urique, d'affection du Foie, des Reins, de l'Estomac et de l'Intestin ont grand avantage à prendre les Lithinés du Dr Gustin.

Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinés Gustin que l'on suce à la fin des repas dans les déplacements pour remplacer l'eau lithinée.

La qualité du produit comparée aux autres est telle que les Lithinés Gustin sont inimitables.

LA CIE CANADIENNE DES AGENCES MODERNES

6614, avenue DeLorimier :: :: Tél. DO. 1355

C.-X. TRANCHEMONTAGNE 459 ST-SULPICE FONDEE EN 1892 J.-A. BERNIER LA. 1344

C.-X. TRANCHEMONTAGNE & CIE

IMPORTATEURS DE TISSUS ET TOILES

La plus vieille maison canadienne-française à Montréal faisant affaires exclusivement avec les communautés religieuses.

Vient de paraître

L'Enseignement de la philosophie

au Canada français

Hermas Bastien

Opinion

"Cette histoire me paraît définitive et on sera heureux plus tard de s'y rapporter."

Père Ceslas FOREST, O.P.

En vente au Service de Librairie du "Devoir" $1.00 franco.

430 N.-Dame est, BE. 3361

Où l'on s'habille bien —

ERNEST MEUNIER

MARCHAND-TAILLEUR

SERVICE DE VALET

994, RUE RACHEL (EST)

Téléphone: FR. 9343-9850

FOURRURES

Pour les plus belles valeurs en fourrures; pour le summum de l'élégance et du confort, portez un manteau de l'insurpassable qualité Reid.

1473, rue Amherst

REID

Impressions de Louisiane

En route, par Chicago et la vallée du Mississipi — La Nouvelle-Orléans — La terre acadienne des bayous — Reste-t-il du français en Louisiane? — Quelques faits significatifs — Difficultés actuelles et progrès possible — Rapports de la langue française et de la foi catholique en Louisiane acadienne — Quelques aspects de l'humble vie paysanne — Notes sur les vieilles "paroisses" — Espérons!

Heureux qui a fait un beau voyage s'il n'a pas ensuite à le raconter laborieusement. Je viens de faire un beau voyage, du côté de la Louisiane fleurie de roses et d'azalées, où chantent et sautillent, dans les magnoliers, les chênes barbus et les blancs camélias, de joyeuses troupes de cardinaux et d'oiseaux-moqueurs. De retour aux régions plus sobres du 46e degré, je ne me sens pas le courage de secouer trop vigoureusement une fatigue physique qui alourdit la pensée elle-même. L'indulgent lecteur me pardonnera donc d'aligner tout bonnement, à ses intentions, quelques notes jetées sur mon carnet de route, à la lumière d'un *pullman* quelconque. Des réflexions pourront parfois se joindre à ces notes natives: elles ne paraîtront pas, j'espère, formulées sous forme de jugements. Le temps et la méditation sont des éléments nécessaires à l'oeuvre proprement historique.

Parti de Montréal dans la bise glacée du 15 mars, je tombe à Chicago en pleine grève de taxis. "Béni soit Dieu", disait Veuillot, "qui nous donne des amis et des fleurs!" Un ami dans le besoin m'attendait à Chicago. Sur un mot reçu de Montréal, le gérant du chemin de fer *Illinois Central*, l'excellent M. Lanigan, me fait recevoir à la gare par un de ses assistants et m'accueille lui-même, de façon charmante, à son bureau affairé. Qu'il en soit ici remercié de nouveau, ainsi que son généreux collègue de Montréal!

Aucune trace de neige à Chicago, si ce n'est sur les bords du lac Michigan, où des glaçons s'attardent. Belle grande ville que Chicago, avec son royal boulevard du lac, ses parcs de verdure naissante et sa ligne d'horizon harmonieuse. New-York, ville tourmentée, ne possède pas ce cachet de sereine grandeur qui n'exclut pas, on le sait, la course à l'argent, la dure lutte pour la vie, dans le bruit et l'agitation des rues encombrées.

Les Clercs de Saint-Viateur ont une paroisse Saint-Viateur dans la partie septentrionale de Chicago. Pour y arriver et examiner une belle église dont les verrières parlent d'un jeune saint du IVe siècle cher à mon coeur, je parcours dix milles de vie américaine, bruyante et affairée. Au moment d'atteindre le 4170 de la rue Addison, j'aperçois distraitement le *Wrigley's Field*, où les *Cubs* de Chicago feront bientôt trépigner d'enthousiasme les amateurs de baseball de la métropole de l'Ouest.

De Montréal à Chicago, 852 milles, me dit un dépliant. Une seconde étape de 930 milles me conduit tout droit, par l'*Illinois Central*, à la Nouvelle-Orléans, le long de la rive gauche du Mississipi. Toute l'ancienne Louisiane de Jolliet, de Marquette et de Cavelier de La Salle (*encore La Salle!* diront les voyageurs de 1937), tout ce pays primitivement marqué des fleurs de lis se déroule en large plaine fertile. Il y a toutefois des degrés dans cette fertilité. L'Illinois septentrional, fait de profondes alluvions, se classe au premier rang. Plus bas, apparaît une terre riche en mines plutôt qu'en sol arable, dont Carbondale est le centre. Voici un pays de charbon, prolongement occidental des couches carbonifères de la Pennsylvanie et de l'Ohio. A Carbondale descend un compagnon de voyage qui m'a fort intéressé depuis Chicago. M. Herrington est un ingénieur civil qui vient de passer deux mois à réparer, dans la mesure du possible, les ruines accumulées le long de la rivière Ohio par les récentes inondations. Il me parle, entre autres choses, d'un chemin de fer de fortune (*emergency railroad*) construit en quinze jours dans quatre pu cinq pieds d'eau boueuse. Lourdes pertes, misères incroyables, déclare en somme l'aimable ingénieur. Mais l'optimisme américain veut toujours recommencer". J'ai, depuis, rapproché ce mot du mot d'une Française de France, prononcé en Louisiane: "Comme on se sent loin, ici, du pessimisme de chez nous!"

Le Tennessee et sa ville de Memphis une fois dépassés, nous traversons dans toute sa longueur l'Etat du Mississipi pour atteindre enfin, parmi les clartés du matin, la Louisiane de la rive gauche, le pays de Bâton-Rouge et de la Nouvelle-Orléans. De hautes levées marquées à leur sommet des crues de l'hiver dernier, des terres basses noyées d'eau rougeâtre, décèlent le voisinage du delta du Mississipi. Nous saluons en passant les reflets moirés des deux lacs Maurepas et Pontchartrain, noms qui évoquent le souvenir de deux ministres de Louis XV et prennent un accent mélancolique sur des lèvres américaines plus ou moins indifférentes. Puis, sur le coup de neuf heures, la ville de Nouvelle-Orléans vient à nous de toute la vitesse d'un train apparemment heureux de sa course terminée. Nous courons depuis vingt heures, — ce que n'ont tout de même jamais rêvé les rudes canotiers de 1682 qui, depuis le fort Crèvecoeur, conduisirent en deux mois Cavelier de La Salle (encore lui!) vers le golfe du Mexique, vers sa mort tragique de 1687 et son rayon de gloire de 1937.

La Nouvelle-Orléans, agglomération d'environ 500,000 âmes, s'affiche, naturellement, "the most interesting city in the United States". Cette prétention s'appuie sur le caractère composite de son histoire, formée de couches successives et disparates: française, espagnole, américaine, acadienne, juive, allemande, italienne, etc. Les noms de rues, l'architecture, l'allure et le langage même du peuple disent ces multiples racines. Pour nous, Français d'Amérique, le point d'attraction est ici, évidemment, le "vieux carré français" avec, au centre, la cathédrale St-Louis, le Cabildo et le square Jackson qu'anime la statue équestre du célèbre général sudiste: le tout encadré somptueusement de palmiers aux larges frondaisons. La rue Carondelet (du nom d'un ancien gouverneur espagnol) compte parmi ses résidents M. l'avocat André Lafargue, frêle de corps mais à l'âme de feu, animateur de la culture française en Louisiane et collaborateur assidu du *Courrier de la Nouvelle-Orléans*.

Mais c'est avant tout la Louisiane de la rive droite, la terre d'Evangéline que je suis venu visiter. Allons-y tout droit en passant par Bâton-Rouge, belle capitale aux rues soignées, au majestueux Capitole qui se mire dans le Mississipi. Bâton-Rouge est jusqu'à présent dépourvu de pont pour chemin de fer et voitures: le magnifique pont *"Huey P. Long"*, de quatre milles et demi de longueur, a été construit pour la Nouvelle-Orléans.

Un peu surpris par les 85 degrés de chaleur rencontrés à la Nouvelle-Orléans le 18 mars, je suis heureux de m'éloigner des rivages immédiats du golfe du Mexique pour trouver, à vingt pieds d'altitude, un air plus familier à mon poumon de nordiste. Sans compter que le *gumbo* ou soupe louisianaise à base de *sea food*, épaisse, mystérieuse et colorée, prenait pour moi, à la Nouvelle-Orléans, des airs de menace.

Dépassons Bâton-Rouge. Traversons l'Atchafalaya que Longfellow n'a jamais vu dominé par cette belle structure de béton. Nous voici au pays d'Evangéline. Ici encore, au milieu des Acadiens de Lafayette, de Saint-Martinville ou de la région d'Opelousas, je ferai appel à quelques notes de voyage, à quelques détails significatifs, sans trop m'inquiéter de plan logique ou de périodes arrondies. Ma page ressemblera au "coin de Fanchette", dont parlait, dans ses *Mémoires*, le vieux Philippe de Gaspé. Et me souvenant qu'il est téméraire de conclure du particulier au général, j'aurai soin de choisir des détails, des faits vécus, qu'appuient le témoignage et l'expérience de personnes dignes de toute confiance.

En Louisiane acadienne

D'abord, un mot du paysage, bien différent de nos horizons du Nord. Pas une montagne, pas même une colline en Louisiane acadienne, depuis Houma et Lockport en montant vers Opelousas. C'est, à perte de vue, la plaine uniforme où serpentent les bayous fertilisants, petits, moyens et grands. Le village de Grand-Coteau, entre Opelousas et Lafayette (où les Jésuites eurent un collège classique devenu maintenant scolasticat), doit son nom à un simple exhaussement de terrain qui élargit un peu l'horizon.

Montagne et mer absentes, un caractère de majesté manque, évidemment, à ce paysage louisianais. Mais il lui reste un charme d'intimité, une grâce prenante qui vous saisit dès l'abord et que vous distinguerez mieux lorsque le soir tombera, avec les premiers rayons lunaires, sur les bords endormis du bayou Tèche, semés de lucioles aux ailes d'or. Poésie vivante de la terre et du firmament! Merveilleux "romantisme" d'une nature sereine et puissante, qui fait germer fleurs et fruits douze mois par année! *Blessed with an attraction all its own*, a-t-on dit avec raison. Le fond du tableau est constitué par ces chênes séculaires que vous apercevez de tous côtés, patriarches parés d'une longue barbe de mousse, symboles vivants (et jalousement protégés) de l'histoire acadienne elle-même, qui pleure le passé tout en poussant de vigoureuses tiges d'avenir. Je vous admire et vous chéris, témoins muets et mystérieux des années tragiques, du temps lointain où les proscrits de Lawrence arrivèrent, par petits groupes effarés et tremblants, un gibier quelconque dans leur havresac et la misère écrite sur tous leurs traits!

Les années dures ont passé... Tout passe! — Six générations acadiennes ont germé en terre des bayous. Le vieux chêne d'Evangéline prolonge encore son rêve séculaire près de l'église de Saint-Martinville, à quelques pas de l'héroïne elle-même, assise, parmi les tombes de l'ancien cimetière et le regard perdu dans le passé. Mais que de clarté, que de joie de vivre dans les yeux rieurs des enfants acadiens qui, la classe terminée, folâtrent près du chêne moussu, s'étonnent de mon émotion visible et me disent en français: "Je m'appelle Broussard ... Je m'appelle Daigle... Je m'appelle Bernard comme vous".

J'ai causé en français avec ces enfants. J'ai causé en français avec beaucoup de gens, depuis Chicago jusqu'à la Nouvelle-Orléans. On me permettra de le noter: je n'ai jamais eu la vocation d'un sonneur de glas. Je crois que pour juger d'un pays et de son avenir français, mieux vaut la compagnie des vivants que celle des morts, fussent-ils, ces morts, commis à la garde des beaux tombeaux ouvragés de la Louisiane acadienne.

Dès le départ, dès l'hôtel Morrison à Chicago, j'ai adopté la pratique suivante: Au maître d'hôtel, au garçon de service qui s'intéresse à moi, je dis quelque chose comme ceci: *I can speak a little English, but if you can speak a little French, it will work better.* Fait curieux, on me répond un peu partout: "Certainement, Monsieur, je peux parler français". Et l'on s'exécute avec un plaisir visible, en déclinant souvent un nom français. Au Capitole de Bâton-Rouge, le guide des visiteurs me dit: "Pas surprenant que je parle français, puisque je m'appelle Lacour". A l'Université de Bâton-Rouge (L.S.U. pour les initiés), c'est une jeune Américaine d'Opelousas, Mlle Watkins, élève de la *Maison Française* fondée par M. James Broussard, qui me guide et qui m'explique, en un excellent français, les rouages de cet établissement qui fait grand honneur à son généreux fondateur.

Non, évidemment, les motifs d'espoir ne manquent pas aux apôtres de la culture française, — tel le Père Lachapelle de Léonville — qui consacrent une part de leur vie à l'oeuvre française en Louisiane. "Semons! Semons le gland, et qu'il soit chêne immense!"

Je pénétrai pour la première fois en Louisiane acadienne le samedi 20 mars, par la route de Bâton-Rouge à Lafayette, sur un de ces autocars que les Anglais d'Europe appellent *chars-à-bancs*. Montant en voiture, je remarque une inscription: *"Your operator: A. Breaux"*. Je lie aussitôt conversation avec ce chauffeur, solide gaillard aux larges épaules, et lui dis en français: "Vous êtes Acadien?" Il me toise avec curiosité, son oeil bleu s'éclaire d'un sourire. — "Oui, Acadien. Et vous?". — "Acadien de la vieille Acadie du Nord". M. Breaux me tend la main et prolonge une forte étreinte, qui est le langage muet, très éloquent, des chauffeurs pressés... et des frères acadiens qui se reconnaissent. Je m'installe, et je songe avec regret à des lignes naguère écrites par un Français du Nord, lignes qui voulaient faire de l'Acadien de la Louisiane un être hermétiquement fermé...

Pendant ce court dialogue, un voyageur s'est approché de nous. Il me suit à mon siège et demande: "Puis-je m'asseoir avec vous?" Nous nous arrangeons côte à côte pendant qu'il murmure: "Je suis si content d'entendre parler français". puis, il déclare tout net: *"Well*, je suis Acadien moi aussi: Elias Guidry, 24 ans, né à Lafayette, marié à une créole, Cimon, et père de famille. Je travaille sur une drague du Mississipi, du côté de Memphis. Par là, vous savez, on ne rencontre que des *Américains* (ce mot, dans la bouche d'un Acadien du Sud, signifie *protestants*). Si vous saviez comme je suis content d'entendre parler français! J'ai passé l'hiver sur d'eau, sur le Mississipi, dont les remous sont dangereux et engloutissent souvent des embarcations. Maintenant, je vais voir ma famille à Scott (près de Lafayette) et je vais surtout faire mes Pâques".

Mon nouvel ami Guidry m'explique en termes pittoresques les divers aspects de la route qui se perd au loin, devant nous, dans un perpétuel mirage. Il m'apprend que les grosses corneilles entrevues sont des carencros (Carencro est le nom d'un village louisianais); que les remous et les bancs de sable du fond du Mississipi se déplacent continuellement et qu'il faut les rechercher aussi continuellement; que je trouverai, du côté de Lafayette, d'Opelousas et de Saint-Martinville, des *tas* d'Acadiens bons garçons, pas sacreurs, pas trop buveurs, mais qui aiment à danser le samedi soir, après la semaine faite.

A la fin de ces danses prolongées, dans des salles de danse peut-être trop nombreuses, éclate parfois une rixe entre garçons jaloux, échauffés de whisky; un coup de revolver retentit ou un coup de couteau fait jaillir le sang. Ce sont là des excès regrettables, mais qui sont loin de se produire toutes les semaines... J'écoute mon ami Guidry, et je songe encore une fois à ces lignes qui parlaient de "l'invincible taciturnité" des Acadiens de Louisiane. Comme ils *se dégèlent* facilement, ces taciturnes, lorsqu'un mot leur touche le coeur!

Je pourrais multiplier par dix, par cent, ces exemples de confiante franchise, de foi religieuse profonde et d'attachement à la vie française, en me remémorant les visites faites à de nombreux foyers acadiens, grâce aux prévenances de M. Dudley Leblanc et de M. le sénateur Larcade. Plus heureux que les autres membres, français et canadiens, de la Mission Cavelier de la Salle, j'ai échangé les "coquetels", les spectacles de Miami et de la Havane — si agréables fussent-ils — pour un séjour au coeur de l'Acadie louisianaise: séjour qui m'a permis de parler pendant près d'une heure à la radio, en français, à cette population qui a immédiatement répondu par nombre de télégrammes et de lettres. Je sais, pour l'avoir vu (on ne peut le voir en douze heures chargées de discours officiels), combien le peuple des bayous, l'humble peuple de la glèbe — qui ne se frotte pas aux académiciens — est resté, dans son âme, français et catholique; combien ce peuple essentiellement religieux associe de près les deux mots qui font la base de sa vie sociale et de ses espoirs d'au-delà: catholique et français! A Léonville, par exemple, paroisse d'environ 3,000 âmes, le curé ne parle que le français dans son église, parce que tout le monde entend le français. (Et quel délicieux français parle Madame Léonie Lemel, vieille mulâtresse qui règne dans la cuisine de ce presbytère!) Léonville n'est pas une exception. On entend le français partout dans ce pays rural; le peuple des bayous a des racines françaises.

On entend le français partout, sauf dans certaines églises. Point délicat, que j'hésite à signaler. Mais je puis, il me semble, raconter le fait suivant, qui m'a impressionné. Le dimanche des Rameaux, j'assistai à la messe de huit heures dans une église de campagne. A la porte, on me présente en français à M. le curé qui perçoit le prix des bancs. Pendant la lecture de la Passion, une belle chorale d'enfants chante en français le cantique connu: "Au sang qu'un Dieu va répandre", puis continue par d'autres cantiques en français. La voix qui monte du peuple, dans l'église comme à la porte de l'église, est une voix française. De la chaire il ne tombe que des syllabes anglaises.

Des octogénaires, des grand'mères surtout, m'ont déclaré avec un accent de tristesse: "Nous autres, les vieux, nous ne parlons que le français à la maison. Malheureusement, la jeune génération s'engoue de l'anglais. La radio, les autos, toute la *bougeotte* d'aujourd'hui changent bien des choses!" J'acquiesçais, et en moi-même je répondais: "Oui, c'est clair que de nouveaux dangers d'anglicisation existent, ici comme dans la vieille Acadie du Nord. Mais à ces nouvelles menaces, ne convient-il pas d'opposer des défenses nouvelles?" C'est d'ailleurs l'oeuvre méritoire d'apôtres que l'on connaît, qui tentent d'élever des digues françaises, capables d'arrêter le flot montant de l'américanisation intégrale: américanisation qui ne laisse pas de menacer la foi religieuse elle-même du peuple acadien des bayous. Qu'on le veuille ou non, les faits sont là, en Louisiane comme ailleurs dans l'Amérique du Nord, pour appuyer l'affirmation suivante: La perte de la langue maternelle, chez les fils de Français, entraîne plus ou moins rapidement, sinon la perte totale, du moins un sérieux affaiblissement de la vie et de la pensée catholiques, en particulier par les mariages mixtes.

Dans mon "coin de Fanchette", je pourrais entasser d'autres notes de voyage qui serviraient peut-être à éclairer d'un meilleur jour, aux yeux du lecteur, la lointaine Louisiane. Je pourrais signaler les habitudes de vie du peuple acadien de là-bas, amateur de sauces piquantes, de café fort et de combats de coqs (je m'accuse de m'être mêlé deux fois, avec l'ami Dudley Leblanc, à la foule de cinquante personnes réunies, dans un bâtiment quelconque, autour de cette lutte passionnante de deux "Mexicains" aux éperons ferrés et à la haine farouche). Je pourrais signaler la présence en Louisiane de nombreux noirs, gens habituellement paisibles, mais dont le voisinage inspire tout de même aux blancs une perpétuelle et nécessaire méfiance. Les Acadiens des Provinces Maritimes aimeraient peut-être apprendre que le type primitif de la maison acadienne, avec sa *galerie* couverte et son escalier qui monte de l'extérieur au second étage (ou *grenier*), existe encore le long du bayou Tèche, notamment dans la région de Pont-Breaux, pas très loin du "Paradis des Chênes". Enfin, la tentation me vient de reproduire textuellement les paroles, voulues ou méditées, d'un prêtre qui s'occupe des Acadiens dans la plus populeuse paroisse française de la Louisiane: "La langue française, seule, garde catholiques les gens qui vivent loin — à six ou huit milles — de l'église et qui ne peuvent y venir que de temps en temps".

Oui, des notes et des souvenirs me sollicitent. Mais ma plume s'alourdit, et je crains que ne se lasse la patience du lecteur. Je termine donc ces lignes rapides par quelques indications d'ordre topographique et historique.

* * *

La population globale de la Louisiane dépasse actuellement deux millions d'âmes, celle de la Louisiane acadienne atteint 400,000 âmes. La majeure partie de la Louisiane acadienne est enclavée dans le diocèse de Lafayette, détaché du diocèse de la Nouvelle-Orléans en 1918 et confié aux soins de S. E. Mgr Jeanmard, né à Pont-Breaux (paroisse de Saint-Martin). Ce jeune diocèse, avec cathédrale et évêché dans la ville de Lafayette (environ 15,000 âmes), couvre une étendue de 11,000 milles carrés. Il compte une population catholique d'environ 220,000 âmes, y compris 60,000 noirs, 85 prêtres séculiers et 41 prêtres réguliers y travaillent actuellement, dans 71 paroisses et 63 missions. Autrement dit, 126 prêtres desservent 134 postes. On voit qu'il n'y a pas surabondance de ce côté. D'autant que les circonstances n'ont pas encore permis la création, dans le diocèse de Lafayette, d'un Petit et d'un Grand Séminaires pour la formation d'un clergé que les besoins apparents semblent vouloir bilingue.

La carte même de la Louisiane acadienne raconte les origines profondément religieuses du pays des bayous. Ce que nous appelons au Canada un "comté" (sans comte), c'est là-bas une "paroisse", c'est-à-dire la portion de terre qui couvrait une paroisse religieuse d'autrefois.

Ainsi, la "paroisse" de Saint-Landry renferme la ville d'Opelousas et les villages de Grand-Coteau, Léonville, Port-Barré, Lawtell, Sunset, Krotz Springs, Arnaudville, etc. La population des "paroisses" acadiennes varie entre 22,000 (St-Martin) et 55,000 âmes (Saint-Landry).

Dès 1765, au lendemain de l'arrivée des premiers exilés d'Acadie, le Père Jean-François, capucin, bâtit l'église de bois de Saint-Martinville, au centre de la "paroisse" de Saint-Martin. Cette église, restaurée depuis, n'a jamais été reconstruite. C'est à bon droit que la statue du Père Jean-François se dresse aujourd'hui devant l'église-relique de Saint-Martinville, entre la statue d'Evangéline (don de l'actrice Dolorès Del Rio qui fixa pour l'écran le rôle de l'héroïne) et le vieux chêne d'Evangéline qui mire sa longue barbe dans les eaux somnolentes du bayou Tèche.

La "paroisse" d'Evangéline, vers le nord, renferme le groupement de Ville-Platte où j'ai eu la joie de saluer cinq religieuses de Notre-Dame du Sacré-Coeur, venues il y a six ans de leur maison-mère de Memramcook en vieille Acadie. La "paroisse" d'Acadie renferme la jolie ville de Crowley ou "ville du riz" (*Rice capital of America*, dit l'annonce). La "paroisse" d'Ibérie, primitivement peuplée d'Espagnols, se glorifie de beaux centres comme Nouvelle-Ibérie (12,000 âmes) et Jeanerette; le sang acadien y prédomine aujourd'hui. Abbéville est le foyer important de la "paroisse" de Vermillon, et Franklin celui de la "paroisse" de Ste-Marie. Vers le sud-est et le delta du Mississipi, les "paroisses" d'Iberville, Terrebonne, L'Assomption, parlent de passé français, de la richesse du sol aux teintes noirâtres, de la traditionnelle dévotion du peuple acadien à la Vierge Marie choisie comme patronne de la France par Louis XIII (voeu de Louis XIII) en 1638, au temps de la colonisation définitive de l'Acadie par Aulnay.

La rivière Atchafalaya, le bayou Boeuf, le bayou des Allemands, le bayou Noir, le bayou Lafourche et d'autres filets d'eau moins importants, arrosent et fertilisent le territoire compris entre le bayou Tèche et le fleuve Mississipi: riche domaine où se remarquent les groupements de Houma, Thibodeaux, Donaldsonville, Napoléonville, Morgan City, Lockport, tous remplis de souvenirs acadiens.

Les principales cultures de la Louisiane sont le riz (plus que tout le reste des Etats-Unis ensemble), la canne à sucre, le coton (700,000 balles par année), le maïs (25,000,000 de boisseaux), la pomme de terre, la "patate douce", les divers légumes, les fraises, etc., sans oublier les "pécanes" (noix du pécanier). On ne voit pas de chevaux de trait en Louisiane; c'est partout le mulet au sabot mordant qui aide l'homme des champs, se contentant d'une frugale nourriture faite surtout de tiges de maïs. Car on ne cultive là-bas ni foin, ni blé, ni orge, ni avoine. En revanche, la terre des bayous, que ne menacent guère la neige ou le gel, ne se fait pas prier pour donner abondamment, même deux fois par année, les produits qui lui sont propres.

Un régime de propriété terrienne que l'on pourrait appeler "paraseigneurial" existe encore un peu partout en Louisiane. Le seigneur, propriétaire d'un domaine plus ou moins étendu et enclos par des *barrières* de fil d'acier, le fait cultiver par des tenanciers qui paient une redevance variable: la moitié de la récolte si le seigneur fournit les animaux, un tiers seulement si les animaux appartiennent au tenancier. Ce régime, associé à la forte chaleur qui règne huit mois par année, explique le caractère de lenteur qui apparaît dans l'allure générale des gens de la campagne.

Voilà les observations sommaires que me permet un séjour de quelques semaines dans l'Acadie du Sud. J'exprime, encore une fois, le voeu que ma plume n'ait pas l'air de formuler des jugements trop catégoriques. Ce sont des mois, des années de séjour qu'il faudrait pour analyser sûrement les forces et les faiblesses françaises de la Louisiane. Quoi qu'il en soit, ce que j'ai vu et entendu me met au coeur joie et confiance. Un lied d'espoir berce mon âme, doux comme l'accent acadien du pays des bayous. Pendant que fleurissent là-bas roses et azalées, pendant que se penche sur sa charrue le fils, resté Français, de l'ancien exilé acadien, je songe à la note originale et consolante que jette, dans l'immense champ du matérialisme américain (on le connaît mieux, ce champ pierreux, quand on est revenu par New-York!), le pays d'Evangéline resté largement catholique et français! Comme les vieux mots: "culture latine", "âme française", "héritage national", comme tous ces termes défraîchis par l'usage reprennent maintenant l'éclat d'une pièce d'argent neuve et brillante! Combien délicieusement ils sonnent à nos oreilles fatiguées du tintamarre des rails! Oui, une petite flamme française continue de luire du côté de la Louisiane. Au lieu de la méconnaître ou de la mépriser, travaillons, Français d'Amérique, à accroître sa force de rayonnement. Jamais cause plus noble ne sollicita notre sympathie et nos encouragements!

Que soient ici remerciés tous ceux qui ont voulu, favorisé et embelli mon voyage en Louisiane, mon pèlerinage vers les Vivants acadiens du pays des bayous!

Antoine BERNARD,

Clerc de Saint-Viateur.

Avril 1937.

En EUROPE

— AVEC ESCORTE —

ANGLETERRE - BELGIQUE
FRANCE - ITALIE - SUISSE

— y compris —

EXPOSITION de PARIS

Aller et retour à bord du somptueux rapide

Empress of Britain

Départ de Montréal et Québec le samedi 26 juin 1937

C-48 JOURS — Londres, Ostende, Bruxelles, Paris (7 jours), Lourdes, Marseille, Nice, Monte-Carlo, Rome (3 jours), Florence, Venise, Milan, Montreux, Genève, Lisieux, visites partout — Guide compétent — Tous frais compris — par $450 personne.....

A-Comme ci-dessus jusqu'à Paris, séjour à volonté..... $225

B-Comme ci-dessus jusqu'à Paris, et 15 jours dans cette ville..... $300

TERRE-SAINTE et EGYPTE

D-67 JOURS — Y compris voyage C en Europe. Tous frais compris $800

S'inscrire tôt pour éviter l'encombrement.

Inscriptions, renseignements, passeport.

Le Devoir-Voyages

430 Notre-Dame est
Tél. BElair 3361 - Montréal

Nominations au C. N.

M. G. E. Bellerose, directeur du service des messageries du Canadien National annonce la promotion de M. James J. Quinn, agent à St-Jean, N.B., au poste de contrôleur du trafic du district est, avec bureau à Montréal. M. Quinn remplace M. George H. Waterhouse qui prend sa retraite.

Il annonce aussi la nomination de M. Clifford W. Smith à l'agence de Calgary en remplacement de M. S. E. Brennan qui a été nommé agent général à Winnipeg en remplacement de M. W. C. Cranston, nommé surintendant de la division ouest; et la nomination de M. Obert Machan à l'agence de Jasper en remplacement de M. George Franklin qui devient agent à Prince Rupert, C.B. en remplacement de M. A. D. Gillies qui prend sa retraite.

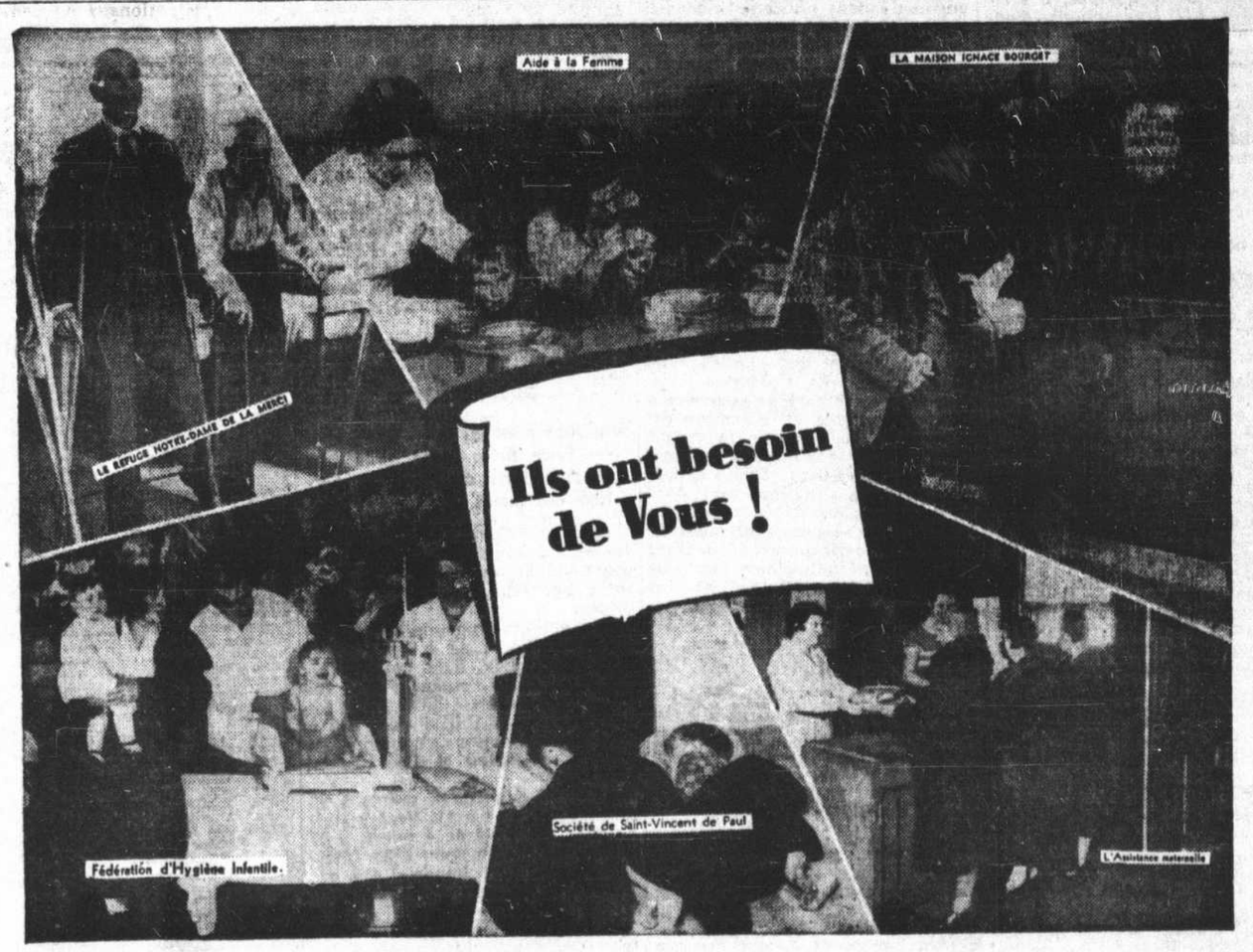

CINQUIÈME APPEL DU 17 AU 27 AVRIL

TROIS RAISONS DE DONNER

La famille impose à ses membres le devoir de s'entr'aider. Avons-nous songé que la société est une famille de familles? Donner aux pauvres est un devoir social.

La Fédération doit soutenir aujourd'hui un plus grand nombre d'indigents qui se sont tournés vers elle. L'accroissement de ses obligations rend votre devoir social impérieux et urgent.

Enfin, vous pouvez souscrire aujourd'hui une somme globale que vous paierez en plusieurs versements. Ce mode de souscription, en répartissant votre aumône sur une période assez longue, facilite votre devoir social.

Trois raisons de donner généreusement. Souvenons-nous, au cours de la campagne, que les pauvres ont besoin de nous!

OBJECTIF: $379,831

Fédération DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES - FRANÇAISES

Direction: Immeuble "ALDRED" Tél. PLateau 8616

Section Féminine: HOTEL WINDSOR, Suite 32 Tél. LAncaster 5261

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Dominion Shoe Store, 1175 est, Ontario. Leon Shugar.
Segal's General Dry Goods, 4816, Avenue du Parc. Jack Segal.
Greystone Residential Club, 3424, Simpson. C. R. Trenholme, exécuteur testamentaire de C. W. Trenholme.
Patricia Ladies Ready to Wear Reg'd, 2460 ouest, Notre-Dame. David Martin.
Eastern Oil Company. Fernand Cardinal.
Marcelle Import, 3836, Evelyn, Verdun. Antoinette Lavigne, épouse de J.-Armand Guillerie.
Ultra Garment Co. J.-Paul Bergeron.
Auto Chauffeurs Association. (A.C.A.) 6530, Delorimier. Lorenzo Lalonde.
Aubaines de St-Henri Enreg., David Deschamps.
R. J. V. Tire Sales Reg'd., 1426 Fullum. Rolland Vermette.
William Coal Service, 213a ouest, Dorchester. Antonio Poliseno.
Gold Diversified Trusts Reg'd., Francis-William-George Hale.
City and District Cartage & Storage. 4677, Hutchison. Annie Shugar, épouse de Samuel Tafler.
Girouard Limousine de Luxe, Inc., 3540 St-Laurent. J.-Octave Brunelle, sec.

Les nouvelles en raccourci

Le cours du mark

Ottawa, 26 (P.C.) — A la suite du traité commercial conclu dernièrement entre le Canada et l'Allemagne, et pour faciliter les échanges commerciaux entre ces deux pays, le gouvernement canadien vient de fixer à 32 sous le cous du mark allemand, qui varie sur le marché de 22 à 40 sous.

C.N.R.

Les revenus bruts du C.N.R. pour la semaine terminée le 21 avril dernier s'élèvent à $3,878,042 comparativement à $3,595,061 durant la semaine correspondante l'an dernier, soit un gain de $282,982.

Recettes du P.C.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien pour la semaine terminée le 21 avril dernier sont de $3,878,043 comparativement à $3,595,061 la même semaine de l'an dernier; c'est un gain de $282,982.

L'immeuble

Les transactions immobilières la semaine dernière accusent une plus-value de $9,797 sur celles de la semaine précédente.

Au cours de la semaine, il a été enregistré 127 transactions d'une valeur globale de $462,662 comparativement à 134 d'une valeur de -452,865 la semaine précédente.

Dans les quartiers urbains 19 terrains vagues évalués à $12,603 et 68 propriétés bâties d'une valeur de $320,212 ont été échangés. Dans les municipalités environnantes 19 terrains vagues et 21 propriétés bâties se sont vendues au prix global respectif de $17,999 et de $111,848.

Nomination

Après élection, M. Georges Saint-Germain, de Saint-Jean, Québec, succède à M. James Davis comme directeur à la Southern Canada Power.

Dividendes

Lake of the Woods Milling Company Limited, 1¾% par action privilégiée, payable le 1er juin aux actionnaires enregistrés le 15 mai; ex-dividende le 13 mai.

Banque Canadienne Nationale, 2 p.c. par action pour le trimestre finissant le 31 mai, payable le 1er juin aux actionnaires enregistrés le 15 mai; ex-dividende le 13 mai.

Banque Canadienne de Commerce, 2% par action pour le trimestre finissant le 31 mai, payable le 1er juin aux actionnaires enregistrés le 30 avril. Ex-dividende le 29 avril.

Canadian Oil Co. Ltd, 12½ cents par action, payables le 15 mai aux actionnaires enregistrés le 1er mai; ex-dividende le 29 avril.

Nouvelles compagnies

Ottawa, 26 — La dernière édition de la *Gazette Officielle du Canada* publie la liste des nouvelles compagnies suivantes: American Flange Ltd., $100,000, Toronto; Chouler & Co. Ltd., $50,000, Montréal; Mackay Mineral Exploration Ltd., 100,000 actions s.v.n., Montréal; Modern Ideas Agency Ltd., 50,000 actions s.v.n., Ottawa; H. F. Kells, Ltd., $50,000, Ottawa; R. Campbell Brown & Co. Ltd., $50,000; Ardfield Holding Company, Ltd., 1,000 actions s.v.n., Toronto.

Production de l'électricité

La production des usines centrales électriques, en mars, touche un nouveau sommet mensuel; elle s'établit à 2,412,259,000 kWh. C'est une augmentation de 276,619,000 kWh ou de 13% sur le mois correspondant de l'an dernier. La consommation d'énergie ferme au Canada est de 1,532,909,000 kWh., contre 1,387,512,000 l'an dernier et n'est dépassée que par le sommet d'octobre 1936 (1,533,075,000). Les exportations aux Etats-Unis s'élèvent à 172,699,000 kWh., augmentation de 37%.

La production des trois premiers mois de l'année courante s'établit à 6,876,743,000 kWh, contre 6,166,155,000 la période correspondante de 1936 et 5,759,744,000 en 1935. La consommation d'énergie ferme est de 4,352,083,000 kWh, contre 4,099,600,000 en 1936 et 3,860,011,000 en 1935. Les exportations globales aux Etats-Unis sont de 445,671,000 kWh., contre 354,655,000 en 1936 et 327,359,000 en 1935.

A la General Motors

Détroit, 26 (P. A.) — Le président de la General Motors annonce que cette compagnie commencera sous peu à fabriquer des engins Diesel. On a déjà acheté du terrain pour l'érection de la nouvelle usine.

Assemblée annuelle

Demain, au Queen's, réunion annuelle générale de l'Association fiduciaire canadienne des contrôleurs du crédit, réunion qui sera précédée d'un dîner à 6 heures 15.

Inauguration du syndicat d'initiative

Joliette, 26. — Ces jours derniers, on a inauguré officiellement le Syndicat d'initiative de Joliette. Cet organisme, pour emprunter les paroles de son président, M. Albert Crépeau, a été créé pour faire connaître les quatre comtés qui forment la région de Joliette, y exploiter l'industrie touristique et promouvoir le développement économique en général. On s'occupera d'améliorer les hôtelleries de la région, de former un corps de guides compétents pour accommoder les touristes et d'installer un comptoir d'art domestique.

Marché du bétail

Montréal (P. C.), — Les animaux mis en vente ce matin ici se répartissent comme suit: 761 bêtes à cornes, 604 meaux, 115 moutons et agneaux et 1,309 porcs.

Le marché des bêtes à cornes était ferme et les prix accusaient une augmentation de 25 sous. Bouvillons de bonne qualité $7.50 à $8.50 et un groupe de qualité remarquable $8.75; de qualité moyenne $6 à $7.25 et de qualité commune $5 à $6. Les taures $4 à $6.50. Les vaches de bonne qualité $5 à $5.75, de qualité moyenne pour la boucherie $3.75 à $4.75 et de qualité commune $3 à $3.50; pour mise en conserve $2 à $2.75. Les boeufs $3.25 à $5 et un boeuf à $5.75; les boeufs de qualité moyenne jusqu'à $4 et de bonne qualité $4.50 et plus.

Le marché des veaux a été ferme avec augmentation de .50 pour ceux de bonne qualité. De qualité moyenne et de bonne qualité $6 à $6.50 et pour qualité commune $5.50 à $5.85, qualité inférieure $4 à $4.75.

Agneaux de qualité moyenne et de bonne qualité $6 à $7, de qualité commune $3 à $5. Les moutons $4 à $5.50.

Les porcs se sont vendus .25 de plus que lundi dernier. Porcs à bacon $9.25, les selects prime de $1, pour la boucherie les lourds $8.75 et les extra-lourds $8.25, les légers $8.25 à $8.75. Truies $6.25 à $7.

La main-d'oeuvre

L'emploiement dans les manufactures s'est relevé et dépasse le niveau du 1er avril de toute autre année. Le fer et l'acier, le bois d'oeuvre et le textile en particulier enregistrent de forts gains. Le personnel de plusieurs fabriques a augmenté dans plusieurs autres lignes, ainsi que dans l'extraction des minerais métalliques et des métalloïdes (le charbon excepté), dans la construction et l'entretien des routes, les services et les métiers. D'autre part la coupe de bois montre une contraction prononcée et 17300 hommes ont été congédiés, lorsque se terminait une saison d'une activité remarquable. L'extraction de la houille et la construction de chemins de fer mentionnent aussi de fortes diminutions d'un caractère saisonnier.

L'emploiement dans le Québec et l'Ontario fléchit légèrement le 1er avril, tandis que les provinces maritimes et les provinces des Prairie mentionnent des pertes assez considérables. En Colombie canadienne, d'autre part, le mouvement est très favorable, et le nombre des personnes ajoutées sur la feuille de paye dépasse le nombre des congédiés dans d'autres régions économiques. La situation, sauf dans les provinces des Prairies, est plus favorable qu'au commencement de tout mois d'avril depuis 1930. Dans les Prairies, l'indice bien que plus faible qu'au 1er avril 1936 est plus haut qu'à cette même date de la période 1932-1935.

Winnipeg Electric

	Mars 1937	1936
Recettes brutes	$ 596,025	$ 584,567
Frais et taxes	337,721	330,536
Recettes nettes	258,304	254,031
Int., obl. et dépréc.	200,179	198,902
Revenu net	58,125	55,129
Recettes brutes	$1,820,932	$1,788,581
	3 mois au 31 mars 1937	1936
Frais et taxes	1,010,912	993,508
Recettes nettes	809,920	795,073
Int., obl. et dépréc.	601,963	594,097
Revenu net	207,957	200,976

Ces chiffres sont fournis avant que la compagnie ait tenu compte de l'intérêt sur les obligations "B" ou du rachat des certificats contingents.

La production d'automobiles

En mars, la production d'automobiles s'établit à 24,901 unités et dépasse de 5,194 celle du mois précédent et de 6,880 celle du mois correspondant de l'an dernier. La production du dernier mois comprend 19,313 voitures-automobiles et 5,588 camions, dont 15,374 voitures-automobiles et 1,783 camions fabriqués pour être vendus au Canada. La production globale au cours des trois mois de l'année s'établit à 64,191 unités, contre 44,591 la période correspondante de l'an dernier. La production de voitures-automobiles (48,737) accuse une augmentation de 12,135 unités et celle de voitures commerciales (15,454), de 7,465 unités.

Canadian Oil

A cause de l'augmentation du coût du pétrole brut et de la diminution du prix de l'essence, le profit d'exploitation de cette compagnie l'an dernier, alors que le volume des ventes a augmenté, a été de $510,869 comparativement à $517,780 l'année précédente. Au cours de l'an dernier la compagnie a distribué $231,882 en dividendes. Le surplus s'est établi à la fin de la dernière année fiscale à $813,915 et la perte a été de $95,297 comparativement à 1935.

Imperial

Les titres ordinaires d'Imperial Oil et d'International Petroleum ont été inscrits sur la Bourse de Montréal où ils seront tarités dès demain, le 27 avril.

Au Rotary Club

Demain, déjeuner hebdomadaire du Rotary Club of Montreal à l'hôtel Windsor, à 12 heures 30. M. R. G. H. Harris parlera de l'assurance-vie.

Le blé

Chicago, 26. — (P.A.) — Ici comme à Liverpool, les prix du blé ont fléchi ce matin. On attribue ce nouveau fléchissement au fait que la récolte de blé aux Indes serait la plus importante depuis 1930.

Montgomery Ward

Chicago, 26. — Les profits de Montgomery Ward and Co pour le premier trimestre s'élèvent à $3,000,000 comparativement à $2,825,000 durant la période correspondante l'an dernier. L'augmentation des dépenses a réduit la marge des profits de 3.32 pour cent sur la même période de l'année dernière.

Aluminum Co. of America

Washington, 26. — Le procureur général Cummings a intenté vendredi des procédures à New-York pour dissoudre cette compagnie qu'il accuse d'avoir violé la loi des cartels en fixant des prix arbitraires là où elle exerce son monopole.

C.-W. Lindsay

Le neuvième relevé financier de C. W. Lindsay et Co Ltd., de Montréal, révèle des profits nets de $6,019, soit le premier profit d'opération depuis plusieurs années. L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le 11 mai.

En Bourse locale

La liquidation entraîne un mouvement de baisse générale — Les métaux, les titres de construction, les instruments aratoires, les papiers, les utilités et les ferroviaires ont fléchi

(P.C.) — Une vague de liquidation, pas très forte, mais continue, a fait baisser les cours ce matin en Bourse locale.

Les métaux ont dégringolé les premiers tandis que les titres de construction, les instruments aratoires, les papiers, les utilités et les ferroviaires ont emboîté le pas.

Smelters a fléchi de 4 points à 77, Nickel de 2 5-8 à 59 1-2, Noranda de 1 3-8 à 64 1-2, Dominion Steel and Coal de 1 1-4 à 19, Gypsum d'un point et General Steel Wares de 3-4 à 15 3-4.

Dans la section des papiers, St. Lawrence Corporation a reculé de 1-2 et les actions priv. de 1 3-4. Howard Smith a perdu un point à 29 et Bathurst 1-8 à 19.

C. P. R. a fléchi de 5-8, Canadian Car 1-4, National Steel Car de 1-2, Cockshutt Plow de 1 1-4 et Massey Harris de 3-8. Brazilian à 22 7-8 a glissé de 2 points, Canadian Hydro-Electric priv. d'un point et Power Corporation de 1-4.

Sur le Curb

Tendance à la baisse — Liquidation — Price Bros. glisse de 4¾ et Massey Harris de 4 points — Section des mines

(P.C.) — Comme le volume des ventes a graduellement diminué au cours de la matinée, il s'en est suivi une tendance générale à la baisse.

Les actions communes de Price Bros. ont fléchi de 4 3-4 à 39 et les actions priv. d'un point. Donnacona a reculé d'autant. Fraser Voting Trusts a glissé de 1 1-2 et les actions priv. d'Abitibi de 2 1-2 à 64 1-2 et les actions communes de 3-4; Consolidated a fléchi d'autant.

Asbestos a perdu 2 points à 96 et Royalite 1 3-4 à 41. Massey Harris priv. a reculé de 4 points à 67 et MacLaren d'un point à 30. International Pete et Imperial Oil ont glissé de quelques fractions de point.

Dans la section des mines on a remarqué des fléchissements de .10 à .20 pour Eldorado, Chibougamau, Siscoe, Pend'Oreille, Stadacona et Sherritt Gordon. Lake Shore a glissé d'un point à 51 et O'Brien de .50 à 9.20.

A Wall Street

Tendance générale à la baisse — Rumeur au sujet du prix de l'or — Les reculs d'environ trois points sont nombreux

(P.A.)— Pendant que la rumeur se répandait que le gouvernement des Etats-Unis allait modifier sa politique sur la question de l'or, on a liquidé sans beaucoup de vergogne, ce qui a eu pour effet de faire baisser les cours, qui ont fluctué de quelques fractions de point à 3 points et plus.

Les valeurs suivantes ont fléchi d'une façon sensible: U. S. Steel, Bethlehem, Anaconda, Kennecott, International Nickel, Youngstown Sheet and Tube, Republic Steel, General Motors, Chrysler, U. S. Rubber, Goodyear, Goodrich, Montgomery Ward, Gimbel, Macy, Douglas Aircraft, Deere, American Telephone, Western Union, Allied Chemical, Du Pont, Westinghouse, Barnsdall, Phillips Petroleum, Standard Oil of N.J., Santa Fe, N. Y. Central, Coca-Cola, Loew's, Celanese et National Supply.

Bourse de Montréal

(Compilation de la maison L.-C. BEAUBIEN & CIE 84 ouest, Notre-Dame, Montréal)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11.00
485	Bathurst 'A'	19	..	..	19
106	Bell Telephone	160⅝	..	160¼	..
1260	Brazilian	23⅝	..	22⅞	23
115	B.C. Pow. 'A'	36½	..	..	..
20	C. North. Pow.	22½	..	..	22½
25	C. Celanese pr.	121			
290	C. Cement	18	18	17¾	17¾
10	C. Cement pr.	106½	..	..	106½
260	C. C. & Found.	17	..	16⅜	..
180	C. C. & Fd. pr.	26	..	25½	..
915	C. Pac. Ry.	13¼	..	13	..
55	Cockshutt Pl.	18	..	..	..
370	C. Smelters	79	..	77	..
45	C. Hy. El. pr.	75	..	..	..
65	D. Bridge	54	..	53½	..
115	D. Coal pr.	21	..	..	..
1040	D. Steel&Cl'B'	19¼	..	19	..
15	Dom. Text.	80¼	..	..	..
155	Gen. Steel W.	16¼	..	15½	..
285	Gyp. L. & Co.	15½	..	14⅜	..
170	H. Smith	29½	..	29	..
16	H. Smith pr.	100	..	..	..
105	Ham. Bridge	17	17	16¼	16½
350	Holl. C. Gold	12¼	..	12	..
1360	Int. Nickel	60⅝	60⅝	59⅝	59½
50	Lake of Woods	33	..	..	..
125	Mass.-Harris	13	..	12⅜	..
410	McColl Front.	9½	..	9	..
395	Mt. Power	30⅛	..	30	..
22	Mt. Pow. Deb.	50⅜	..	..	..
245	Nat. Brew.	39⅜	..	..	..
50	Nat. Steel Car	45	..	..	..
195	Noranda	65	..	64½	64½
1	Ogilvie Flour	265	..	..	..
60	Pow. Corp.	23½	..	23	..
780	St. Law. C.	13⅛	..	12⅜	..
440	St. Law. C. pr.	33⅜	33⅜	32	32½
120	St. Law. P. pr.	84	..	82	..
385	Shaw. W. & P.	27⅜	..	26⅞	..
30	Steel of Can.	85	..	..	..
60	W. El. 'A'	6	..	..	..
	BANQUE				
10	Canadienne	158½	..	..	..

Le Curb

(Compilation de la maison L.-J. FORGET & CIE 471, St-Fra-Xavier, Montréal)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
245	Asbestos	97	97	96	96
3475	*Abitibi	9⅞	10	9⅞	10
300	Beauharn.	7½			
35	Br. Am. Oil	23¾			
	*Br. Cor. prf	18			
125	Can. Vick.	11¼		11	
130	Com. Alcoh.	2 00			
3205	*Cons. Paper	18½		18	
210	Donna. A.	15¼		15⅞	
430	Fra. Vo. Tr.	41⅞		41	41⅛
175	*Ford A	24⅝			
450	Home Oil	1 90	1 95	1 90	
215	Imperial Oil	21¾		21⅝	21¾
225	Int. Petrole	35⅜		35½	
120	Fairchild	10 00		9½	
125	McL. Paper	30			
430	*Price Bros.	42½		40	
65	*Royalite Oil	40			
30	M. Har. prf	67			
300	Abit. 6% pr	65			
	MINES				
	Aldermac	1 25			
1900	Beaufor	42	43	42	43
1500	Bouscad.	55			
100	*Can. Malart.	1 45			
700	Cons. Chib.	1 25			
1500	*Du Parquet	11			
2400	*Eldorado	2 60		2 55	
150	Falc. Nickel	8 25			
3100	Francoeur	1 05		99	1 00
100	J. M. Cons.	40			
50	Lake Shore	50⅞			
400	*Macassa	6 00			
1540	O'Brien	9 25	9 35	9 05	9 20
300	Pandora Ca.	70			
325	Pen. Oreille	3 10			
100	Perron	1 35			
1700	Red Crest	1 20		1 67	
300	*Ritchie	7		6½	
2200	Shawkey	65			
650	*Shor. Gord.	2 50			
1000	Siscoe	4 40		4 25	
1400	Siad. Mal.	1 25			
23300	*Stadacona	1 70		1 55	
2475	Sullivan	1 50		1 47	
100	Towagmac	1 22			
4800	Th. Cad.	1 00		95	96
400	Ventures	2 00			
1000	Wood Cad.	55		54	

* Titre hors-liste.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison L.-J. FORGET & CIE, 471 rue Saint-Fran.-Xavier

	Ouv.	Midi
Air Reduction	72¾	72¾
Allied Chemical	237	237
American Can	98⅛	98..
American & For. Power	9¾	9⅜
American Power & Light	10⅜	10⅛
American Smelting	85½	85⅜
American Water Works	20	20
American Tel. & Tel.	165¼	165¼
Anaconda	54⅛	53¼
Atchison	82	81⅞
Atlantic Refining	32	31¾
Auburn	30⅝	30⅝
Baldwin Locomotive	7⅝	7⅝
Baltimore & Ohio	34½	34¼
Bendix Aviation	22	22
Bethlehem Steel	86	86¼
Canadian Pacific	13¼	12⅞
Commercial Solvents	16¼	16⅛
Chrysler Motors	114¾	114⅜
Coca Cola	155	154
Columbia Gas & Electric	13⅞	13⅛
Consolidated Edison	38⅜	38¼
Commonwealth Southern	2¾	2¾
Douglas Aircraft	59	58
Dupont	155	154¼
Electric Auto-Lite	37	36⅝
Elec. Pow. & Light Corp.	20¼	20
General Motors	57⅝	56⅞
Gillette	16½	16½
General Electric	52½	52
Hudson Motors	20⅛	20
Illinois Central	32	31½
Int. Harvester	105¾	105
Int. Tel. & Tel. Co.	11⅝	11⅝
Kennecott Copper	55⅝	55¼
Loews Theatres	78	77⅜
Montgomery & Ward	54½	53¾
Nash Car Co.	20⅜	20¾
National Biscuit	26¼	26
New York Central	46½	46½
North American	25¾	25⅝
Packard Motors	10¼	10
Pennsylvania R.R.	43½	43½
Phillipps Pete	55	55
Pullman	60½	60½
Radio Corporation	10	9⅞
Republic Iron & Steel	39¼	39⅜
Sears Roebuck	85½	84⅝
Simmons Bed	48½	49
Standard Brand	14	14
Standard Gas & Electric	9⅛	9⅛
Standard Oil of New Jersey	65⅝	65⅜
Socony Vacuum Oil	19	18⅞
Studebaker	16⅝	16½
Texas Corp.	59¾	59¼
Union Pacific	142⅝	142⅜
United Aircraft	27¾	27¼
United Gas Improvement	13¾	13⅝
U. S. Rubber	60⅛	59⅞
U. S. Indust. Alcohol	38	38
U. S. Steel	108¾	107⅜
Vanadium	30⅝	30½
Westinghouse	134	134
Western Union	63⅝	63¼
Woolworth	51½	51

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien & Compagnie:

	Pair	Ouv.
Angleterre, L. S.	$4.86 2-3	$4.92 5-8
France, franc	.0392	.0443
Belgique, belga	.1390	.1687
Italie, lire	.05026	.0527
Suisse, franc	.193	.2287
Hollande, florin	.402	.5476
Espagne, peseta	.193	.0600
Suède, couronne	.268	.2540
Norvège, couronne	.268	.2478
Danemark, couronne	.268	.2201
Brésil, milreis	.1196	.0640
Etats-Unis, dollar	$1.00	1-8 p.c. esc.
Allemagne, R. Mark	.2382	.4020

A MIDI

Cours fournis par la Presse Canadienne:

A Montréal:
Livre sterling $4.92 1-2
Franc français ...... .0442 7-8
Dollar américain ...... .99 3-16

A New-York:
Livre sterling $4.93 9-16
Franc français ...... .0444
Dollar canadien $1.00 3-16

A Paris:
Livre sterling ...... 111. 15 frs
Dollar américain 22. 54 3-4
Dollar canadien 22.57 31-32

En or:
Livre sterling ...... 11 sh.
Dollar américain ...... 59.54s.
Dollar canadien ...... 59.63s.

Les obligations

COURS EN FERMETURE HIER

	Offre	Dem.
Dominion du Canada:		
2½%, oct. 15, 1939	102¼	103¼
2½% juin 1er 1943	100½	101½
3% juin 1950-55	94⅝	95¾
3% oct. 15 1942	102⅜	103⅜
3% perp.	85½	86½
3¼% juin 1956-66	94⅝	95⅜
3½% oct. 15 1944-49	100½	101½
4% oct. 15 1943-45	104⅜	105⅜
4% oct. 15 1939	104⅜	105⅜
4½% sept. 1er 1940	107¼	108¼
4% oct. 15 1947-52	104	105
4½% oct. 15 1944	108¼	109¼
4½% fév. 1946	108	109
4½% 1er nov. 1946-56	106⅜	107⅜
4½% 1er nov. 1947-57	107	108
4½% 1er nov. 1948-58	107¼	108¼
4½% 1er nov. 1949-59	107½	108½
5% 1er nov. 1941	109⅜	110⅜
5% 1 oct. 1943	110⅝	111⅝
5½% déc. 1er 1937	102½	103¼
Avec garantie de l'Etat:		
C.N.R. 2% 1938	100	101
C.N.R. 2% 1943	97	98
C.N.R. 2¼% 1944	97¼	98¼
C.N.R. 3% 1944	100½	101⅜
C.N.R. 3% 1944	100½	101½
C.N.R. 3% 1945-50	94⅝	95⅜
C.N.R. 3% 1948-52	94	95
C.N.R. 3% 1948-53	94	95
C.N.R. 4½% 1951	110¼	111¼
C.N.R. 4½% 1956	110½	111½
C.N.R. 4½% 1957	110	111
C.N.R. 4¾% 1955	113	114
C.N.R. 5% 1954	113½	114½
C.N.R. 5% 1949-69	115½	116½
C.N. W.I. S.S. 5% 1955	115¾	116¾
Port de Montréal 5% 1949-59	115¾	116¾
Provinces:		
Alberta 4% 1954	58	62
Alberta 4½% 1956	60	65
C. Britannique 5½% 1945	100	103
C. Britannique 4½% 1953	95	97½
Manitoba 6% 1947	94	97
Manitoba 4½% 1956	86	89
N.-Brunswick 3% 1951	91	94
N.-Brunswick 4½% 1961	105	108
Nouv.-Ecosse 3% 1950	91	94
N.-Ecosse 4½% 1960	106	109
Ontario 4% 1962	102½	104½
Ontario 4½% 1949	107¼	108¾
Québec 3% 1951	95	97
Québec 4% 1954	102	105
Québec 4½% 1963	108	110½
I.P.E. 3% 1945	95	98
Sask. 4½% 1951	88¾	91¼
Municipalités:		
Calgary 5% 1945	69	74
Saint-Jean 4½% 1971	105	107
Edmonton 5½% 1947	73	78
Toronto 4½% 1945	105	107½
Trois-Rivières 4½% 1956	100½	102½
Vancouver 4½% 1968	86	91
Winnipeg 4½% 1960	94½	97½
Québec 4½% 1950	99	101½
C. des Ec. de Montréal, 4% 1948	98½	100½
Com. Métrop. 4½% 1962	100	103
Do. 4% 1947	98¼	100¼
Cies de Transport:		
Can. Atlantic 4% 1955	93	95
C.P.R. 3% 1945	96½	98½
C.P.R. 3½% 1951	101¼	103¼
C.P.R. 4% 1949	[illegible]	[illegible]
C.P.R. 5% 1954	107½	109½
C.P.R. 6% 1942	108	110
C.P.R. 4½%, 1944	101¾	103¾
C.P.R. Debs 4% Perp.	95	97
C.P.R. 4½% 1946	103½	105½
C.P.R. 4½% 1960	101	103
Can. Steamship 6% 1941	69	71
Can. Steamship 5% 1943	106	....
Utilités:		
Ass. Tel. and Tel. 5½% 1955	85	87
Avon River Pow. 5% 1964	101	...
Avon Tel. 5½% 1948	102½	..
Beauharnois 5% 1973	63	65
Bell Tel. 5% 1955	112	114
Bell. Tel. 5% 1957	115½	118
Bell. Tel. 5% 1960	118½	121½
B.C. Tel. 4½% 1961	104	106
B.C. Power 4¾% 1960	96½	98½
Calgary Power 5% 1960	95½	97½
Calgary Power 5 1964	94	96
Can. Nor. Pow. 5% 1953	102½	104½
Can. L. and P. 5% 1949	101¼	..
Dom. Gas and El. 6½% 1945	92½	95
East Kootenay 7% 1942	99	102
Gatineau Power 5% 1956	110½	102½
Gatineau Pow. 6% 1941	100¼	103
Hamil. Br. Prod. 5% 1955	99	102
Havana Elec. 5% 1952	29	33
Hv. El. B. and Sh 5% 1957	100¼	..
Int. H. Elec. 6% 1944	76½	78½
Int. Pow. 6% 1955	101	104
Int. Pow. 6% 1957	98½	101
MacLaren Power 5½% 1961	98½	101½
Do. 5½% 1964	97½	100
Mar. Tel. and Tel. 4½% 1966	110	...
Mont. Coke Mfg 4% 1947	103	...
Mont. Is. Pow. 5½% 1957	103	..
Mont. L. H. and P. 3½% 1956	97	99
Do 3½% 1973	90	92
Mont. Tram. 5% 1955	79½	81½
Mont. Tram. 5% 1941	101¼	103¼
Mont. Tram. 4½% 1955	75	78
Nat. L. and P. 6% 1949	95½	98½
Nfld L. and Power 4½% 1956	99	102
Nfld L. and Pow. 5½% 1971	103½	..
Nfld L. and Pow. 6% 1956	98	101
N.S. L. and Power 4% 1957	98½	101
Ott. L. H. and P. 5% 1957	105	..
Ott. Tract. 5½% 1955	101½	103½
Ottawa Valley 5½% 1970	104	106
Power Corp. 4½% 1959	99½	101½
Power Corp. 5% 1957	104	..
Quebec Power 5% 1968	103½	105½
Saguenay Elec. 5½% 1953	96	99
Sag. Power 4¼% 1966	102½	104½
Shaw. W. and P. 4% 1961	96	98
Shaw. W. and P. 4½% 1970	102	104
Twin City 5½% 1952	82½	83
Union Gas 4½% 1950	97	99
Un. Sec. 5½% 1952	71	74
Winnipeg Elec. 4½% 1960	105	..
Win. Elec. 4-5% 1965	78½	81
Do "B" (Inc.) 4% 1965	71½	74
Industriels:		
Abitibi 5% 1953	105½	107½
B.A. Oil 4% 1945	103	105
Can. Canners 4% 1951	97	100
Can. Cement 4¼% 1951	101	103
Can. P. and P. inv. 5% 1958	85	..
Can. Int. Paper 6% 1949	101½	103½
Can. Vickers 6% 1947	99	102
Can. Bread 6% 1941	107	110
Cons. Paper 5½% 1961	96	98
Dom. Coal 6% 1955	100	103
Dom. Textile 4½% 1955	105	108
Dryden 6% 1949	102	....
East Dairies 6% 1949	85	88
Fraser 6% 1950	102	104
Gen. Steel Wares 6% 1952	103½	
Great Lakes 5% 1955	95	97
Lac St-Jean 5½% 1961	101	103
Massey-Harris 5% 1957	99	101
McColl Front. 6% 1949	103	105
Minn. and Ont. P. 6% 1945	78	80
Regent Knitting 4% 1952	96	100
Rolland Paper 4½% 1951	102	105
Steel of Can. 6% 1940	111	113
Viau Biscuit 6% 1940	101	..
Propriétés immobilières:		
Queen's Hotel 6% 1947	100	103
Windsor Hotel 6% 1947	41	44
Windsor Hotel 6½% 1943	80	83

Marché de Calgary

Cours fournis par BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL, 477, Saint-Fran.-Xavier, Montréal.

	Offre	Dem.
Advance	—	.30
Alberta Pacific	.35	.38
Anaconda	.19	.20
Baltac	.05	—
Banner	—	.15
Benton	.05	—
British Dominion	.31	—
Calgary & Edmonton	$3.40	$3.46
Calmont	.66	.69
Commonwealth	.34	.36
Dalhousie	.94	$1.00
Davies Petroleum	—	.30
Devenish	.07½	.08
East Crest	.20	.21
Foothill	$1.15	—
Foundation	.33	.35
Freehold	.10¾	.11
Graystone	.13	.14
Highwood Sarcee	.26	.28
Home Oil	$1.95	2.05
Hunter Valley	—	.70
Hylo	—	.10
Hunter Valley Warrants	—	.17
Imperial Oils	$22.00	—
Lethbridge	.08	.08¼
Madison	.10½	.11
Mar Jon	.20	—
McDougall Segur	.22	.23
Mercury	.32½	.33½
Merland	.13	.17
Mid Royal	.06	.09
Mid West	.11½	..
Mill City	.18	..
Model	.45	.55
Monarch	.25	.26
New Federal	.06½	..
Okalta com.	$1.52	..
Okalta priv.	$20.00	..
Pacalta	.17	..
Ranchmen's		.65
Rand	.07	.08
Reward	.11	.13
Ritchield	.14	.15
Royalite	$40.00	—
Spooner	.26	.32
Sunshine	—	.12
South West Petroleum	.70	—
Turner Valley	.10	—
United Oils	.24	.26
Vanalta	.09	—
Vulcan	$1.28	$1.30
Wait Valley	.20	.30
Wellington	.08	.11
Waymarn	.10¼	.25
Commoil	.27½	.30

Beurre

(Prix payé aux producteurs:
Première patente .. .. .25-.26

Mines non inscrites

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY Place d'Armes, Montréal

	Offre	Dem.
Admiral Cad.		.30
Albany River	.58	.60
Algoid	—	.52
Amity Gold	.03	.04
Ballor	.04	.05
Basin Gold	—	.10
Bidlamaque		.27
Big Long Lac	.04½	.05½
Big Master	.10	.12
Bilmac	.14	.16
Blouin Lake	.14	.17
Bousquet Gold	.04	.05
Brae Breest	—	.15
Brown Bousquet	.10	.12
Brown Cadillac	.10	.12
Can. Pandora	.13	.16
Candalaca	.45	.48
Cap. Rouyn nouv.	—	.17
Chibmac	.10	.12
Clerno	—	.17
Coin Lake	—	.15
Cripple Creek	—	.26
Cuniptau	.10	.12
Darwin	.24	.29
Dawson White	.23	.25
Dempsey Cad.	.27	.29
Dunlop nouv.	.09	.10
Duverny	.29	.33
Empress	—	.08
Fleming	.28	.30
Fontana	.45	.50
Garnet L.L.	.04	.04½
Gateway Pat.	—	.11
Gold Bar	.12	.14
Gilbec	.04	.05
Golden Gate	.48	.50
Goldside	.04	.05
Hays Cadillac	—	.15
Horseshoe	.04½	.05½
Hudson Pat.	—	.06
Hutchison Lake	.24	.27
Johnson Nip	.05	.07
Kaw Crow	.11	.14
King Kirkland	.03	.04
Kenricia	—	.70
Lake Geneva	.71	.75
Lakehill	.14	.16
Lake Rowan	.50	.54
Lamaque	—	$8.00
Lafayette L.L.	.02½	.03½
Leroy Mines	.10	.11
Mardin Bird	$1.00	$1.05
Magnet L.	.13	.15
Mal. Goldfields	.38	.41
McCarthy Web.	.32	.34
Moffatt Hall nouv.	.07	.09
Monarch	.16	.18
Mooshla	—	.50
Mosher	.78	.80
Murmac	.07	.09
Norlake	.13	.15
Obalski	.24	.26
Oklend	.28	.30
Old Diamond	.07	.08
O'Leary	.13	.16
Oriole	.13	.14
Pascalis	.34	.38
Potterdoal	.03	.04
Pan Canadian	.32	.36
Porcupine Lake	—	.40
Quebec Eureka	.08	.10
Red Gold	.40	.42
Routhier Cad.	.23	.26
Rubec	.06	.07
Salmo Cons.	.03	.04
Schreiber	.08	.10
Séguin Rouyn	.08	.10
Scott Chib.	—	.29
Shawmac	.19	.21
Shenango	—	.27
Sigma	—	$6.60
Siscoe Ext.	.30	.34
Skookum	—	.15
So. McKenzie Is.	—	.05
Smelters Gold	.04	.05
St-Pierre Cad.	.14	.16
Stanley Gold	.12	.15
Sturgeon River	.35	.39
Tiblemont Is.	—	.40
Tonawanda	.07½	.08½
Upper Canada	.66	.69
Wawbano	.10	.12
Wendigo	.24	.27
West Red Lake	.06	.08
Westwood Cad.	.26	.28
White Horse	.15	.18
Winoga	.18	.22
Young Davidson	.16	.18
Young Shannon	—	.11

Bourse des mines

Burke, Dansereau & Cie, Cours fournis au "Devoir" par

	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Argosy	80			
Bankfield	1 01		1 00	
Cent. Patricia	3 30			
East Malartic	1 18			
Eldorado	2 65			
God's Lake	59			
Hardrock	1 82	1 85	1 80	
Int. Nickel	60¼		59¾	
Kirkland Lake	1 50		1 45	
Lake Shore	51½			
Lamaque Cont.	12			
McK. Red Lake	1 46			
McMillan	4½			
Mining Corp.	3 50	3 55	3 50	
Macassa	6 00		5 90	
Noranda	65			
O'Brien Cad.	9 70			
Premier Gold	2 95			
Pickle Crow	6 40	6 50	6 40	
Pamour	2 60			
Red Lake Gold	63	64	63	64
Reno Gold	1 00			
Sullivan G.	1 52		1 50	
Sladen	1 30			
Stadacona	1 30			
Stadacona	1 73		1 65	1 68
Siscoe	4 45	4 50	4 45	4 50
Sher. Gord.	2 60			
San Antonio	1 70			
Sylvanite	3 35	3 40	3 35	3 40
Teck Hughes	5 25		5 15	
Ventures	2 00			
Wright Harg.	6 80		6 75	6 80
Waite Amulet	3 05		3 00	

Farine

(Prix du boisseau en sacs de 98 lbs. Escompte de 5 sous le sac pour commandes au comptant).

Première patente	$7.70
Deuxième patente	$7.30
Forte à boulanger	$7.20

Les rendements

	Div.	Prix
ACTIONS ORDINAIRES:		
Bell Tel.	6.00	160½
B.A. Oil	1.00	23⅝
B.C. Power "A"	1.80	37
Build. Prod.	1.40	65
Can. Malt.	1.50	39
Can. North. Pow.	1.20	22½
Can. Bronze	1.50	51
Do. extra	.75	51
Can. Celanese	1.60	26½
Can. Converters	2.00	29
Can. Cottons	4.00	80
Can. Foreign Inv.	1.50	25½
C. I. L.	5.00	240
Dom. Bridge	1.20	54½
Dom. Glass	5.00	116¾
Dom. Textile	5.00	80½
Electrolux	1.60	19¼
Imperial Oil	.50	21¾
Imp. Tobacco	.57½	14½
Int. Nickel	2.00	62½
Int. Pete	1.50	35¾
McColl Front.	.80	10
Montreal Power	1.50	30
Mont. Tramways	9.00	88
Nat. Breweries	2.00	30¾
Ogilvie	8.00	255
Ottawa Power	6.00	96
Ottawa Traction	2.00	22
Page Hersey	4.00	101½
Penmans	3.00	62
Quebec Power	1.00	19⅞
Shawinigan	.80	28
So. Can. Pow.	.80	14
Steel of Canada	1.75	85
Do. extra	2.00	85
Walk. Good.	2.00	45
ACTIONS DE BANQUES:		
Montréal	8.00	229
Nouvelle-Ecosse	12.00	332
Canadienne Nationale	8.00	158½
Commerce	8.00	200
Royale	8.00	212
ACTIONS PRIVILEGIEES:		
Anglo Tel.	3.50	55
Can. North. Pow.	7.00	110
Can. Bronze	5.00	107
Can. Celanese	7.00	121
Can. Cotton	6.00	105
Can. Fair. Morse	6.00	10[illegible]
Can. Foreign Inv.	8.00	10[illegible]
Can. Industries	7.00	161
Dom. Coal	1.50	21
Dom. Glass	7.00	145
Dom. Textile	7.00	149
Goodyear	2.50	54¼
Howard Smith	6.00	102
Int. Pow. 7%	6.00	94
Jamaica P. Service	7.00	130
Mont. Cottons	7.00	110
Nat. Breweries	1.75	41
Ogilvie	7.00	150
Ottawa Power	5.00	102¾
Penmans	6.00	127
Power Corp.	6.00	103
Regent Knitting	1.00	23
Saguenay Power	5.50	102
So. Can. Pow.	6.00	106
Steel of Canada	1.75	80
Tuckett Tobacco	7.00	156
Walker Gooderham	1.00	19¾
ACTIONS DE MINES:		
xDome	2.00	42½
Falconbridge	.30	8½
Hollinger	.65	12¼
xInter. Mining	.60	12¾
Lake Shore	4.00	51¾
xMcIntyre	2.00	36
Noranda	3.50	65⅞
Pioneer, B.C.	.40	4¾
Siscoe	.20	4.55
Teck-H.	.40	5¼
xWright Harg.	.40	6.80

x-Fonds américains.

Cours des trusts fixes

	Offre
x-British Type	.55
Can. Am. Tru[st]	4.50
Can. Inter. Tru[st]	6¼
Commonwealth Int. cor.	3.77
x-Cumulative T.S.	6½
x-Diversified T.S.B.	11⅞
Fundamental Inv. Inc.	24¼
x-Fundamental T.S. "A"	6¼
x-Do. "B"	5¾
x-Independence Trust	3¼
x-Quaterley Inc. Shares	17½
x-Un. Fixed	3⅛
Un. Equity of Can.	..
x-Un. Ins. Trust	1⅝
x-Un. N.Y. Bank T.	3¾
AMERICAN DEPOSITOR COR.	
x-New Corp. T.S. accum.	3.70
x-New Corp. T.A. distrib.	3.70
Do. Corp. T.S.	3
CALVIN BULLOCK ISSUES	
Can. Inv. Fund.	4.55
x-Nation Wide Sec. "B"	4½
x-Do. Voting	2.05
x-U.S. Elec. and P.A.	17½
x-Do. "B"	2⅝
x-Do. Voting	.98
DISTRIBUTORS GROUP INC.	
x-North Am. T.S. 1953	2.72
x-Do. 1955	3.50
x-Do. 1956	3.45
x-Do. 1958	3.50

x-Fonds américains.

Les céréales

Blé Northern no 1	$1.47½
Blé Northern no 2	$1.46½
Avoine no 2	.6[illegible]
Avoine no 3	.6[illegible]
Avoine d'alimentation	.6[illegible]
Orge no 3	.84[illegible]
Maïs d'Argentine	.9[illegible]

Engrais

(Prix la tonne, sacs compris, moins 2[illegible] sous pour commande au comptant).

Son	$36.2[illegible]
Gru rouge	$37.2[illegible]
Gru blanc	$40.2[illegible]

Foin

Extra no 2	$10.0[illegible]
No 2	$9.0[illegible]
No 3	$7.0[illegible]

Des facilités qui assurent

un standard de service supérieur

Huit succursales
•
Un vaste système de fils particuliers
•
Relations avec les principaux centres financiers du Canada et des Etats-Unis
•
Services consultatifs et de statistiques
•
Un personnel d'une grande expérience

Nous anticipons le plaisir de vous servir

JOHNSTON AND WARD

Siège social: EDIFICE de la BANQUE ROYALE, MONTREAL

Membres:
La Bourse de Montréal
Le Curb de Montréal
Canadian Commodity Exchange, Inc.

Succursales:
Montréal, P.Q. Toronto, Ont. Kingston, Ont. London, Ont.
Halifax, N.-E. Sydney, N.-E. Moncton, N.-B. St-Jean, N.-B.

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux défaits dans la dernière

Newark, 26. — Les Royaux de Montréal ont terminé leur série avec les Ours samedi après-midi, mais les gars de Rabbit Maranville n'ont pas eu de veine contre els locaux puisqu'ils perdirent les trois premières joutes de la saison aux mains du Newark.

La défaite des Montréalais s'est produite dans la dernière manche après que les Royaux eurent mené par 4 à 3. Chad Kimsey, qui était dans la boite pour les visiteurs, semblait avoir la victoire en main lorsque les locaux réussirent à frapper deux coups de circuit qui donnèrent trois points pour causer l'échec des Royaux.

Le receveur Hershberger, le premier homme au bâton, envoya la balle dans l'estrade de droite pour égaler le résultat, puis Jim Gleeson, qui remplaça Merreill May au bâton envoya un coup en dehors du terrain alors que Joe Beggs était sur ces buts, et deux autres ponits furent enregistrés par les locaux, qui sortaient victorieux pour la troisième fois de l'équipe du président Racine.

La recrue Beggs, qui était avec Norfolk, l'an dernier, a fait un beau début dans l'Internationale. Il a accordé neuf coups sûrs, mais tous les points des visiteurs ont été comptés à la sutie d'erreurs des Ours, qui ont commis six bourdes au cours de la partie.

Deux des points que Newark a comptés sur dépens du gros Chad Kimsey n'étaient pas plus mérités. Francis Kelleher remplaçait Joe Gordon, qui soigne une cheville blessée, au deuxième but.

Résultat détaillé de la partie de samedi:

MONTREAL

	ab	p	cs	r	a	e
Bell 2b	5	1	1	4	5	0
Jeffries, 3b	5	2	2	1	4	0
Dunlap, cd	5	0	1	0	0	0
Harris, cg	5	1	2	1	0	0
Hafey, cc	5	0	1	1	0	0
Dugas, 1b	3	0	1	11	0	0
Sankey, ac	4	0	0	1	6	1
Kies, r	4	0	0	5	1	0
Kimsey, l	4	0	1	1	2	1
Totaux	40	4	9	25	18	2

NEWARK

	ab	p	cs	r	a	e
May, 3b	3	1	1	1	1	1
z-Gleeson	1	1	1	0	0	0
Glynn, cg	3	1	2	3	0	0
McQuinn, 1b	4	0	0	12	2	0
Seeds, cc	4	0	1	3	1	0
Keller, cd	4	0	1	1	1	0
Kelleher, 2b	4	0	1	3	6	1
Hershberger, r	4	1	2	1	1	0
Richardson, r	2	1	1	3	1	3
Beggs, l	4	1	0	1	0	0
Totaux	33	6	10	27	13	5

z-A frappé pour May à la 9e.

Résultat par manches:

Montréal .... 000020200—4
Newark .... 0 0210003—6

SOMMAIRE

Points comptés sur coups de Seeds 3, Jefferies, Glynn, Hafey, Dugas, Hershberger, Gleeson 2. Coups de deux buts: Harris, Jeffries, Kimsey et Kelleher; Coups de circuits: Hershberger et Gleeson. Doubles jeux: Jeffries à Bell à Dugas, 2. Laissés sur les buts, Montréal 10; Newark 6. Buts sur balles de Beggs 2, Kimsey 4; Retirés par Kimsey 4. Lanceur gagnant Beggs; Lanceur perdant Kimsey. Arbitres: Campbell et Rommel. Temps, 2 h. 10.

Le résultat des parties

AMERICAINE

HIER —
Brooklyn .... 00010013104—10 13 1
Philadelphie .... 40000200000—6 10 1
Butcher, Birkofer, Baker, Eisentat et Phelps; Jorgens, Mulcahy, Lamaster, Johnson, Walters et Atwood.
Chicago .... 000000000—0 5 5
St-Louis .... 000010210x—4 11 1
Lee et O'Dea; J. Dean et Ogrodowski.
Boston .... 000010002—3 6 2
New York .... 100000000—1 6 2
Bush et Lopez; Melton et Mancuso.
SAMEDI —
Détroit à Chicago, remise, terrain détrempé.
New York .... 0000210102—6 9 0
Boston .... 0000030101—5 11 1
Pearson, Murphy et Dickey; Grove, Wilson, Ostermueller et R. Ferrell.
Philadelphie .... 120000003—6 8 2
Washington .... 200100100—4 11 0
Williams, Fink et Brucker, Hayes; Newsom, Cohen et Hogan.
St-Louis .... 400000000—4 6 1
Cleveland .... 030000000—3 8 1
Walkup et Hemsley; Feller, Andrews et Pytlak.

NATIONALE

HIER —
St-Louis .... 01003000000—4 14 0
Cleveland .... 00010000201—5 15 5
Bonnetti, Knott et Hemsley; Galehouse, Heving et Pytlak.
New York .... 020030211—9 13 0
Boston .... 000020001—3 8 4
Hadley, Malone et Dickey; W. Ferrell, McKain et R. Ferrell.
Détroit .... 010100104— 7 10 0
Chicago .... 42022010x—11 14 2
Auker, Rowe, McLaughlin et Cochrane; Kennedy et Sewell.
SAMEDI —
Boston .... 000000000—0 6 3
New York .... 00102000x—3 8 0
Lanning et Lopez; Castleman et Danning.
Brooklyn .... 001000200—4 8 4
Philadelphie .... 01023001x—7 10 0
Mungo, Peterson, Eisentat et Philps, Klumpp; LaMaster et Atwood.
Chicago .... 000415201—13 15 0
St-Louis .... 001160004—12 12 2
Parmelee, Bryant, Lee et O'Dea; Harrell, Johnson, P. Dean, Ryba, Winford et Ogrodowski.
Cincinnati .... 000001100—2 7 1
Pittsburg .... 100000002—3 8 2
Hallahan et Lombardi; Bauers, Swift et Todd.

INTERNATIONALE

HIER —
Toronto .... 000040020—6 14 2
Syracuse .... 101000000—2 7 1
Mealo et Heath; Mangum, J. Campbell, Pearce et W. Campbell.
Rochester .... 000100110—3 7 0
Newark .... 20120013x—9 9 1
Sunkel, Krist, Judge, Taylor et Poland, Piechota et Rosar.
SAMEDI —
Toronto .... 110006030—11 17 2
Baltimore .... 013112001— 9 12 3
Pomorski, Davis et Heath; Chagnon, Matuzak et Savino.
Buffalo .... 000030100—4 7 4
Syracuse .... 110000102—5 9 0
Sewell et Phillips; Fussell, Hockette et W. Campbell, Legett.
Rochester .... 000010000—1 4 2
Jersey City .... 001000001—2 11 2
Smith et Poland; Cantwell et Redmond.

Coups de circuit

Hier, — Maush, Dodgers. Hassett, Dodgers; Doerr, Red Sox; Berger, White Sox, un chacun.

Les meneurs, — R. Johnson, Athlétiques 3, Ott, Giants, 2.

Totaux: Américains 13, Nationale 11. Total: 24.

Autre échec pour l'équipe du Montréal

Jersey City, 26. — Après avoir perdu la série complète contre les Ours de Newark les Royaux de Montréal sont venus mesurer leurs forces contre les Giants de Jersey City hier après-midi mais les hommes de Rabbit Maranville ont dû baisser pavillon devant les successeurs des Sénateurs d'Albany qui gagnèrent par un résultat de 1 à 0, grâce au point enregistrée par Lee à la quatrième manche.

Harry Smythe avait été le choix du pilote du Montréal pour faire face aux rudes frappeurs de Travis Jackson et le vétéran semblait être en mesure de vaincre ses rivaux mais la piètre tenue des Royaux au bâton a grandement nui aux chances de Smythe. Les protégés de Rabbit n'obtinrent que six coups réussis dont deux furent frappés par le lanceur montréalais.

Harry ne peut être blâmé pour l'échec subi car il a mieux lancé que Myllykangas, Johnson et Kimsey qui ont officié à Newark mais c'est le manque de support à l'attaque qui a causé la défaite du vétéran.

Glenn Gabler a été invincible au monticule pour les Jersey. Il a tenu les Royaux à six coups sûrs et n'a acordé que trois buts sur balles. C'es tà peine si deux Montréalais ont réussi à se rendre jusqu'aux troisième but, et l'un d'eux a été retiré en tentant de voler le marbre.

Joe Benning, qui a remplacé Irvin Jefries au troisième but, a fort bien joué au bâton et au champ. Il afrappé deux coups sûrs, de même que Smythe.

Résultat détaillé de la joute:

MONTREAL

	ab	p	cs	r	a	e
Bell, 2b	4	0	0	3	1	0
Benning, 3b	3	0	2	1	2	0
Dunlap, cd	4	0	0	4	0	0
Harris, cg	3	0	1	1	0	0
Hafey, cc	3	0	1	1	0	0
Dugas, 1b	3	0	0	10	0	0
Sankey, ac	3	0	0	2	5	0
x-Jefferies	1	0	0	0	0	0
Kies, r	3	0	0	2	0	0
Smythe, l	3	0	2	0	2	0
Totaux	30	0	6	24	10	0

JERSEY CITY

	ab	p	cs	r	a	e
Gomez, 2b	4	0	2	4	4	0
Wilson, 3b	4	0	1	1	2	0
Lee, cg	4	1	2	3	0	0
Jolley, cd	3	0	0	2	0	0
Anton, 1b	3	0	2	6	1	0
Jackson, ac	3	0	1	6	2	0
Asbell, cc	2	0	0	1	0	0
Redmond, r	3	0	0	4	2	0
Gabler, l	3	0	0	0	1	0
Totaux	29	1	8	27	12	0

x-A frappé pour Sankey à la 9e.

Montréal .... 000000000—0
Jersey-City .... 00010000x—1

SOMMAIRE

Aucune erreur. Point compté sur coup d'Anton. Buts volés: Anton et Lee. Sacrifices: Hafey, Jolley et Asbell. Doubles jeux: Smythe, Sankey, Dugas. Laissés sur les buts, Montréal 7, Jersey City 6. Buts sur balles de Gabler 3. Retirés par Gabler 3, Smythe 2. Mauvais lancer, Gabler. Arbitres: Weafer et White. Temps, 1 h.50.

Les officiers sont choisis

Un grand nombre de membres et amis se sont réunis au Cercle de billard Saint-Pierre à l'occasion de la 68e assemblée annuelle. Le président M. E. Labrie remercia les invités. Le maire suppléant, M. Omer Côté, échevin et membre du comité rendit un témoignage de reconnaissance en nommant membres à vie MM. Calixte Goulet, Pacifique Goulet, Pol. Phaneuf et J. B. Vien. A remarquer que ces membres font partie du cercle depuis plus de cinquante ans. Le président des Jeux M. Darius Robitaille présenta les trpohées aux vainqueurs des différents tournois.

On procéda à l'élection des officiers pour al'nnée 1937-3 sous la présidence de M. J. C. Vien, avec le résultat suivant:

Aumônier honoraire, R. P. S. Chenevert, O.M.I., curé.

Président honoraire: Emile Labrie;

Vice-président honoraire: J. C. Vien;

Aumônier actif, R. P. L. Guilbault, O.M.I.;

Président: Darius Robitaille;
Vice-président: M. Omer Côté;
Secrétaire: M. Mousseau;
Contrôleur: R. Lanctôt;
Président des jeux: J. D. Déziel;
Vice-président: Oscar Robitaille;
Secrétaire: P.-E. Jodoin;
Président du comité de réception: Augustin Bédard;
1er vice-président: Emile Labrie;
2ev ice-président: J.-C. Vien;
Directeurs: Henri Daoust, Henri Courtois, Alcide Lauzon.

Hockey intérieur au collège Laval

Bien qu'à sa première saison au hockey intérieur, le Laval s'est révélé supérieur à tous les clubs qu'il a rencontrés. L'Hôtel le Relais, champion junior de la province, n'a pas eu de succès dans ses trois visites ici. Dans la première joute, il dut baisser pavillon après une période supplémentaire par 12 à 10. La deuxième partie fut close par le score de 7 à 4.

Dimanche dernier il revenait plus déterminé que jamais à vaincre. Stupéfaction: Laval compte 2 fois dans les 3 premières minutes et le 3e point rentre 5 minutes après. Il fallut en rester là. Quelques-uns des joueurs du Relais, trop peu maîtres de leurs nerfs, ayant abandonné le bâton pour les poings, les spectateurs prirent fait et cause pour le Laval. La période faillit se terminer en peu gracieuse babarre.

Regrettons que le Relais, qui parait un club sérieux, conserve quelques éléments plus confiants en leur force qu'en leur habileté et n'ait pas l'esprit sportif du Saint-Hélène, que nous avons vaincu par 4 à 3 et du C. P. St-Zotique, battu par la faible majorité de 5 à 4.

Les Tigers l'ont emporté par 6 à 4 à Toronto

Toronto, 26 (P.C.) — Les Tigers de Sudbury, détenteurs de la Coupe Allan, ont battu les Lions de Wembley par un résultat de 6 à 4 samedi soir. Le club du nord de l'Ontario a maintenant l'avantage de la série. Les clubs ont fait partie nulle de 3 à 3 à leur première rencontre. La troisième aura lieu lundi soir. Si Wemblay l'emporte il faudra jouer du temps supplémentaire pour décider du vainqueur de la série.

Une punition à Cam Shewan, joueur de défense, a fourni une ouverture dont Sudbury a su profiter. Il n'y eut pas de point à la première période. A la deuxième chaque club a fait un point et ensuite Shewan fut puni. En son absence Sudbury menait par 3 à 1.

Au dernier engagement, Sudbury enregistra trois points de suite mais les Lions firent un ralliement pour en faire autant. Les Lions étaient privés des services de Jo Jo Crabowski, qui est blessé. Mais ceci n'est rien à comparer au choc que Sudbury a subi lorsque ses joueurs ont appris la mort de Steve Conich, survenue au cours d'un accident d'automobile à bonne heure à Hamilton. Les Tigers portaient des crêpes noirs à leur bras. Avant la joute on observa une minute de silence. Environ 3,000 personnes assistaient à la joute.

Grosso, Deway et Hills se sont le plus signalés pour les Tigers. Le premier a enregistré deux buts et obtenu deux assistances. Deway a pris un but et trois assistances et Hill a aussi eu deux buts et deux assistances. A. LeMay a compté deux des points des Lions.

WEMBLEY. — Buts: Musgrvoe; défenses: Bates et Shewan; centre, T. Lemay; ailes: Walton et A. Lemay. Subs: Dailey, Archer, Murphy et Smith.

SUDBURY.: — Buts: Teno; défenses: Lavigne, Price; centre: Dewey; ailes: Grosso et Hill. Subs: Graham, Chamberlain, Marshall, Cholette et Hastie.

Arbitres: C. Cambell et J. Mitchell.

Première période

Aucun point. Aucune punition.

Deuxième période

1 Sudbury: Grosso-Dewey 8.42
2 Wembley: A. Lemay-Walton 10.15
3 Sudbury: Hill-Grosso 15.43
4 Sudbury: Hastie-Dewey 16.48
Punition: Shewan.

Troisième période

5 Sudbury: Hill 0.55
6 Sudbury: Dewey-GrossoéHill 1.35
7 Sudbury: Grosso-Dewey-Hill 2.37
8 Wembley: Dailley 3.39
9 Wembley: Smith 7.54
10 Wembley: A. Lemay-Walton-Bates 17.02
Punitions: Chamberlain, Price.

Les joueurs de Gorman défaits

Ottawa, 26 — Les amateurs de hockey de la capital fédérale ont eu l'avantage d'assister à la dernière partie de hockey de la saison samedi soir lorsque la joute annuelle de charité fut jouée entre les clubs Boucher et Gorman et les joueurs sous la direction du gérant des Maroons ont dû baisser pavillon devant ceux de "Buck", qui l'ont emporté par un résultat final de 12 à 9.

Des joueurs d'Ottawa et d'autres de clubs des ligues majeures et mineures faisaient partie des équipes, Les Maroons avaient cinq représentants, les Rangers et Détroit, quatre chacun, Toronto, Canadien et Providence, trois chacun, New-Haven et Springfield, 2 chacun, Américain, Vancouver et Cleveland, un chacun.

Trente-deux joueurs ont pris part à la partie. Quatre gardiens de buts se sont partagé la besogne, jouant 30 minutes chacun.

La mise en échec a été loin d'être serrée et les joueurs ont pu attaquer à leur guise et bombarder copieusement les gardiens de buts.

Des prix spéciaux ont été accordés pour les exploits suivants: 1er but, Martin Barry, Détroit; 2ème but, Syd Howe, Détroit; plus grand nombre de buts, Charlie Conacher, Toronto; plus grand nombre d'assistances, Hce Kilrea, Détroit; plus de points, Frank Boucher, Rangers; premier joueur de défense à compter, Frank Finnigan, Toronto; deuxème défense à compter, Frank Clancy, Toronto; meilleur gardien de buts, Wilf Cude; le but le plus sensationnel, Jack McGill, Canadien.

Voici les alignements:

Boucher — Buts: Connell, Maroons, et Cude, Canadien; défenses: Clapper, Boston, A. Smith, Springfield; centre, Boucher, Rangers; ailes: Watson et Keeling, Rangers; substituts: Clancy, Finnigan et Conacher, Toronto; Starr, Rangers; Cowley, Boston; Lamb, Américain; Lowrey, Providence; Godin, Vancouver; Jackson, New-Haven, et Saunders, Springfield.

Gorman — Buts: Beveridge, Maroons, et Woods, New-Haven; défenses: Shields et R. J. Smith, Boston; centre, Barry, Détroit; ailes: H. Kilrea et Howe, Détroit; substituts: Cain, Radley et Shannon, Maroons; W. Kilrea, Détroit; Lorrain et McGill, Canadien; McInelly, Providence; Schultz, Cleveland, et Duguid, Providence.

La tenue de nos Royaux

	P.	Ab.	Cs.	2b	3b	C.	Psc	Pc.
Smythe	1	3	2	0	0	0	0	667
Benning	2	4	2	0	0	0	0	500
Johnson	1	2	1	0	0	0	0	500
Jefferies	4	13	5	2	0	1	3	385
Harris	4	17	6	1	0	1	2	353
Hafey	4	15	5	0	0	0	3	333
Duke	1	4	1	0	0	0	1	250
Kimsey	1	4	1	0	0	0	0	250
Bell	4	17	4	0	0	0	0	235
Dugas	3	13	3	1	0	0	1	231
Dunlap	4	18	4	1	0	0	1	222
Sankey	4	15	2	0	0	0	1	133
Kies	3	16	1	0	0	0	0	063
Mylly'gas	1	0	0	0	0	0	0	000
Chandler	1	1	0	0	0	0	0	000
Heintz'an	1	0	0	0	0	0	0	000

LES LANCEURS

	P.	M.	cs.	P.	bb	rab	g.	P.	Pc.
Myllykan'as	1	⅓	5	5	1	0	0	0	000
Duke	1	7⅔	9	2	2	2	0	1	000
Johnson	1	7	9	7	2	3	0	1	000
Heintze'an	1	1	0	0	1	1	0	0	000
Smythe	1	8	8	1	0	2	0	1	000
Kimsey	1	8⅓	10	6	4	4	0	1	000

Williams ne pourra lutter mercredi soir

Le matchaker Jack Ganson a reçu un appel téléphonique hier après-midi qui dérange son programme de mercredi soir, au Forum, car Cy Williams a fait savoir qu'il lui serait impossible de venir remplir son engagement contre Marvin Westenberg cette semaine car la "Terreur de Talahassee" est actuellement sous les soins des médecins dans un hôpital de Cambridge souffrant d'un empoisonnement de sang.

Williams est sous observation et l'on dit que son état peut être grave car il parait être atteint de la même maladie qui a emporté le fameux Stanley Stasiak il y a quelques années. Cy a reçu une blessure au cours de son engagement avec George Clark il y a deux semaines alors que le gars de la Floride fut atteint du pied de l'Ecossais juste au-dessus de l'oeil mais il ne continua pas moins le combat pour ensuite accepter un match à Buffalo la semaine dernière. Au cours de son entrainement pour cette dernière rencontre Williams se blessa au coude et ces deux blessures ont dû le conduire à l'hôpital où il devra rester plusieurs semaines.

En dépit de ce contretemps, Jack Ganson a aussi reçu une bonne nouvelle au cours de la journée d'hier, alors qu'il s'est rendu à Val Morin, pour y visiter le champion du monde, Yvon Robert, qui se remet lentement de la fracture de la jambe dont il fut victime à Washington, l'automne dernier. Yvon a promis à Ganson qu'il défendrait son championnat au Forum, le 2 juin contre tout adversaire que lui offrirait le matchmaker local.

A l'heure actuelle, Jack Ganson a changé ses plans et le programme de mercredi soir se composera de quatre rencontrer principales, quatre combat d'une chute à finir.

Une de celles-ci ramènera dans l'arène local le populaire lutteur juif, Hank Barber, qui sera opposé au solide ouvrier en métallurgie, Hike Mazurki, pendant qu'une autre rencontre mettra aux prises le vétéran docteur Freddie Meyers contre George Wilson, et que la troisième rencontre complétée à date opposera le géant suédois, Tor Johnson contre Tom Handley.

Johnson est le géant de 365 livres, qui faisait autrefois du cinéma, et qui a remporté la victoire dans les quatre rencontres qu'il a livrées à date.

Ganson est actuellement à la recherche d'un adversaire pour Marvin Westenberg, mais il se pourrait aussi qu'il change complètement cette rencontre s'il ne parvient pas à lui trouver un adversaire dans un aussi court délai.

A tout événement, le programme de mercredi promet de fournir de l'action en quantité, et il se pourrait fort bien que cette séance se termine tard dans la nuit avec quatre rencontres à finir.

Arthur Lapierre élu président

L'Association de Hockey de la province de Québec a tenu son assemblée annuelle à l'hôtel Queen's, samedi dernier, alors que cette association a fait le choix de ses officiers pour la prochaine saison. M. Arthur Lapierre, du Verdun, a été choisi pour succéder à Eddie Sinclair à la présidence.

Alphonse Thérien a été réélu secrétaire, et Norman Dawes, vice-président. Alcide Gagnon et P.-C. Kelley ont été admis parmi les directeurs.

Albert Racette a été nommé vice-président pour le district de Québec et Albert-W. Reid a été élu au même poste pour le district de Sherbrooke.

Un déficit de plus de $800 a été rapporté, ainsi qu'une diminution de 600 dans le nombre de joueurs enregistrés. 2,936 joueurs ont été enregistrés durant la dernière saison. Les recettes ne l'Association ont été de $3,305.03 et les dépenses de $4,144.16.

Belle réception à Walter Young

Walter Young, qui a gagné le dernier marathon de Boston la semaine dernière, a été l'objet d'une belle réception samedi soir lorsque près d'un millier de personnes ont tenu à féliciter le vaillant athlète de Verdun.

En descendant du train, Young s'est immédiatement jeté dans les bras de son épouse et après avoir aussi embrassé son jeune fils, il reçut les félicitations du maire Hervé Ferland. L'échevin George Layton, représentant la ville de Montréal, a ajouté les siennes à celles du premier magistrat de la ville soeur.

La foule se forma ensuite en procession et on défila par la rue Windsor, puis Dorchester et ensuite Atwater. A l'entrée de Verdun une fanfare attendait le contingent. Au son de la musique on se rendit jusqu'à l'hôtel de ville, où une réception fut offerte en l'honneur du champion. M. Ferland eut de belles paroles à l'adresse du jeune athlète.

Les six-jours à Philadelphie

Philadelphie, 26. — L'équipe montréalaise, composée de Jules Audy et de Henri Lepage, était sur un pied d'égalité avec trois autres équipes à la fin de la huitième heure de la course de six jours qui a débuté hier soir en cette ville. Winter et O'Brien menaient sur le total des pointts.

Voic le classement à 8 heures ce matin:

	M.	T.	Pts
Winter-O'Brien	121	9	49
Lepage-Audy	121	9	31
Fielding-Gadou	121	9	22
Gruber-Heaton	121	9	16
Sheehan-McWauwens	121	8	19
Camastro-Clarizio	121	7	15
Wislisku-Saetta	121	7	2
May-Hurley	121	7	1
Keller-Harper	121	6	6
Ruth-Brodeur	121	4	10
Pellessier-Charesti	121	4	1

Semi-finale intéressante au St-Jacques

Gil Cross et Harry Madison se rencontreront ce soir au marché St-Jacques dans un combat de deux dans trois limité à une heure et demie. Cross fait sa rentrée dans l'arène montréalaise après une victorieuse randonnée dans le centre-ouest américain. C'est à Toledo qu'il a remporté ses plus récents succès. Déterminé à faire une belle campagne dans l'est Gil Cross a voulu faire la première partie de sa tournée à Montréal et c'est contre le fameux Harry Madison qu'il débutera ce soir. Ray Lamontagne a mis Cross sous contrat pour quelques combats contre des vedettes. Fort et habile lutteur loyal avec des adversaires loyaux et aussi vilain que les plus vilains de ses rivaux dans l'arène, Cross est un athlète qui a beaucoup de couleur et qui peut faire face à une foule d'antagonistes plus lourds que lui. Ce soir les deux athlètes pèseront à peu près le même poids, faisant osciller la balance à environ 190 livres.

Une intéressante semi-finale a été mise à ce programme opposant Dynamite Dunn à Eddie Marquette. Marquette vient de remporter une belle victoire sur le champion Ted Bell qu'il battit lundi dernier.

Le match spécial mettra aux prise Wilfrid DuTremble avec Al Tucker. Une préliminaire de 20 minutes ou d'une chute fera présenter par Lamontagne le fameux Bing LeRow, de Plattsburg, qui rencontrera Paul Durocher. John Marchand et Jack Miller feront les frais de la première préliminaire de la soirée, un combat limité à quinze minutes ou à une chute.

On anticipe des rencontre dures et contestées entre Cross et Madison, Dunn et Marquette, LaRow et Durocher.

L'ouverture du tournoi provincial

C'est ce soir que sera inauguré le tournoi de boxe provincial au Forum pour décider des championnats et les athlètes canadiens-français seront largement représentés. Ce tournoi promet d'être intéressant et nul doute qu'il y aura foule pour les éliminatoires de ce soir et les finales de demain.

La liste des inscrits n'est peut-être pas aussi considérable que celle des années passées mais elle réunit de meilleurs concurrents et les combats ne manqueront pas d'être contestés.

Voici la liste des inscriptions:

Classe 112 livres: L. Hébert L. Liberatore, Joe Gagnon, Cliff Tarry, B. Wallace, Jerry Pickleman, Dave Walters.

Classe 118 livres: Joe Debrofsky, S. Best, Bill Barry, Mickey Hennessey.

Classe 126 livres: L. Babe Gabe Gagnon, Harry Hurst, Bill Rochon, M. Cohn, Roger Dulude, Duncan Galloway.

Classe 135 livres: Dennis Themens, Jerry Polesina, Stanley May, René Thibault, Jean-Paul Lachapelle.

Classe 147 livres: Chick Moore, Albert Gascon, Harry Baltin, Clarry Harding, C. Mitchell.

Classe 160 livres: Cecil Braithwaite, Dominic DeLalla, Joe Ostolos, Ross Taylor, Russell Gorman, Robillard Briault.

Classe 175 livres: Harry Weibusch, F. Robert, Eli Brown, Lucien Deschamps.

Poids lourds: Tommy Osborne, Harry Bray.

Tournoi de boxe pour novices

Les finales du tournoi organisé par le Y.M.H.A. ont été disputées samedi soir devant une assistance nombreuse et les combats, disputés entre les membres de l'association qui étaient à leurs débuts dans l'arène, ont été intéressants mais le boxeur à faire meilleure figure fut sans contradit Herbu Krupp, qui remporta les honneurs de la catégorie des 112 livres.

Voici les résutlats obtenus:

SEMI-FINALES

126 livres. — Jack Aranoff bat Jack Bockler, décision.
135 livres. — Hyman Milret bat Jack Pistreich, décision.
147 livres. — Peter Bennet bat Bob Brenhouse, décision.

FINALES

100 livres. — Hirsch Hurwitz bat Edydie Cohen, décision.
108 livres. — Sol Tabatchnik bat Joe Schacter, décision.
112 livres. — Herby Krupp bat Morris, dé-cision.
118 livres. — Issie Ran bat Louis Revzen, K. O. technique à la 3e ronde.
126 livres. — Cobby Engelerg bat Jack Aranoff, K.O. à la 1e ronde.
135 livres. — Abe Lubell bat Hyman Mileret, décision.
147 livres. — Ben Lubell bat Peter Bennet, décision.
175 livres. — Mike Rodman bat Jack Witzling, K...O. technique à la 2e ronde.

Loubier annule avec Joe Marsh

Sherbrooke, 26. — René Loubier, de cette ville, champion poids-léger de la province, et Joe Marsh, de Montréal, ont fait partie nulle de 10 rondes ici samedi soir, après un combat fort intéressant.

Dans la rencontre semi-finale, Jack Dubois, de Sherbrooke, a obtenu la décision sur Battling Henaire, de Drummondville.

Doug Marsh, de Montréal, a obtenu le verdict sur Willie Dufault; Willie Bibeau a défait Ray Létourneau pendant que Max Prévost et Kid Morrisset ont fait partie nulle dans les préliminaires.

Tabac à Fumer NATUREL
ALOUETTE
Un Mélange des Meilleures feuilles de la Province
La Cie B. Houde Limitée—Vieille maison de Québec. Commerce établi en 1841

Les Echecs

TOURNOI DE STOCKHOLM
PD DEFENSE SLAVE

Fine — Landau

1. d4, d5; 2. c4, c6; 3. Cf3, Cf6; 4. Cc3, dxc; 5. a4, Ff5; 6. é3, é6; 7. Fxc4, Fb4; 8. 0-0, 0-0; 9. Cé5, Dé7; 10. Dé2, c5; 11. é4, Fxc3; 12. éxf, Fxd4; 13. fxé, fxé; 14. Cf3, Cc6; 15. Cg5, Cé5; 16. Fa2, Rh8; 17. Cxé6, Cfg4; 18. h3, Fxf2+; 19. Rh1, Dh4; 20. Ff4, Txf4; 21. Cxf4, Tf8; 22. Fé6, Txf4; 23. Fcg4, Cg6; 24. Ff3, Fg3; 25. Fxb7, Txf1+; 26. Txf1, Dxa4; 27. Dé6, les noirs abandonnent.

PD DEFENSE SLAVE

Fine — Stoltz

1. d4, d5; 2. c4, é6; 3. Cf3, Cf6; 4. Cc3, Fé7; 5. Fg5, 0-0; 6. é3, Cbd7; 7. Fd3 a6; 8. cxd, Cxd5; 9. Fxé7; Dxé7; 10. Cxd5, éxd; 11. 0-0, c6; 12. Db1, g6; 13. b4, Cf6; 14. a4, Cé4; 15. Db2, Fd7; 16. Tfc1, Cd6; 17. Dc3, Tfc8; 18. Dc5, Tab8; 19. Db6, Dd8; 20. Dxd8+, Txd8; 21. Cd2, Tbc8; 22. Cb3, Fé8; 23. f3, f5; 24. Rf2, Ff7; 25. Cc5, Tc7; 26. Tc3, Té7; 27. Tf1, Tdé8; 28. Tac1, Rg7; 29. h3, h5; 30. Tb1, Tc7; partie nulle.

* * *

PROBLEMES

M. Adabascheff

1. Rh2 et mat le coup suivant.

* * *

A. F. Arguelles

1. Cé4 et mat le coup suivant.

* * *

F. Novejarque

1. Dd3 et mat le coup suivant.

* * *

Explication de la notation algébrique.

Les colonnes sont désignées par les lettres a à h de gauche à droite en se plaçant du côté des blancs; les cases de chaque colonne sont désignées par les numéros 1 à 8 à partir des blancs; on indique les pièces par la lettre initiale de leur nom: R, roi; D, dame; F, fou; C, cavalier; T, tour; on indique le mouvement d'une pièce par l'initiale de la pièce suivie de la case d'arrivée, ex.: Cf3, on indique la prise par l'initiale de la pièce qui prend, puis la lettre x, et enfin la case où s'opère la prise, ex: Cxf3; on indique la marche du pion simplement par la case d'arrivée; ex: é4; dans la prise par un pion on indique la colonne du départ, ex: 4xd5; on indique l'échec par le signe+ ex: Dxc8+; on indique le roque par le signe: 0-0, et le grand roque par 0-0-0; l'échiquier doit être placé de manière que chaque joueur ait une case angulaire blanche à sa droite; les blancs jouent toujours les premiers.

Si vous voyagez. . .

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez: BElair 3361*

Le baseball

Américaine

SAMEDI. —
New-York 6, Boston 3, 10 m.
Philadelphie 6, Washington 4.
St-Louis 4, Cleveland 3.
Detroit à Chicago, remise, pluie.

HIER. —
New-York 9, Boston 3.
Chicago 11, Detroit 7.
Cleveland 5, St-Louis 4.
Philadelphie à Washington, pluie.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	P.C.
Philadelphie	3	1	750
Detroit	2	1	667
New-York	2	1	667
Chicago	3	2	500
Cleveland	2	2	500
Saint-Louis	2	3	400
Boston	1	2	333
Washington	1	3	250

AUJOURD'HUI. —
Philadelphie à New-York.
Saint-Louis à Detroit.
Chicago à Cleveland.
Washington à Boston.

Internationale

SAMEDI. —
Newark 6, Montréal 4.
Toronto 11, Baltimore 9.
Syracuse 5, Buffalo 4.
Jersey City 2, Rochester 1.

HIER. —
Jersey City 1, Montréal 0.
Newark 9, Rochester 3.
Toronto 6, Syracuse 2.
Buffalo à Baltimore, 2 parties remises.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	P.C.
Newark	4	0	1000
Toronto	4	0	1000
Jersey City	2	1	667
Buffalo	1	1	500
Rochester	1	2	333
Syracuse	1	2	333
Baltimore	0	3	000
Montréal	0	4	000

AUJOURD'HUI. —
Montréa là Jersey City.
Toronto à Syracuse.
Rochester à Newark.
Buffalo à Baltimore.

Nationale

SAMEDI. —
Pittsburg 3, Cincinnati 2
New-York 3, Boston 0.
Chicago 13, Saint-Louis 12.
Philadelphie 7, Brooklyn 3.

HIER. —
Boston 2, New-York 1.
St-Louis 4, Chicago 0.
Brooklyn 10, Philadelphie 8, 11 m.
Cincinnati à Pittsburg, remise, pluie.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	P.C.
Pittsburgh	4	0	1000
Saint-Louis	4	1	800
New York	3	1	750
Philadelphie	3	2	600
Brooklyn	2	2	500
Chicago	1	4	200
Boston	1	4	200
Cincinnati	0	4	000

AUJOURD'HUI. —
Pittsburg à Saint-Louis.
New-York à Philadelphie.
Cincinnati à Chicago.
Boston à Brooklyn.

Association américaine

SAMEDI. —
Toutes les parties remises, pluie.

HIER. —
Louisville .... 000000000— 0 3 4
Toledo .... 50120003x—11 10 0
Srafter, Marrow, Southard et Berres; Coffman et Reiber.
Milwaukee .... 012000000— 3 6 2
Minneapolis .... 02010500x— 8 13 0
Braxton, Zuber, Pressnell et Brenzel; Wagner et Dickey.
Kansas City .... 000000103— 4 8 0
Saint Paul .... 000300000— 3 9 1
Page, Niggeling, Moncrief et Hartje; Phelps Cox et Pasek.
Indianapolis .... 011000100— 3 6 3
Columbus .... 30100010x— 5 5 1
Gallivan, Nelson, Sharp et J. Riddle; Cooper et Chervinko.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	P.C.
Milwaukee	5	2	714
Columbus	4	2	667
Minneapolis	5	3	625
Toledo	4	4	500
Louisville	3	4	429
Indianapolis	3	4	429
Saint-Paul	2	4	333
Kansas City	2	5	286

Max Baer contre Bob Pastor

New-York, 26. — Jimmy Johnston du Madison Square Garden a annoncé hierw que Max Baer, ancien champio npoids-lourd de l'univers, actuellement à Londres, a consenti à rencontrer Bob Pastor, le boxeur de New-York, qui tint 10 rondes devant Joe Louis, si une date satisfaisante peut être fixée.

Sur le front basque

Dépêches contradictoires — Protestation de Franco à Londres — Hitler félicite Franco

Hendaye (France), 26 (S.P.A.)— Les blancs disent que leurs troupes avancent peu à peu vers Bilbao. Un communiqué du quartier général de Salamanque annonce l'occupation de Verriz, qui est à quatre milles au nord-est de Durango, ville sur laquelle les Basques s'appuient pour défendre leur capitale. Le communiqué affirme que les Basques sont en déroute.

Mais des dépêches de Bilbao nient que les blancs gagnent du terrain. Le gouvernement basque annonce que deux autres cargos britanniques ont réussi à apporter des vivres à Bilbao. On pense que le nombre des réfugiés de Bilbao s'accroîtra bientôt de 50,000. Hier, quarante-sept avions blancs ont lancé des bombes sur la capitale basque.

Le gouvernement Franco annonce qu'il a fait tenir une protestation à l'ambassadeur de la Grande-Bretagne en Espagne, au sujet de l'aide que des navires britanniques ont donnée à des cargos qui ont apporté des vivres aux Basques.

* * *

Berlin, 26 (S.P.C.-Havas) — Des journaux affirment que l'aide que des navires britanniques ont donnée à des cargos qui apportaient des vivres aux Basques constitue une infraction à l'accord de non-intervention. Le *Deutsche Allgemeine Zeitung* reconnait que la Grande-Bretagne peut dire qu'elle s'est bornée à protéger la navigation britannique en haute mer, mais il estime qu'il reste à savoir où la haute mer commence. Il rappelle qu'il n'est pas question de vivres dans l'accord de non-intervention, mais il affirme que les Britanniques ont empêché la prise de Bilbao en fournissant des vivres à cette ville et que cela est pratiquement une intervention.

* * *

Salamanque, 26 (S.P.A.)— Le généralissime Franco a reçu du Reichsführer Hitler un télégramme de félicitations au sujet de l'instauration d'un régime politique à parti unique, analogue au régime du Reich. Il a aussi reçu des câblogrammes de félicitations venant de l'Amérique du Sud.

Feu M. Eugène Robidoux

Les funérailles de M. Eugène Robidoux, chimiste, décédé vendredi, à l'âge de 67 ans, ont eu lieu aujourd'hui.

Le défunt était le fils de feu le juge J.-E. Robidoux. Lui survivent: sa femme, sa mère, trois soeurs, Mme Z. Hébert et Georges-C. Hiam, de Montréal; Mme Henri Zaniewska, de Varsovie, Pologne.

Mort de Mgr Gieure

Bayonne, France, 26. — Son Excellence Mgr François-Marie Gieure, ancien évêque de Bayonne, âgé de 82 ans, qui a joué un rôle important dans la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, est mort vendredi, dans les Landes. Il fut l'un des 14 évêques choisis par le Saint-Siège pour réorganiser les biens de l'Eglise de France.

A bord de la "Normandie"

New-York, 26 — Le paquebot français *Normandie* arrive cet après-midi au port avec les passagers suivants, entre autres: Roger Lefèvre, député de Rochefort; B. Sarrasin, président du grand conseil de Bâle; le docteur Auguste Desjardins, de Montréal; Jean Masson, journaliste; Oliver Edel, violoncelliste; A. Morini, impresario; Lucien Brûle, acteur, et autres.

La pension de vieillesses

Au cours d'une allocution devant les membres d'un club de Montréal, le ministre sans portefeuille dans le cabinet Duplessis, M. Coonan, a déclaré que toute personne qui a droit de toucher la pension de vieillesse recevra, le 1er mai, un chèque global pour ce qui lui est dû depuis le mois d'août dernier, date de l'institution de la pension.

Cercle Verdun de l'A.C.J.C.

L'heureuse gagnante du tirage organisé par le cercle Verdun de l'A.C.J.C. est Madame Lévis Sauvé, 51 Galt, Verdun. Le tirage eut lieu le mercredi 14 avril dernier. Le billet gagnant portait le numéro 14377.

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de
J. A. DÉSY, (Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

L'indépendance de la Belgique

Bruxelles, 26. (S.P.A.) — Paris et Londres ont publié simultanément une déclaration en vertu de laquelle la France et la Grande-Bretagne annoncent que, Bruxelles ayant plusieurs fois marqué sa volonté de défendre le territoire belge, d'empêcher qu'il ne serve à une agression et d'adhérer à la Société des nations, elles dégagent la Belgique de sa promesse de combattre pour celui de ces deux pays qui serait l'objet d'une agression, mais qu'elles continuent de garantir son indépendance. Au début de la déclaration, Paris et Londres disaient tenir compte du désir que le gouvernement belge a manifesté de faire élucider les obligations et les droits internationaux de la Belgique dans la mesure où cela s'impose par suite de la situation géographique du pays et par suite des retards qui peuvent encore se produire dans "la négociation et la conclusion d'un pacte général destiné à remplacer le traité de Locarno".

Mise au point du premier ministre d'Alberta

Calgary, 26 (C.P.)—M. Aberhart a reproché à son ancien trésorier provincial, M. Charles Cockroft, qui a porté contre lui vendredi de très graves accusations, d'avoir manqué à son serment d'office en révélant des faits qu'il était contraint de toujours garder secrets. M. Aberhart a aussi ajouté que M. Cockroft avait sciemment faussé la vérité pour lui nuire devant le public.

VIENT DE PARAITRE

Le roman canadien-français

par l'abbé Albert DANDURAND

M. l'abbé Albert Dandurand poursuit, dans le silence, l'inventaire des richesses de notre littérature nationale. On se souvient des discussions très animées qu'ont suscitées **"La poésie canadienne-française"** et **"La prose canadienne-française"** du même auteur. Conscient de faire oeuvre utile, M. l'abbé Dandurand n'en a pas moins poursuivi ses études dans la même voie. Il nous apporte aujourd'hui le pendant de son premier ouvrage, avec **"Le roman canadien-français"**, dont les Editions de l'A.C.-F. annoncent la publication.

Introduits en Canada par le romantisme, le conte et le roman lui sont restés unis pendant tout le XIXe siècle, jusqu'à l'époque présente où ils tournent au réalisme. Ils ont marché sur les pas des arts français et anglais, d'abord, en s'imprégnant de leurs écrits, pour ainsi dire littéralement, puis d'une façon moins liversque. A la fin du siècle cependant, ils se sont tenus à l'écart des modes littéraires modernes, celui de Flaubert et le naturalisme de Zola et des Goncourt.

Mais ils viennent de rentrer dans le mouvement européen actuel, en usant des formes variées et simples les plus courantes là-bas, cela avec une suffisante originalité. De fantaisistes et conventionnels qu'ils étaient, ils sont devenus réalistes et originaux. Leurs cours dessine une courbe normale, bien que très lente.

Cette histoire de nos tentatives dans le domaine des lettres ne manque pas que d'apparaître très féconde en leçons. Ien des fois, sans doute, la bonne volonté a primé le talent mais les dernières pages sont des plus réconfortantes et autorisent tous les espoirs.

Le ROMAN CANADIEN-FRANÇAIS, par l'abbé Albert Dandurand, volume de 250 pages, d'une élégante présentation, se vend $1.00 au Service de Librairie du "Devoir".

Les Concerts Symphoniques

La troisième saison des Concerts Symphoniques s'est fermée vendredi avec éclat par une fort belle exécution de trois chefs-d'oeuvre et d'une quatrième qui ne souffrait en rien de son écrasant voisinage.

Parlons d'abord de celle-ci: la *Légende* de M. Hector Gratton, couronnée au Concours Jean-Lallemand de cette année. A son audition du 19 mars, la *Légende* s'était imposée à l'attention par sa facture originale et sa couleur profonde. Comme j'eus l'occasion de le dire alors, l'auteur est poète, non pas qu'il aligne des vers, ce qui serait un mince mérite, mais parce qu'il sent profondément et qu'il sait peindre par les sons ce que lui révèle la nature, asns le secours d ela parole encombrante.

Entretemps, M. Gratton, qui possède cette qualité rare de n'être pas toujours content de lui, même s'il est primé, a repoli son oeuvre, allégeant ici son instrumentation, coupant là une mesure, faisant un raccord plus souple et M. Pelletier pouvait présenter vendredi une oeuvre charmante, à point, aux détails finement ciselés, qui peut être paysanne sans friser la vulgarité dans ses jeux champêtres, mais ne pleure pas de quitter l'homme pour la verdure du bois et les oiseaux qui l'animent.

La première Symphonie de Brahms — à l'an prochain, les autres! — a gardé et même augmenté son succès de l'an dernier, par une exécution ferme et sensible, d'une belle clarté et puissamment expressive. Il y a quelques années, on n'eût pas osé croire que l'auditoire accueillerait ainsi une musique que tout le monde voulait être indigeste et que l'abus que l'on en faisait ailleurs en avait fait presque un épouvantail. Désormais, on acceptera avec plaisir que le nom de Brahms figure souvent aux programmes du Plateau.

On a paru moins goûter une scène qui compte pourtant parmi les plus empoignantes qu'ait écrites Wagner: le final du 3e acte de la *Walkyrie*, les Adieux de Wotan et l'Incantation de Feu. Ce n'est pas que sa présentation par l'orchestre pût être critiquée, car, n'était l'absence des voix, cette musique est d'une belle clarté et d'une rare puissance d'évocation. Mais il se peut qu'on attendit la musique de Stravinsky avec une telle hâte que l'attention en ait souffert?

Et pourtant *Petroushka* au concert exige un effort d'imagination que bus ne semblent pas avoir fait. C'est une musique qu'il faut non seulement entendre mais qui doit s'assimiler tout autant par les yeux. En effet la partition de Stravinsky n'accompagne pas les ébats des figurants, leur fournissant mélodies et rythmes; elle peint et commente simultanément dix, vingt actions différentes. C'est un tableau dont il n'est pas permis d'embrasser l'ensemble, mais qui ne se voit que par ses détails. A ce titre, une musique de ballet qui n'est pas accompagnée de son action sera toujours envisagée par la plupart des auditeurs comme un mélange inextricable de couleurs sonores, sans rien qui les réunisse en un tout bien lié.

Les auditeurs qui ont vu à travers la musique sont les plus fortunés car ils ont goûté ce tab'eau truculent, de haute gresse, dirait Rabelais; c'est bien le cas de dire qu'ici, il faut voir avec ses oreilles, en attendant qu'on puisse entendre avec ses yeux.

M. Jean Lallemand, fondateur du Prix qui porte son nom et l'un des vice-présidents des Concerts Symphoniques, a remis le prix à M. Gratton, après avoir dit quelques mots. Le président, M. Athanase David, a adressé à l'auditoire un vibrant appel pour que la société continue, l'automne prochain, le beau travail qu'elle poursuit depuis sa fondation.

* * *

La Matinée scolaire

Il n'y a que deux saisons que fonctionne cette admirable institution des matinées d'initiation à la musique d'orchestre. Les jeunes des débuts y reviennent toujours, mais des nouveaux les accompagnent, et il en sera ainsi tant que les matinées dureront.

Dans six, huit ans, plusieurs seront des adultes qu'il ne faudra p'us solliciter pour qu'ils fréquentent les concerts d'orchestre et la boule de neige grossira toujours. Or, d'étape en étape, M. Wilfrid Pelletier a conduit ses jeunes auditeurs presque au sommet, puisque, samedi, il leur faisait accepter la Huitième Symphonie de Beethoven, l'*Après-midi d'un Faune*, qu'on voulait absolument avoir encore une fois, une pièce de sir Edward Elgar assez compliquée, un amusant arrangement par Strawinsky du trop célèbre air des *Bateliers de la Volga*, *les Préludes* de Liszt. Et ce n'est pas tant les grands que les plus petits qui y prirent un plaisir extrême.

Quand M. Pelletier a donné les réponses justes aux questions de la séance précédente, on a vu des bambins sauter de joie d'avoir eu la bonne réponse. Comme d'habitude, les *colles* qu'il pose, toujours sans en avoir l'air, font fuser les rires. Autrefois on s'indignait, on le démentait; aujourd'hui on lui laisse entendre avec une espèce de pitié dédaigneuse que ça ne prend plus.

Et c'est là le progrès, c'est là le succès!

Frédéric PELLETIER

Le duc de Windsor obtient satisfaction

Londres, 26 (A.P.) — Le duc de Windsor a obtenu satisfaction aujourd'hui des éditeurs du livre "Commentaires sur le couronnement" qui contenait des remarques désobligeantes sur son compte: la compagnie *William Heinnemann Limited* a retiré le volume de la circulation.

Le duc de Windsor a pris connaissance de certains passages du livre où on l'accusait de s'être mêlé de choses qui ne le regardaient pas et d'avoir commis des gaffes pendant son court règne à Saint-Wolfgang, en Autriche, et il a donné aussitôt instruction à son procureur, à Londres, Me A.-G. Allen, d'intenter les procédures voulues. Me Allen a donné 48 heures aux éditeurs pour retirer de la circulation le volume qui s'enlevait dans les librairies et faire des excuses au duc, en les menaçant d'une injonction. Les éditeurs se sont aussitôt rendus en retirant le volume du commerce et en adressant au duc de Windsor une lettre d'excuses.

Vente du "Mikula"

Ottawa, 26 (C.P.) —Le ministre des finances annonce la vente du brise-glace *Mikula* à la Maritime Navigation Company, de Liverpool, province de la Nouvelle-Ecosse, pour démolition. Le prix de vente aurait été de $50,000.

Feu M. Joseph Langlois

Sorel, 26. — Les funérailles de M. Joseph Langlois, contremaître du ministère de la Marine, à Sorel, depuis quinze ans, ont eu lieu, aujourd'hui, à Sorel. Le défunt était âgé de 72 ans. Il devait être mis à sa retraite le 24 mai prochain.

Concours littéraires ou scientifique

Québec, 26. — La *Gazette officielle* publie l'avis suivant au sujet des concours littéraires ou scientifiques (1935-1937):

Le lieutenant-gouverneur en conseil a pris, le 20 avril 1937, l'arrêté suivant en exécution de la loi des concours littéraires ou scientifiques (S.R.Q., 1925, ch. 138):

Que les arrêtés ministériels que le lieutenant-gouverneur a pris en conseil le 9 et le 14 novembre 1934, en exécution de la loi des concours littéraires ou scientifiques, (statuts refondus de Québec, 1925, chapitre 138), soient modifiés en remplaçant les paragraphes 9 et 10 par les suivants:

9.—Une somme totale de mille sept cents dollars ($1,700) est affectée aux prix à attribuer aux ouvrages écrits en français qui seront présentés à chaque concours, et une somme totale de six cents dollars ($600), est affectée aux prix à attribuer aux ouvrages écrits en anglais qui seront présentés à chaque concours.

Le jury de chaque concours est autorisé à attribuer un ou plusieurs ouvrages écrits en français, ainsi qu'aux ouvrages écrits en anglais. Chaque prix attribué aux ouvrages écrits en français ne doit pas cependant dépasser mille dollars ($1,000), ni être de moins de quatre cents dollars ($400), et chaque prix attribué aux ouvrages écrits en anglais ne doit pas être moindre que deux cents dollars ($200).

Le jury établit la quotité des différents prix d'après le mérite respectif des ouvrages couronnés.

10.—Il est loisible au jury de ne pas attribuer de prix si, à son avis, aucun des concurrents n'en mérite un.

Secrétariat de la province, le 32 avril 1937.

Mort du chanoine Edmond Lachapelle

Le curé de Saint-Urbain de Châteauguay est décédé ce matin à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield à 76 ans

Valleyfield 26. — M le chanoine Edmond Lachapelle, curé de Saint-Urbain de Châteauguay, est décédé ce matin à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield à l'âge de 76 ans.

Le défunt était né à Saint-Paul-l'Ermite, comté de l'Assomption, le 10 juillet 1860, du mariage d'Edouard Lachapelle, cultivateur, et d'Emélie Tellier. Il avait fait ses études au Collège de l'Assomption et au Grand Séminaire de Montréal et il avait été ordonné prêtre par feu Mgr Fabre le 7 novembre 1886. Il fut successivement professeur au Petit Séminaire de Montréal, vicaire à Saint-Timothée, à Beauharnois, et curé de Saint-Rédempteur. Il était curé de Saint-Urbain depuis 1896.

La translation des restes du presbytère à l'église de Saint-Urbain se fera le mercredi 28 avril à 3 h. de l'après-midi. Le service funèbre ainsi que l'inhumation auront lieu en cette paroiss e de Saint-Urbain en cette paroisse de Saint-Urbain solaire).

Roumanie et Pologne

Bucarest, 26 (S. P. C.-Havas). — Le ministre des Affaires étrangères de la Pologne, M. Beck, vient de passer trois jours à Bucarest. On pense que, par suite de ce voyage, la Roumanie et la Pologne resserreront leurs relations économiques et leurs relations culturelles, et que leurs grands états-majors se tiendront plus étroitement en contact. Le grand état-major polonais irait à Bucarest en juin.

Il paraît que M. Beck a persuadé des politiques roumains qu'il faut que la Roumanie se rapproche de la Hongrie, pourvu que celle-ci renonce à ses réclamations territoriales relatives à la Transylvanie. M. Beck aurait d'autre part parlé des dangers qu'une politique soviétophile peut faire courir à la Roumanie.

Dans une intervioue qu'il a donnée au moment de son départ, M. Beck a dit qu'il estime tout à fait nécessaire une revision du pacte de la Société des Nations.

La mort de Milne aux chantiers Manseau

Les funérailles de M. G. R. Milne, mort victime de son dévouement, ont eu lieu ce matin à Montréal

M. G.-R. Milne, architecte naval, s'est noyé vendredi en voulant sauver la vie à un membre de l'équipage de la barge *Transiter*, aux chantiers Manseau, à Sorel, Charles-Auguste Moreau. Moreau, voulant sauter de la barge au quai, tomba à l'eau entre les deux. M. Milne plongea immédiatement pour sauver Moreau. Les deux hommes allaient atteindre l'échelle et sauver leur vie quand quelqu'un, croyant rendre service, donna ordre de faire reculer le navire-remorque. Cela causa un remous et Milne, à bout de forces, dut se laisser couler avec Moreau.

A date, on n'a pas retrouvé le corps de C.-A. Moreau.

Poste de radio aux Trois-Rivières

Trois-Rivières, 26. — La Société Radio-Canada a accordé au journal le *Nouvelliste* l'autorisation d'établir un poste de radiodiffusion aux Trois-Rivières.

Emprunt britannique de défense national

Londres, 26 (C.P.-Havas) — Le chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain, a annoncé aujourd'hui qu'un emprunt de la défense nationale de 100,000,000 de livres sterling à 2½% sera lancé sur le marché jeudi. Les obligations seront vendues à 99.2% et seront remboursables à des dates différentes qui seront déterminées par le tirage; la première tranche sera remboursable en 1944.

Cargaisons de charbon

Les premières cargaisons de charbon de l'année sont arrivées au port de Montréal. Les trois cargos sont britanniques: le *Briarwood*, le *Windsorwood* et le *Hazelwood*.

Ministre et pilote

Fait à noter, un ministre provincial, pilote de son métier, a guidé au port de Montréal un navire, le cargo *Manchester Port*. Ce ministre est M. Bona Dussault, ministre de l'agriculture dans le gouvernement Duplessis.

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ
DUPUIS

Achetez vos carpettes "CONGOLEUM" à ces prix spéciaux

Toutes parfaites... Une telle offre est due au fait que les dessins sont discontinués... Choix des plus riches nuances...

6' x 9'	7'6 x 8'	9' x 9'
3.75	4.75	5.75
9' x 10'6	9' x 12	9' x 13'6
6.75	7.75	8.75

9' x 15' 9.75

SPECIAL!..
2000 verges de PRELART
à base de feutre. Pour cuisine, chambre, etc. SPECIAL, mardi, la verge carrée..... TRES .29

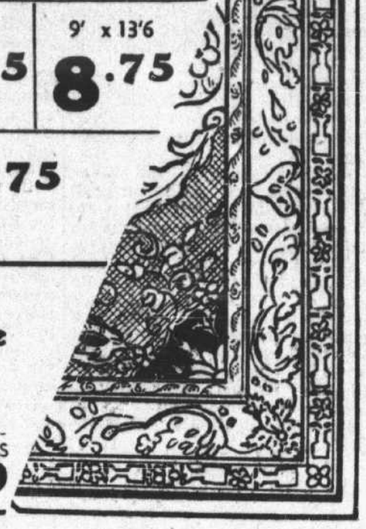

Rideaux ruchés
SPECIAL
Largeur de chaque côté: 46". La paire . . . 1.89
Quelle transformations dans une fenêtre... lorsque des rideaux aussi frais... aussi gais ont été installés... Effets de rayures: rose, vert, jaune combinées sur marquisette épaisse. Bordure d'un volant (frill) de 5 pouces, sur le côté et dans le bas.
DUPUIS — cinquième étage.

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, s.-g. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Une session de la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au palais de justice, en la cité de Montréal, le

LUNDI, DIXIEME JOUR DE MAI PROCHAIN, A DIX HEURES DU MATIN.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Shérif,
OMER LAPIERRE

Bureau du Shérif,
Montréal, 22 avril 1937.

"Mercier"

PAR ROBERT RUMILLY

Répercussions de l'affaire Riel dans la province de Québec — Formation du premier parti national — Ce qu'il en est advenu — Rivalité de Chapleau et de Mercier — Mercier, précurseur des mouvements nationaux — L'affaire des "Biens des Jésuites" — Scandale de la Baie des Chaleurs — Chute et procès de Mercier — Moeurs politiques et électorales d'autrefois — Hommes politiques, hommes d'affaires, journalistes et étudiants d'il y a cinquante ans.

Un livre complet (550 pages), vivant et d'actualité: au Service de librairie du *Devoir*, au comptoir ou par la poste, $1.00.

TARIF
des annonces classifiées
du
"DEVOIR"
Téléphone: BElair 3361

1 sou le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées, 1½c le mot, 40c minimum.
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, $1.00 par insertion

Bureaux à louer

Belle suite de 3 bureaux séparés, eau chaude à l'année, taxes payées, planchers en tuiles de liège, central, ultra-moderne, $20. 521 rue Sherbrooke est. 29-4-37

Emplois demandés

Comptable âge sérieux, expérience générale de bureau, demande comptabilité, jour ou soir. Organisation de compagnie. DO. 8643. j.a.o.

MOTEURS ET YACHTS

Cerisier acajou, complètement équipé, 42 pieds, 4 cabines, toilettes. Plant électrique, moteur neuf "Red Wing" Coût $15,000, sacrifierait $6,500. Termes. 487 Sherbrooke ouest. MArquette 4074.

VOYAGE POPULAIRE DU "DEVOIR"
EXPOSITION de PARIS
et tournée avec escorte
FRANCE - ITALIE - SUISSE
Aller à bord du LAFAYETTE Ligne Française
De QUEBEC et MONTREAL — 1er septembre 1937

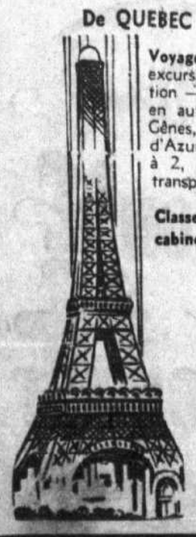

Voyage de 47 jours dont 30 en Europe — Huit à Paris; excursion Versailles et Malmaison — ½ tarif à l'Exposition — Genève, Chamonix: les Alpes au Grand St-Bernard en autocar — Milan, Venise, Florence, Rome (4 jours) Gênes, Nice: les Corniches, Monte-Carlo etc., et la Côte d'Azur en autocar — Marseille, Avignon — Hebergement à 2, excellents hôtels, visites partout avec guides, tous transport, taxes, pourboires, par personne:

Classe cabine $525. Classe touriste $435. 3ème classe $375

● NOMBREUSES VARIANTES par voie de Lourdes, Lisieux, Bruxelles, Londres ou retour par la Méditerranée. Prolongation à Paris à prix d'aubaine.

S'inscrire tot avant l'affluence
LE DEVOIR — VOYAGES
430 N.-Dame est « Tél. BE. 3361 » - Montréal
Programme détaillé gratuit sur demande

Pierre Radisson

(Donatien Frémont)

66

Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: Fleurimont Constantineau, Montréal.

Commentateur: Léovide Francoeur, M.D., St-Tite, (Laviolette)

Colbert avait exprimé le désir que Radisson et son compagnon s'en vinrent en France lui rendre un compte détaillé de leur expédition. En débarquant à La Rochelle, ils apprirent que le grand homme d'Etat venait de mourir.

Leur aventure faisait déjà beaucoup de bruit à Londres et à Paris. Une plainte avait été déposée à la cour. Ils se présentèrent pour obtenir justice. L'accueil qu'ils reçurent n'était guère encourageant.

Groseillers, dégoûté, abandonna la partie et retourna en Nouvelle-France. Alors sexagénaire et usé par sa longue vie d'aventures, il alla se fixer avec sa famille près de Sorel. Il serait mort vers 1690.